

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE
"Liewen zu Lëtzebuerg"

Document PSELL N° 56

Première version - Février 1994

**ÉVOLUTION DES REVENUS
DES MÉNAGES
1985 - 1990**



P.Hausman

CEPS/Instead
Walferdange
Grand-Duché de Luxembourg

1994

EVOLUTION DES REVENUS DES MÉNAGES 1985 - 1990

SOMMAIRE

Première partie: LE CONTEXTE GLOBAL

Chapitre I :	Evolution générale des revenus des ménages	7
Chapitre II :	Croissance des revenus et contexte macro-économique	11
	Introduction	11
Section 1	Evolution du système productif - le P.I.B.....	12
Section 2	Les transformations structurelles de l'économie luxembourgeoise	18
	2.1 Le rôle des différentes branches d'activité dans la croissance de l'économie luxembourgeoise	18
	2.2 Evolution de la population active	20
	2.3 Evolution de la structure des rémunérations des salariés	26
Section 3	Les indices de consommation dans la Comptabilité nationale	31
	3.1. La consommation finale nationale et le P.I.B. (version nationale)	31
	3.2 La consommation des ménages et le revenu des ménages	31
	3.3 La consommation nationale privée par habitant	32
	3.4 Répartition de la consommation nationale privée, par fonctions	34

Deuxième partie: LES RESSOURCES DES MÉNAGES

	Introduction	37
Chapitre I :	Les grandes tendances dans l'évolution du revenu des ménages.....	39
Section 1	Le niveau des ressources des ménages entre 1978 et 1990: Rappel	39
Section 2	La distribution inégale des revenus	42
Section 3	Les effets de la crise et de la relance économiques sur le revenu des ménages	44
	3.1. Le bilan de l'évolution par déciles de ménages	44
	3.2. La période de crise	46
	3.3. En période de relance	46
	3.4. Evolution de la position relative des ménages, en matière de revenus ...	48

... / ...

Chapitre II :	La composition du revenu des ménages entre 1985 et 1990:	
	Evolution	49
Section 1	Importance des revenus primaires et des revenus de transferts dans le premier et le dixième déciles des ménages	49
Section 2	Le rôle capital des revenus de transferts entre 1985 et 1990	52
Section 3	Répartition des différents postes composant le Revenu disponible des ménages. Evolution: 1985 -1990	54
Section 4	La situation des ménages bénéficiaires des principales sources de revenus	59
Section 5	Modifications des proportions de ménages bénéficiaires de revenus, par décile	63
Section 6	La masse totale des revenus perçus par les ménages - Synthèse	68
 Chapitre III :	 Les revenus et les caractéristiques socio-démographiques des ménages	 77
Section 1	Composition socio-démographique des déciles (selon le R.D.) ..	78
Section 2	Le niveau de vie des ménages (R.D./U.C.) selon la position socio-professionnelle de la personne de référence (C.M.)	84
Section 3	Le revenu selon l'âge de la personne de référence et la taille du ménage	89
	3.1 Répartition du revenu par classes d'âge	89
	3.2 Evolution du revenu selon l'effet "Génération" et l'effet "Age"	91
	3.3 Répartition des niveaux de pouvoir d'achat selon l'âge du chef de ménage	94
	3.4 La progression du pouvoir d'achat selon l'effet "Génération" et l'effet "Age"	91
	3.5 Les revenus selon la taille des ménages	98
	3.6 Les variations du niveau de vie selon le type de ménages	104
Section 4	Répartition et évolution du niveau de vie dans les ménages ayant charge d'enfants	107
	4.1 La reprise de la natalité	107
	4.2 Le niveau de vie se détériore dans les familles avec 2 enfants	108
	4.3 L'effet des ménages "duo"	110
	4.4 Les fruits de la croissance	116
 Conclusion		 118
 Annexe:		
Liste des publications PSELL - CEPS/Instead		123

PREMIERE PARTIE: LE CONTEXTE GLOBAL

Chapitre I

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES REVENUS DES MÉNAGES

De 1978 à 1990

En **francs courants**, le Revenu disponible moyen des ménages a connu - en douze années - une augmentation qui **semble** considérable. Les ménages ont ainsi perçu -en 1990- un revenu (en valeur nominale) deux fois plus élevé que celui de 1978. (Cf. graphique 1).

Le Revenu disponible par Unité de consommation a suivi une évolution identique.

De l'examen de cette première représentation graphique, aucune conclusion ne peut cependant être tirée quant à la croissance **réelle** des revenus.

Pour apprécier cette dernière, il est en effet nécessaire de tenir compte de l'évolution concomitante de l'indice des prix à la consommation (tracé rouge sur les graphiques 1, 3 et 4). Un examen rapide de l'allure de cet indice révèle une forte hausse des prix à la consommation entre 1978 et 1985 (+55.4%), suivie par une période de stagnation et, enfin, par une légère reprise de l'inflation à partir de 1989.

La conversion des revenus enregistrés chaque année aux prix de 1985 (francs constants) permet ensuite une comparaison directe entre les niveaux de vie caractérisant les ménages d'une année à l'autre.

Converti en francs constants, le revenu des ménages évolue - au fil des années - selon un mode de progression tout à fait particulier:

- de 1978 à 1985, il se maintient pratiquement au même niveau;
- entre 1985 et 1990, il passe de 69086 francs/mois à 92482 francs/mois (aux prix de 1985) ce qui correspond à une hausse de quelque 34%.

Au cours de la première période d'observation (1978-1985), le revenu des ménages a donc augmenté au même rythme que l'inflation: ni plus vite, ni moins vite.

En 1986, on observe une première augmentation sensible de ce revenu (+6.6%). Cette progression se poursuit selon un rythme encore plus intense durant les années suivantes. 1990 marque un premier ralentissement de cette évolution.

**PRÉCISIONS SUR LES REVENUS UTILISÉS
DANS LE CADRE DE CETTE PRÉSENTATION**

- Pour la période 1985-1990, les informations relatives aux revenus des ménages proviennent du panel socio-économique 'Liewen zu Lëtzebuerg'. Dans le cadre de ce dispositif, le CEPS interroge - chaque année depuis 1985 - un échantillon de personnes et de ménages sur différents thèmes; les revenus représentent le thème le plus important de cette enquête.

- L'enquête "Revenus" réalisée en 1978 par le Conseil Économique et Social constitue l'unique référence antérieure à la période 1985-1990, en ce qui concerne la problématique des revenus.

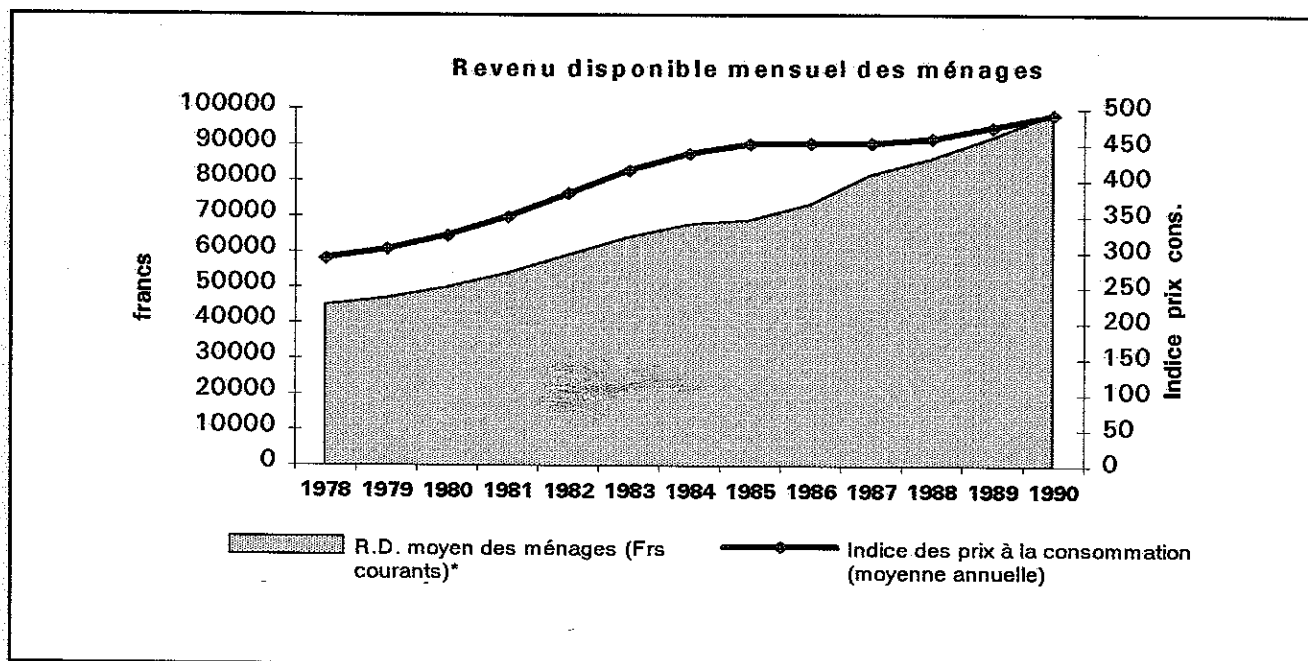
Cette référence est également utilisée ici dans la mesure où elle fournit une indication plus précise à propos des tendances suivies par le revenu des ménages au cours d'une période plus longue (douze années).

Cette procédure présente cependant un inconvénient majeur, aucune information de base n'ayant été collectée pour la période 1979-1984.

Les observations faites en 1978 et 1985 montrent toutefois que le revenu disponible des ménages a suivi exactement - entre ces deux dates - le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation. Aussi, et afin d'éviter une interruption dans la série de données, les revenus des années 1979 à 1984 ont-ils été calculés sur base du revenu enregistré en 1978, ajusté en fonction de l'inflation.

Cette solution simple est plausible vu les valeurs enrôlées aux bornes de cette période (1978 et 1985). Il faut néanmoins souligner que la monotonie de la courbe des revenus - entre 1979 et 1984 - relève d'une pure construction.

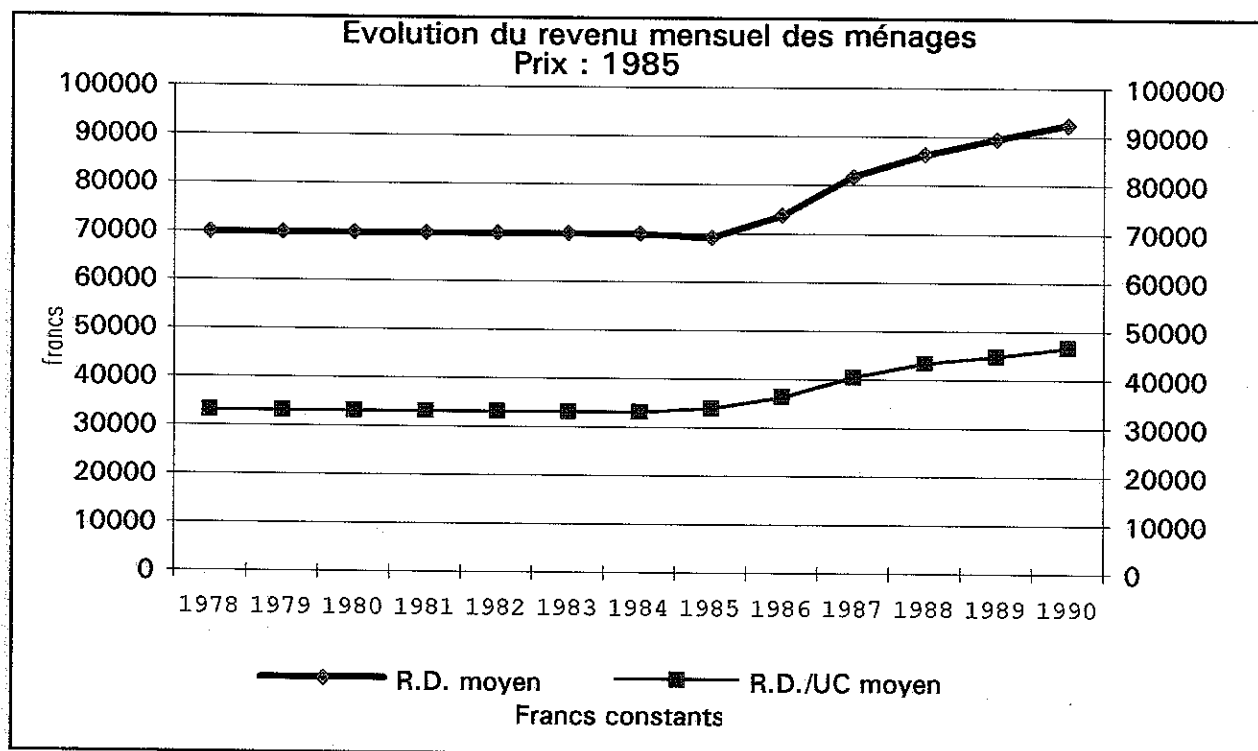
Graphique 1: Evolution du Revenu disponible des ménages et de l'Indice des prix à la consommation
(Revenu disponible : en francs courants)



Source: Revenus : PSELL/CEPS

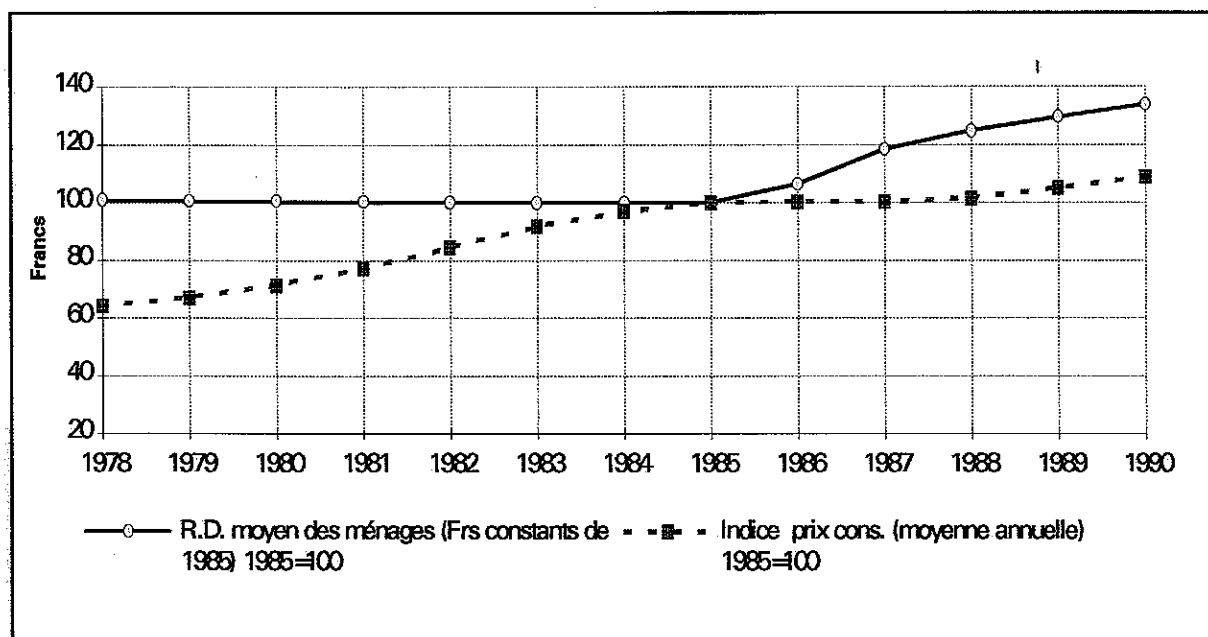
Indice des Prix : STATEC, Les Comptes nationaux de 1970 à 1990, Bulletin du Statec, N°6/7/1991.

Graphique 2 : Evolution du Revenu disponible des ménages et du R.D./U.C.

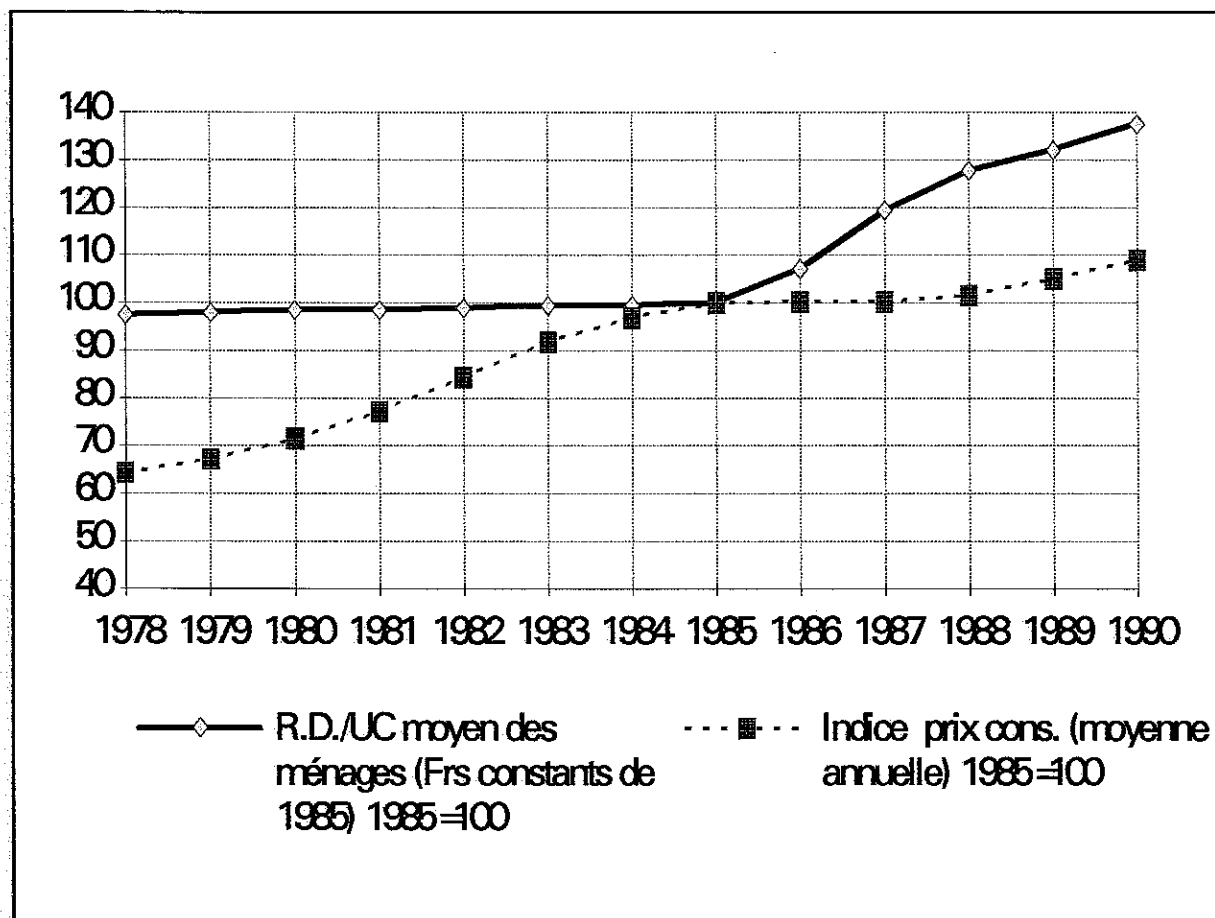


Source : PSELL/C.E.P.S.-Instead

Graphique 3: Evolution du Revenu disponible des ménages et de l'indice des prix à la consommation
 Prix : 1985 ; 1985 = 100



Graphique 4: Evolution du pouvoir d'achat des ménages - Prix : 1985; 1985 = 100



Sources: STATEC - PSELL-CEPS/INSTEAD

Chapitre 2

CROISSANCE DES REVENUS ET CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

Introduction

Les ménages ne vivent pas dans un univers clos, imperméable au monde environnant.

Au contraire, de nombreux aspects de leur vie relient les ménages à leur environnement; certains de ces aspects reflètent même directement les transformations du contexte social et économique; il en est ainsi du mode de vie et, surtout, du niveau de vie des ménages.

Il s'ensuit que l'étude des revenus des ménages ne peut s'abstraire de l'histoire du pays où ceux-ci s'insèrent. Ainsi, l'évolution de ces revenus et celle des grands facteurs qui façonnent le contexte socio-économique d'un pays, ne peuvent-elles être abordées indépendamment l'une de l'autre.

C'est, très exactement, la perspective qui sera adoptée dans le développement de ce chapitre organisé autour d'une confrontation entre:

1. les revenus perçus par les ménages (approche micro-économique)
2. et les principaux indicateurs des transformations de la structure économique du pays (approche macro-économique).

Le premier souci d'une telle approche sera donc de situer la progression des revenus des ménages par rapport à un autre ordre de grandeur, celui de la croissance économique du pays (mesurée par le **Produit Intérieur Brut**). - Y a-t-il, par exemple, une cohérence entre le tracé des revenus et celui du P.I.B. dans le temps?

Cependant, d'autres éléments doivent être ensuite envisagés si l'on souhaite mieux saisir l'évolution particulière des revenus au Luxembourg.

Au cours des vingt dernières années, en effet, de nombreux événements importants ont eu lieu: le pays a dû, ainsi, affronter deux crises économiques; et celles-ci ont évidemment eu des répercussions sur l'organisation de l'appareil de production. Par ailleurs, certains secteurs dominent aujourd'hui notre économie alors que leur contribution y était encore modérée au début des années septante.

Ces différents processus ont profondément modifié le profil de l'économie luxembourgeoise. On peut d'ailleurs évaluer les différences existant entre les revenus perçus en 1978 et en 1990 en mesurant l'importance de tels changements.

Enfin, la croissance des revenus modifie aussi le comportement des ménages. Si tel est bien le cas, il doit être possible d'en repérer les signes au niveau de certains agrégats de la Comptabilité nationale. C'est pour cette raison que la dernière partie de ce chapitre examinera l'évolution de plusieurs indices de Consommation.

Section 1. Evolution du système productif - le P.I.B.

L'examen de la valeur du P.I.B. permet de retracer l'évolution du système productif du pays au cours de la période 1970 à 1990.

En 1990, le PIB atteignait un niveau 6.6 fois plus élevé qu'en 1970.

Cependant, si l'on tient compte de la hausse des prix intervenue durant cette période, le volume du PIB n'a été multiplié que par 2.25.

Cette augmentation correspond à un rythme de croissance annuel égal à 3.6%.

En réalité, la progression du PIB n'a pas été régulière. L'analyse de cette progression (en francs constants) montre que le système productif du pays a été soumis à l'influence de plusieurs cycles économiques:

a) la fin de la croissance continue (1960-1973)

L'année 1974 interrompt un long cycle de croissance économique continue qui avait déjà caractérisé la décennie précédente.

Le premier choc pétrolier intervient, en effet, en 1973.

Le prix des produits pétroliers quadruple et entraîne une hausse brutale des matières premières importées.

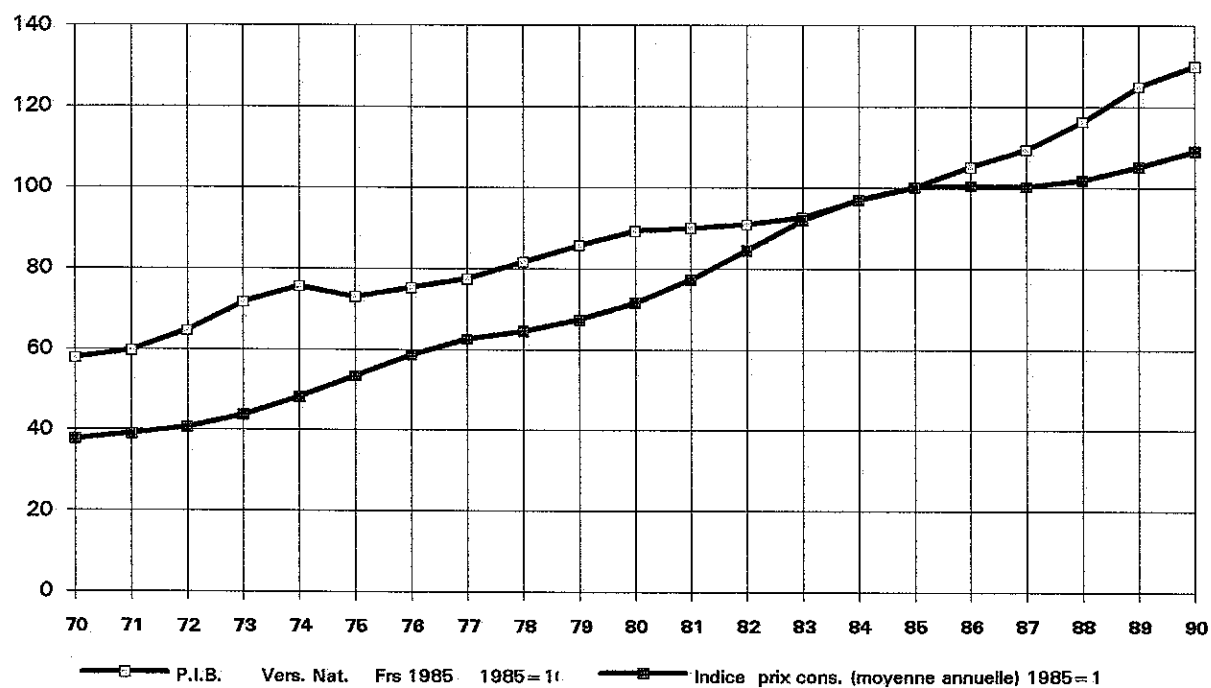
1973 constitue donc le terme de cette période d'expansion [The Golden Sixties]. Le taux de croissance du PIB enregistré en 1973 (+10.5%) demeure inégalé depuis lors.

b) les années des chocs pétroliers (1974-1982)

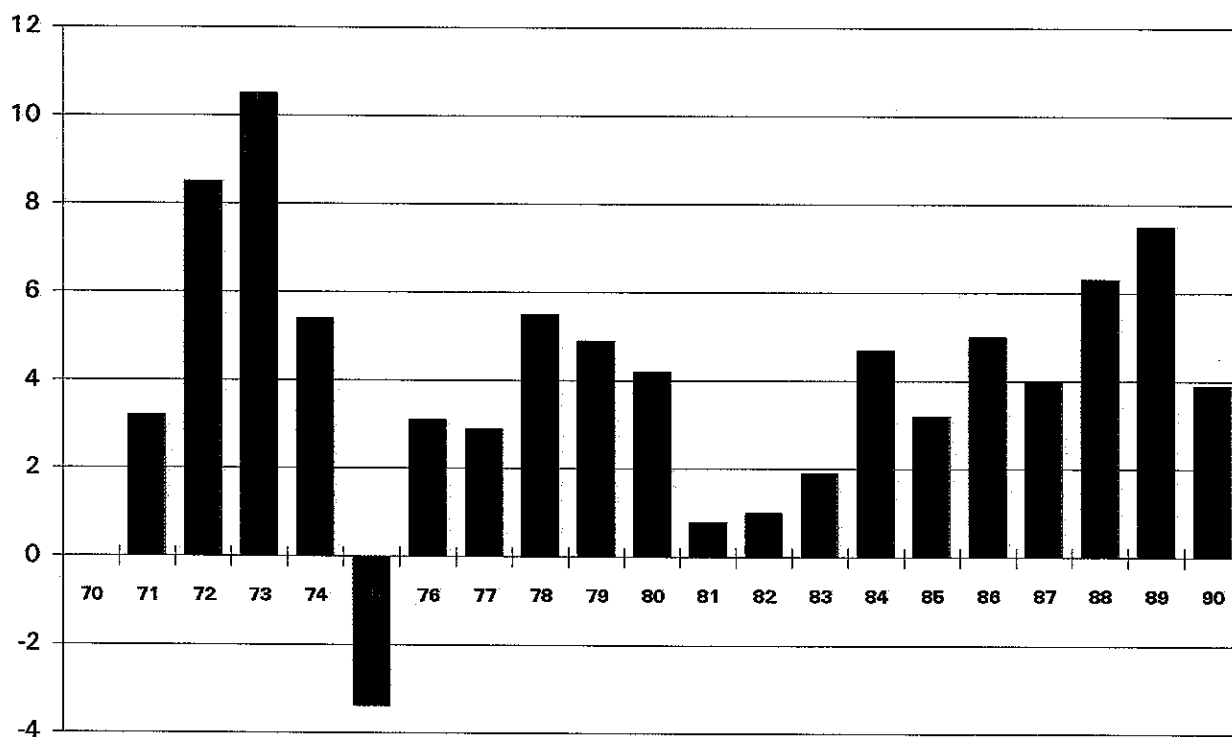
Les effets du premier choc pétrolier sont déjà nettement visibles en 1974, année où le PIB progresse encore de 5.4%. Mais l'onde de choc est plus durement ressentie en 1975: le PIB enregistre, cette année-là, un fléchissement de -3.4%.

La croissance est hésitante ensuite (+3% en 1976 et 1977) et redémarre même en 1978 (+5.5%). Cette relance est cependant de courte durée; le second choc pétrolier l'interrompt en 1979.

Graphique 5: Evolution du Produit Intérieur Brut et des Prix à la Consommation

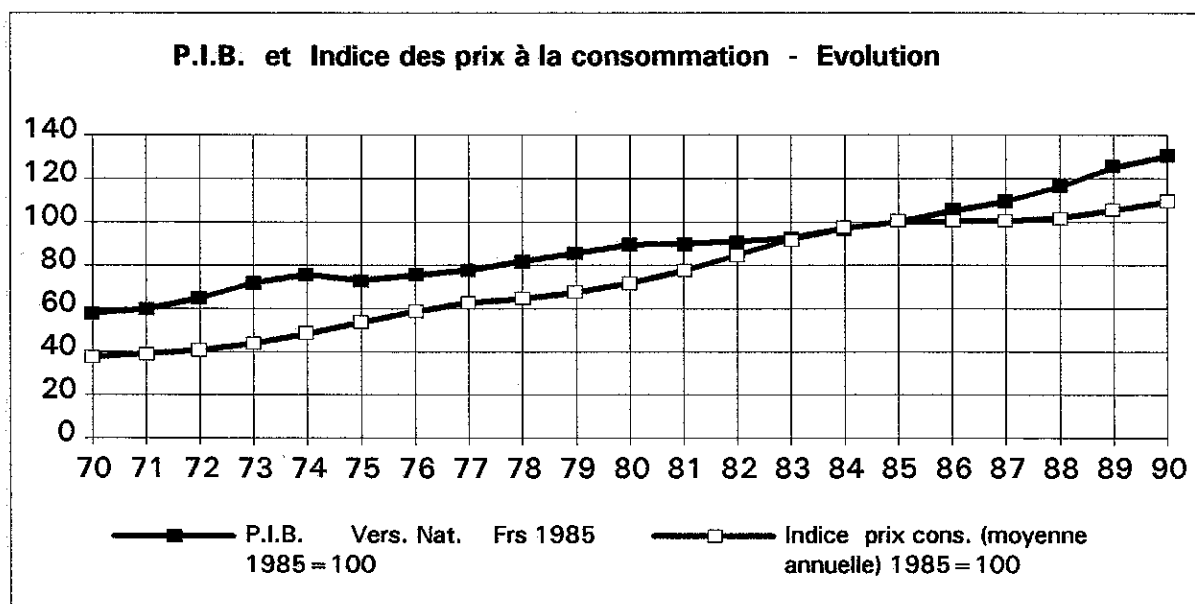


Graphique 6: P.I.B. (vers.nat.), Taux de croissance en volume (%)



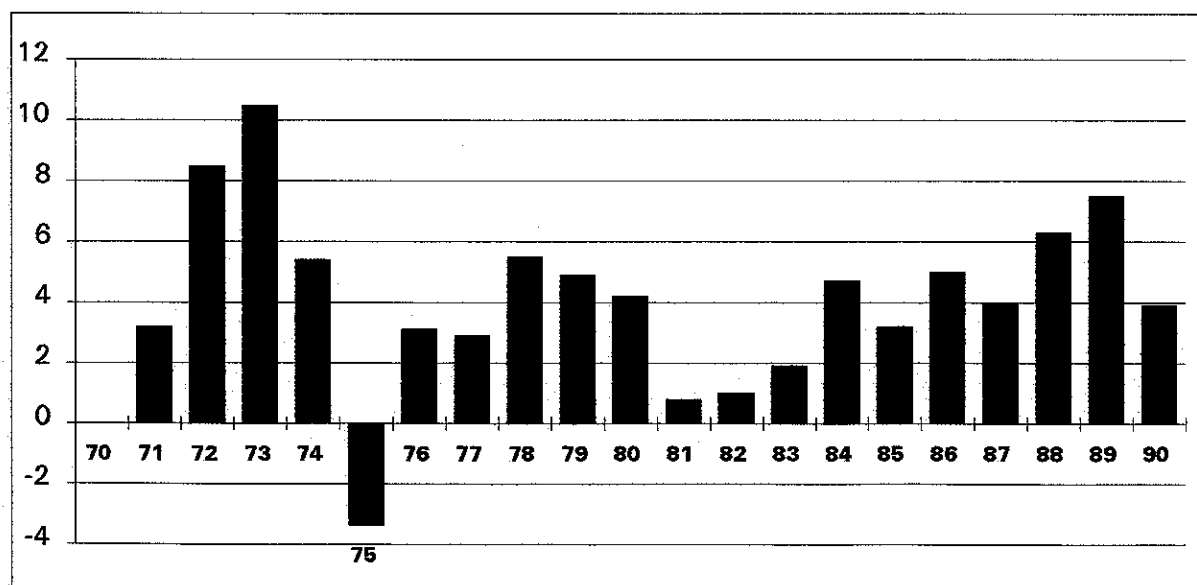
Source : STATEC

Graphique 1.5: Evolution du Produit intérieur brut et des prix à la consommation



Source: STATEC

Graphique 1.6: P.I.B. (vers. nat.), Taux de croissance en volume (%)



Source: STATEC

L'impact de ce deuxième choc est sensible jusqu'en 1983; dans un premier temps, (1980), la croissance diminue, puis elle est stoppée durant deux années (1981-1982). Au total, ce cycle (74-82) se caractérise par une croissance modérée du PIB, accompagnée d'une forte inflation.

c) vers une croissance économique modérée (1983-1990)

1983 annonce une reprise timide (+1.9%), confirmée ensuite par des taux de progression plus importants. En 1989, le PIB s'accroît même de 7.5%.

Le niveau de croissance demeure néanmoins modéré. Il n'atteint plus les taux records enregistrés avant le premier choc pétrolier. Mais, surtout, les phases d'accélération semblent désormais beaucoup plus brèves. Certains signes indiquent aussi que la prospérité recouvrée au cours de cette période ne correspond plus exactement à celle des années 1960. La valeur du PIB, en 1990, en témoigne (+3.9%) qui annonce une nouvelle phase de ralentissement économique. Il faut encore noter que cette période est marquée par une stabilisation de l'inflation (1984-1988); une hausse modérée des prix intervient à nouveau en fin de cycle.

Revenu disponible des ménages et PIB

Il existe une cohérence certaine entre l'évolution des revenus des ménages (approche micro) et celle de la prospérité du pays mesurée par le PIB.

Entre 1978 et 1985, les revenus des ménages - déduction faite de l'inflation - n'ont pas progressé; cette situation correspond - au plan macro-économique - à la période de stagnation consécutive au second choc pétrolier.

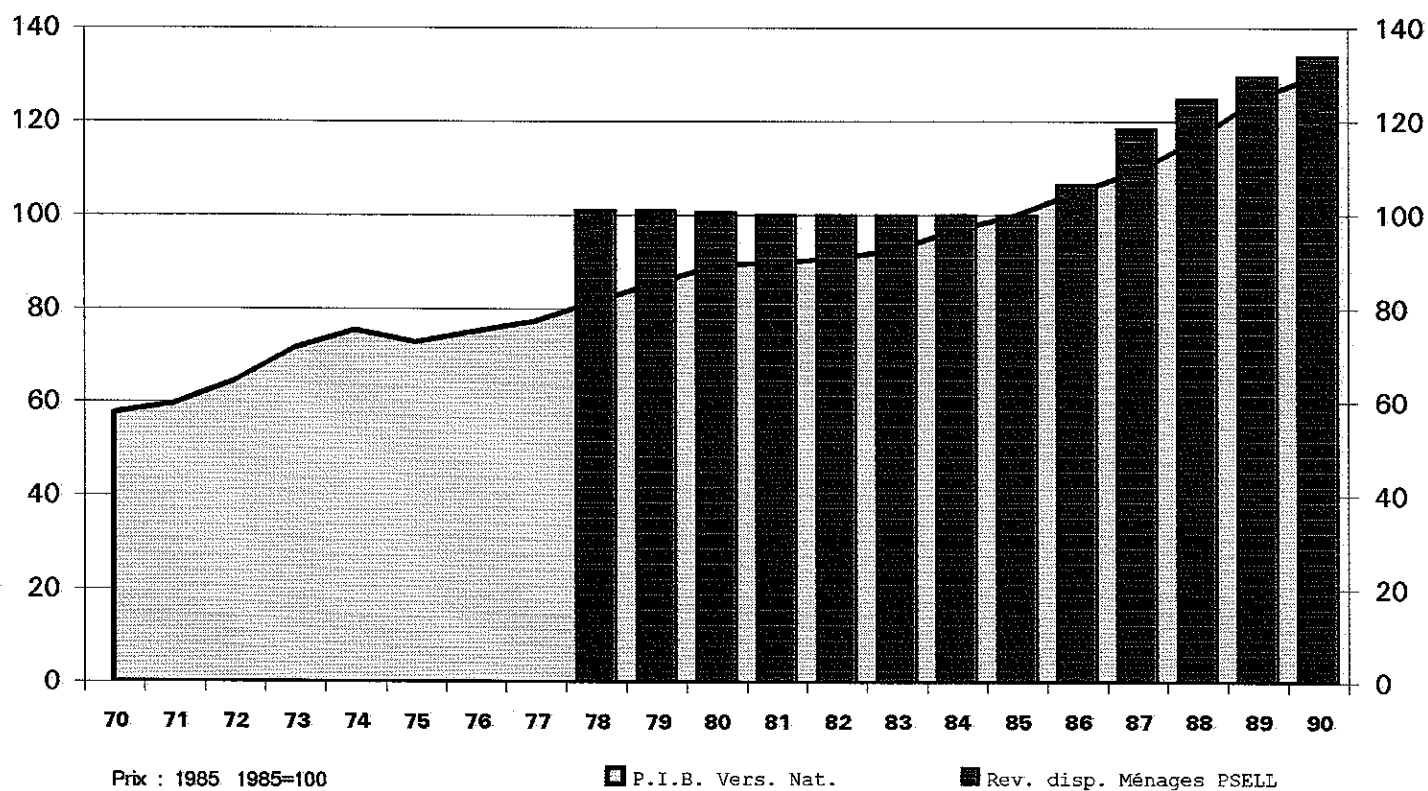
En 1986, on assiste à une augmentation simultanée du PIB et du RD des ménages. Ce mouvement symétrique se poursuit jusqu'en 1990.

Bien qu'en début de période les taux de croissance du PIB soient plutôt modérés, cette reprise se développe dans le contexte particulier d'une inflation complètement maîtrisée. L'élément de surprise provient, dès lors, de la forte accélération que connaissent les revenus des ménages, à partir de 1987; ces derniers progressent en effet beaucoup plus vite que le PIB.

Les relations entre le Luxembourg et ses partenaires commerciaux

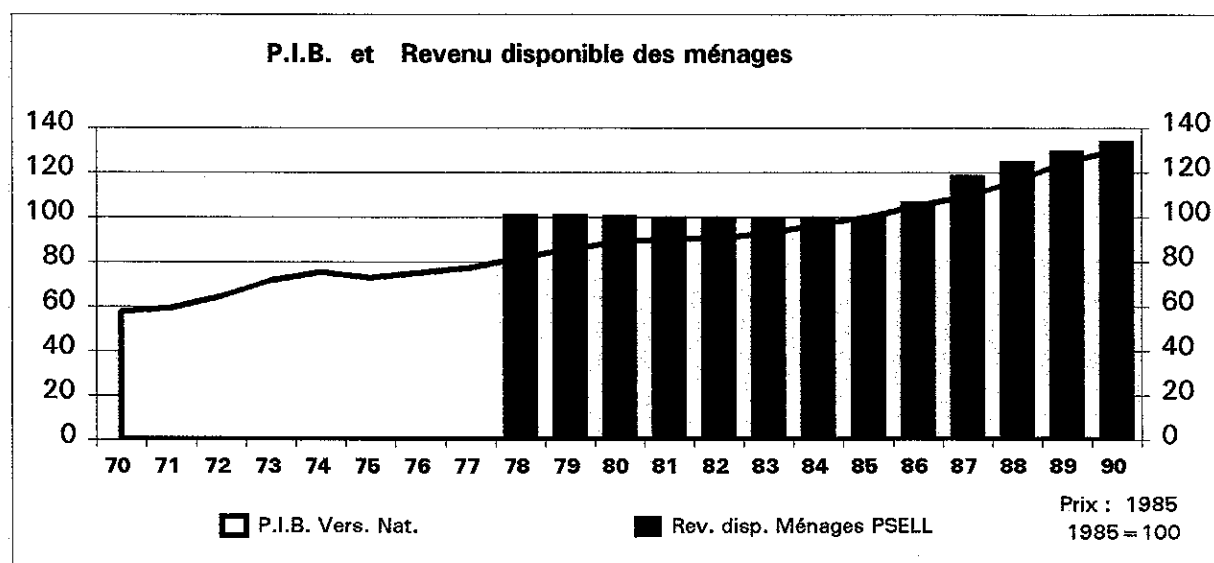
L'évolution des échanges entre le pays et ses partenaires commerciaux fournit quelques précisions sur les transformations importantes de l'économie au cours de la période 1970-1990.

Graphique 7 : Evolution du P.I.B et du Revenu disponible des ménages



Sources : STATEC & PSELL/CEPS

Graphique 1.7: Evolution du Produit intérieur brut (P.I.B.) et du Revenu disponible des ménages



Source: STATEC et PSELL - CEPS/Insteat

Ces échanges se sont intensifiés sous l'impulsion du Marché Commun Européen. En vingt ans, le volume des exportations a été multiplié par 2.7 (déduction faite de l'inflation); pour les importations, ce coefficient a atteint la valeur de 2.3. (cf. graphique 8).

Les tracés de ces deux profils reflètent exactement les périodes de crise et de croissance décrites précédemment. De ce point de vue, on notera la reprise intervenant à la suite du second choc pétrolier; celle-ci s'est opérée simultanément pour les exportations et les importations, en 1984.

C'est la structure des exportations qui fournit l'élément le plus remarquable de cette période. De 1970 à 1990, la part prise par les Services dans les exportations a été multipliée par 2.5, passant de 14.5% à 36.6%. Entre 1981 et 1983, c'est-à-dire en pleine crise économique, la part de ces Services a même dépassé 38% des exportations. On découvre, ici, l'un des facteurs qui furent déterminants pour préserver le pays des contre-coups les plus durs au cours des crises économiques récentes.

Cet indicateur révèle aussi les modifications profondes qui ont affecté l'appareil productif du pays durant les vingt dernières années.

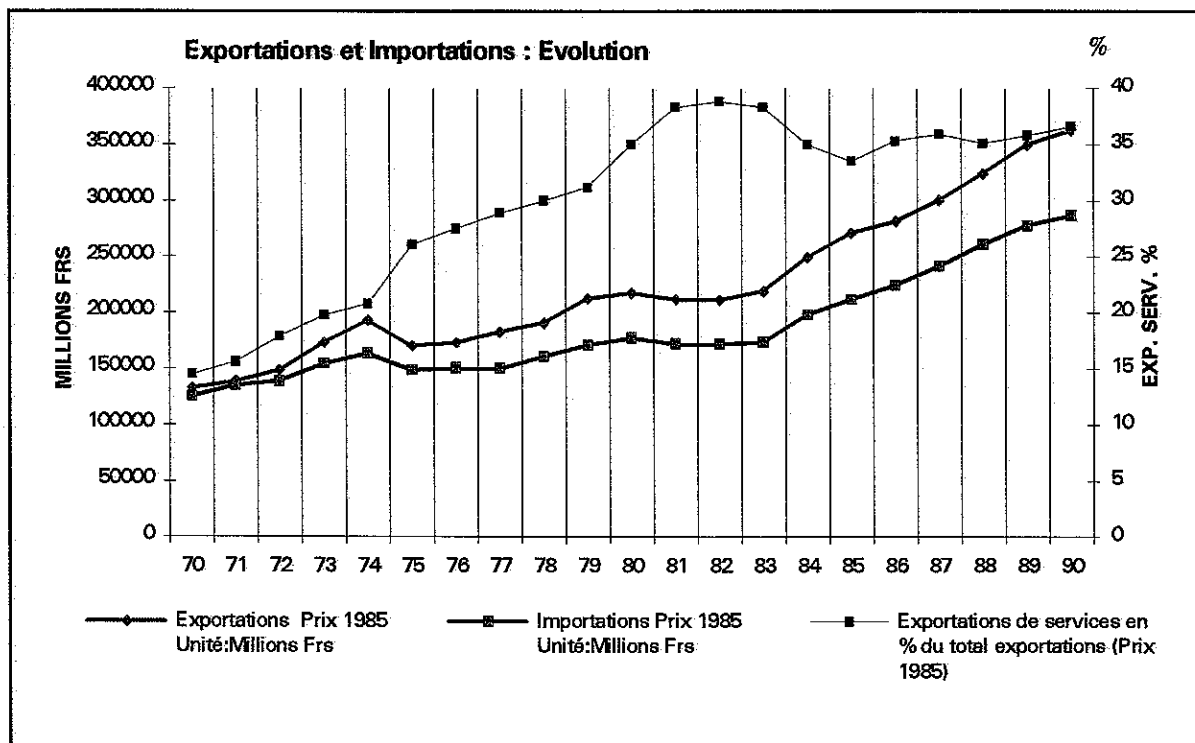
De tels changements ne sont sans doute pas étrangers non plus à l'évolution particulière qui a été observée au niveau du revenu disponible des ménages (approche micro-économique) entre 1978 et 1990. Le R.D. des ménages suit, en effet, un tracé tout à fait parallèle à celui du volume des exportations/importations.

A la suite du second choc pétrolier, ces trois indicateurs (cf. graphique 9) reflètent une période de stagnation. Pour les importations/exportations, la reprise est effective dès 1984. Mais son impact sur le R.D. des ménages n'est sensible que deux années plus tard.

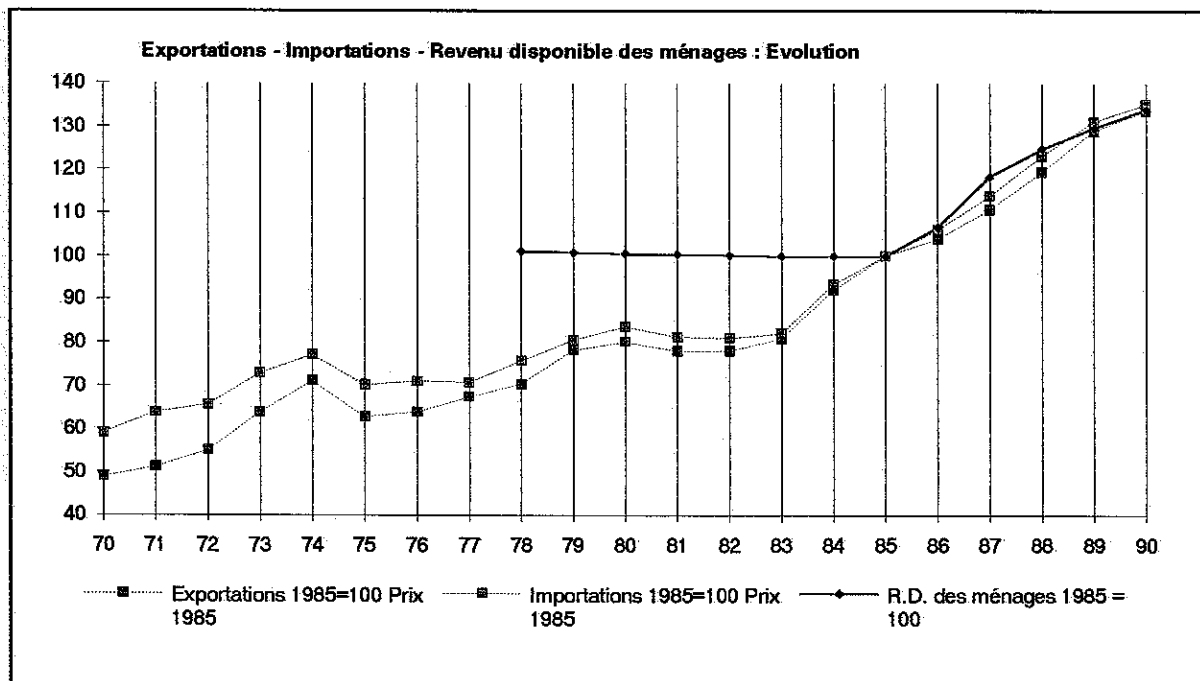
A partir de 1986, ces trois indicateurs suivent un rythme de progression identique. Cette symétrie n'est guère surprenante dans la mesure où la période 1984-1990 correspond à un cycle de croissance. Or, un tel cycle se caractérise le plus souvent par l'enchaînement des séquences suivantes dans le pays:

- (1) les exportations (en hausse) répondent à un accroissement de la demande totale et déterminent une augmentation de la production;
- (2) les importations augmentent simultanément;
- (3) l'effet d'entraînement des importations enclenche un second cycle de renforcement de la production et des exportations; ce second cycle provoque, à son tour, de nouvelles créations d'emplois et une hausse des salaires offerts;
- (4) il s'ensuit une élévation de la consommation et un renforcement de la demande totale.

Graphique 8 / Evolution des Exportations et des Importations

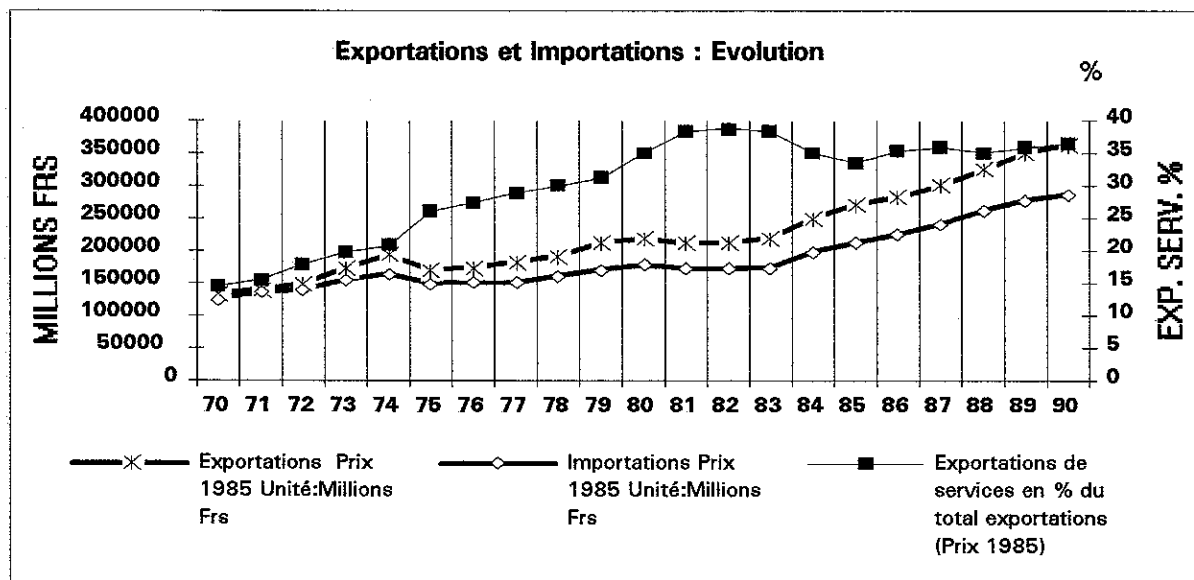


Graphique 9: Exportations - Importations & Revenu disponible des ménages



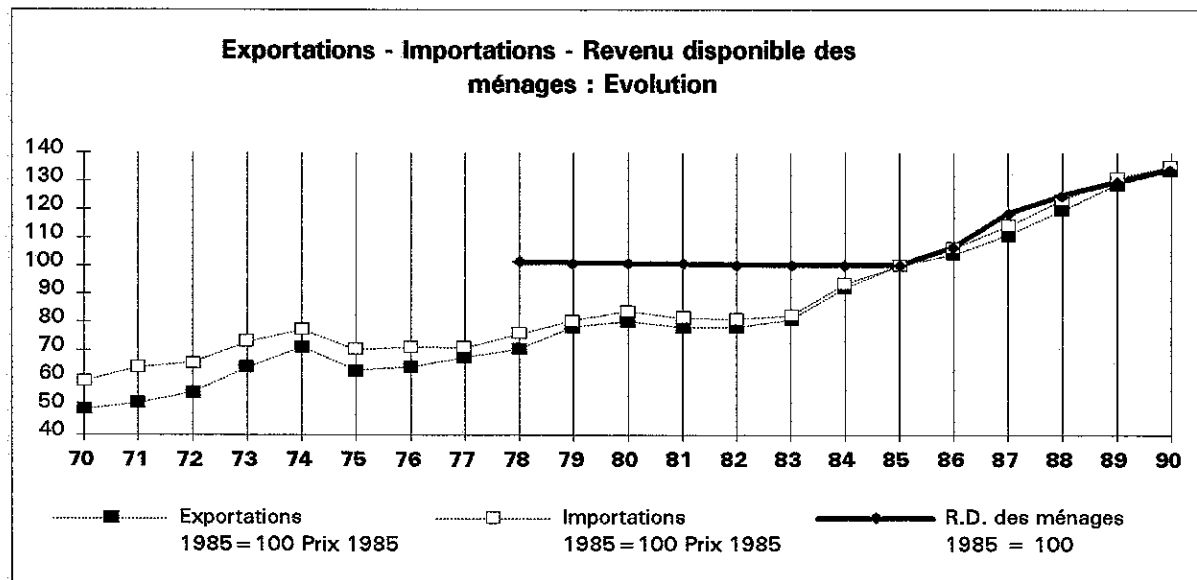
Sources : STATEC - PSELL/CEPS

Graphique 1.8: Evolution des Exportations et des Importations



Source: STATEC - PSELL-CEPS/Instead

Graphique 1.9: Exportations - Importations et Revenu disponible des ménages



Source: STATEC - PSELL-CEPS/Instead

Section 2. Les transformations structurelles de l'économie luxembourgeoise

La plus grande part des revenus perçus par les ménages provient des ressources qui sont directement distribuées par le système productif.

L'évolution observée au niveau du système de production permet donc de mieux cerner celle enregistrée par les revenus des ménages. Plus encore, on pourrait ajouter que l'évolution des revenus des ménages s'inscrit dans la suite logique des transformations de l'appareil de production. Et, en poursuivant ce raisonnement, on en vient même à suggérer que la progression remarquable des revenus des ménages durant les années 85-90 a été possible uniquement dans la mesure où l'économie luxembourgeoise a connu, alors, une hausse substantielle de productivité ainsi qu'une transformation rapide du système de production.

2.1. Le rôle des différentes branches d'activité dans la croissance de l'économie luxembourgeoise

Le graphique 10 retrace l'évolution du volume de production des principales branches d'activité. Il résume, en quelque sorte, l'histoire de l'économie luxembourgeoise telle qu'elle s'est déroulée au cours des vingt dernières années et permet d'apprécier l'écart existant entre le bilan de 1970 et celui de 1990. Entre ces deux dates, l'économie du pays s'est en effet complètement transformée.

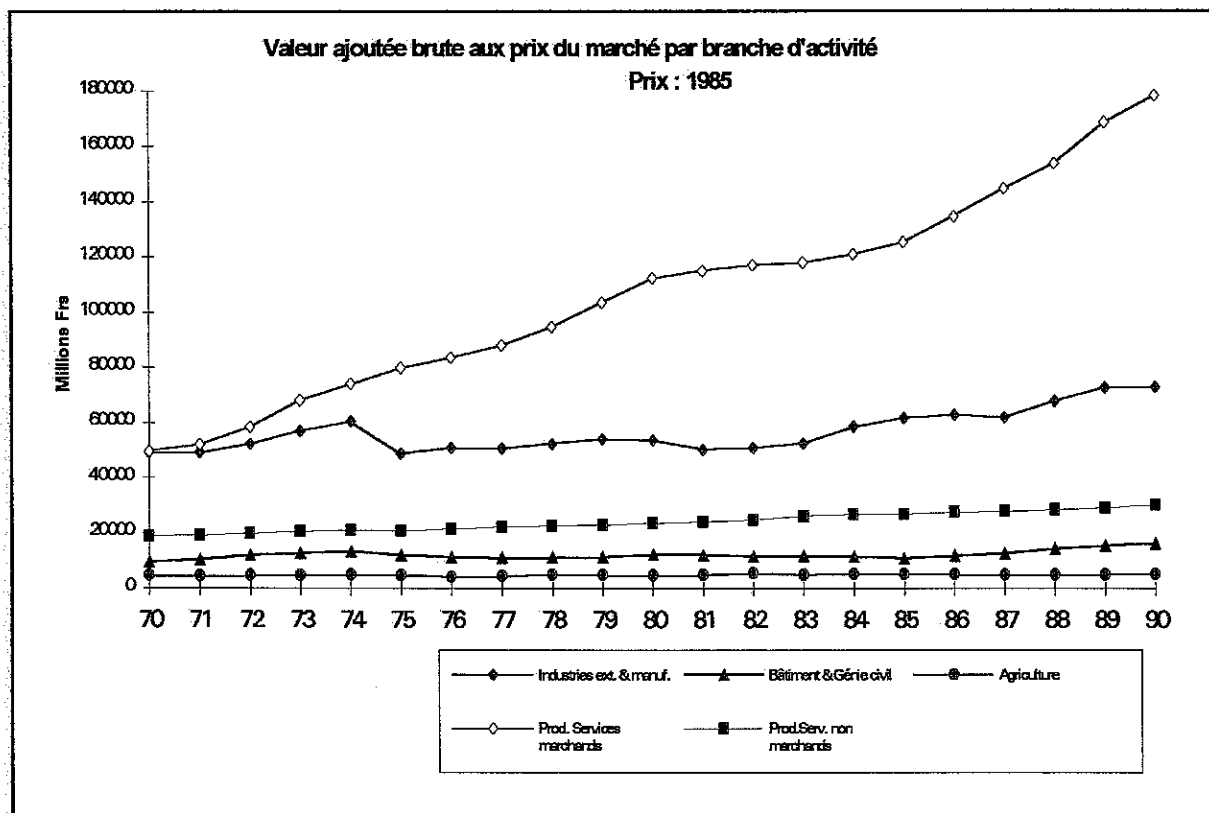
- En 1970, la production présente encore une structure équilibrée entre le secteur **industriel** et celui des **services marchands**. Cet équilibre est ensuite progressivement rompu à l'avantage des services marchands qui connaissent une progression à peine ralentie par les deux crises économiques (1974/75 et 1979/83). En termes réels, la valeur ajoutée réalisée par les Services marchands a été multipliée par 3.6 au cours de ces vingt années.

Dans le même temps, la valeur ajoutée réalisée par les Industries extractives et manufacturières n'était multipliée que par 1.5. L'arrêt de l'extraction de la Minette et, surtout, le déclin de la sidérurgie expliquent, pour l'essentiel, cette performance.

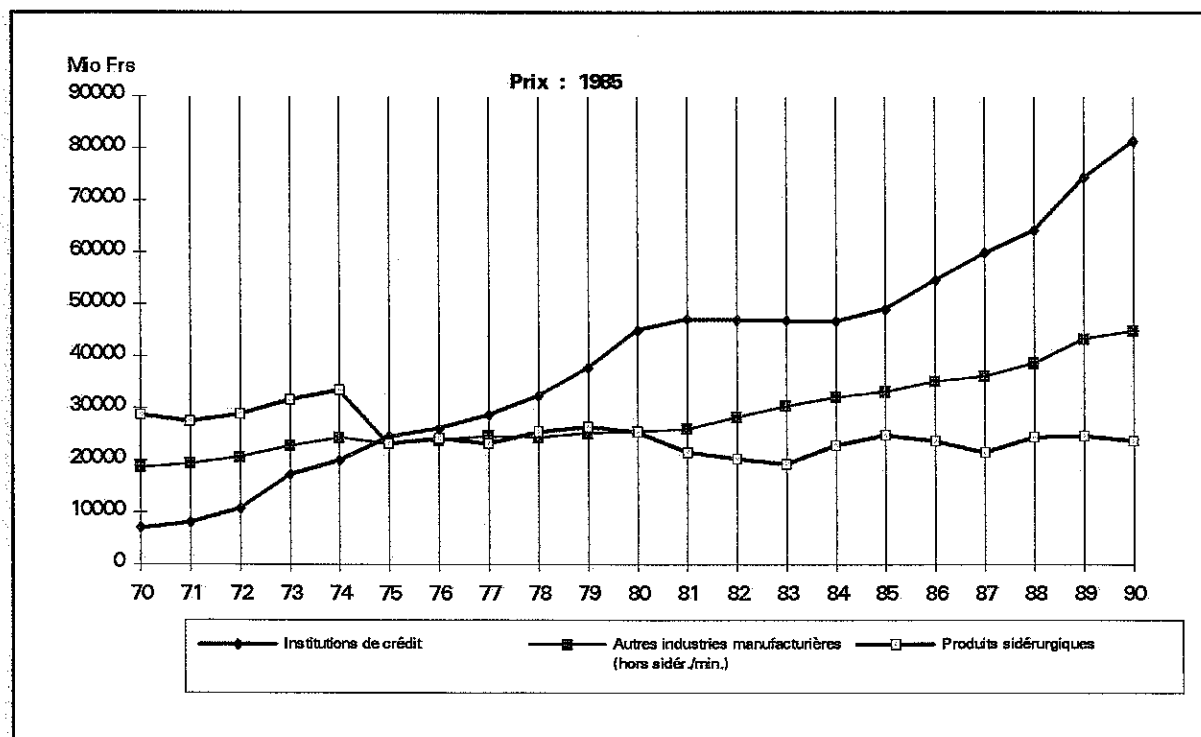
Les deux crises économiques ont durement ébranlé la sidérurgie; malgré les efforts de restructuration dont celle-ci a fait l'objet, son volume de valeur ajoutée n'atteignait plus - en 1990 - que 82.5% de celui qu'elle enregistrait vingt ans plus tôt.

D'autres industries manufacturières ont progressivement pris le relai de la sidérurgie; en effet, si l'on ne tient pas compte de celle-ci, le volume de la "valeur ajoutée" réalisé par les **autres industries manufacturières** a été multiplié par 2.4.

Graphique 10: Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité

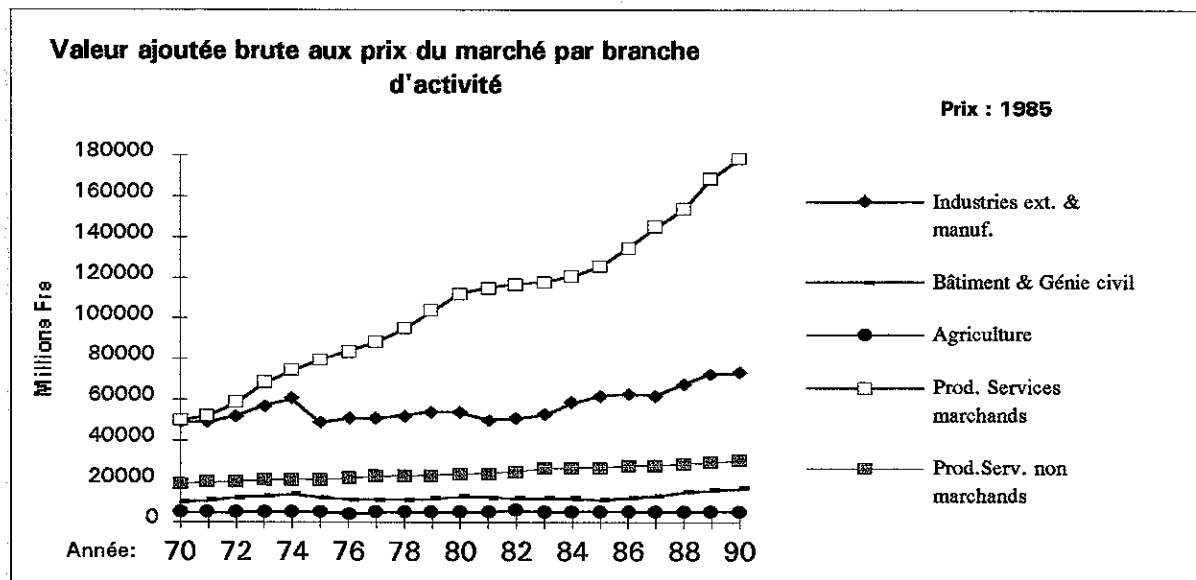


Graphique 11: Valeur ajoutée brute aux prix du marché dans certaines branches d'activité



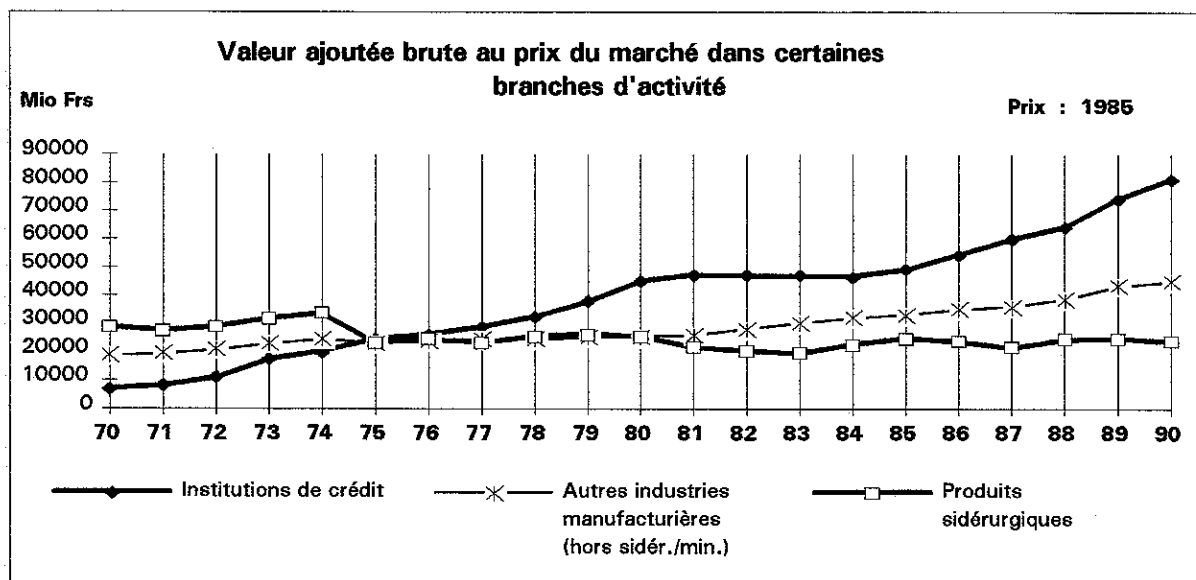
Source : STATEC

Graphique 1.10: Valeur ajoutée brute aux prix du marché, par branche d'activité



Source: STATEC

Graphique 1.11: Valeur ajoutée brute aux prix du marché dans certaines branches d'activité



Source: STATEC

Au cours de la même période (1970-1990), la production du secteur Bâtiment et Génie civil a augmenté de plus de 70%. La particularité de ce secteur tient à son mode de réaction - à contretemps - par rapport aux périodes de crise. Ainsi, la valeur ajoutée réalisée par ce secteur augmente encore entre 1979 et 1980; elle stagne et diminue ensuite jusqu'en 1985. Dans ce secteur, la reprise économique ne se marque pas avant 1986; mais, à partir de cette année, la croissance est fulgurante (+50% en cinq ans).

- L'ampleur de ces transformations apparaît clairement lorsqu'on décompose le PIB selon les parts de production attribuables à chaque branche d'activité.

De 1970 à 1990, on peut ainsi suivre la lente régression de l'Agriculture et du secteur industriel; l'intervention de ce dernier dans le PIB passe ainsi de 45% à 26%.

Le secteur du Bâtiment et Génie civil maintient sa position tout au long de cette période (6.5% - 7.1%).

Par contre, on assiste à une expansion irrésistible des services marchands dont la participation au PIB passe de 33.6% à 49.3% au cours de la même période. En 1990, l'ensemble des Services - marchands et non marchands - contribuent au PIB à concurrence de 63.7%. La tertiarisation de l'économie luxembourgeoise est, alors, accomplie.

- Ce bouleversement total de la structure économique du pays a eu, évidemment, des conséquences importantes sur la composition et sur le niveau du revenu des ménages.

L'importance de tels effets, s'évalue fort bien lorsqu'on examine l'évolution de la population active ainsi que celle des rémunérations des salariés.

2.2. Evolution de la population active [concept intérieur] (cf. graphique 13)

De 1970 à 1990, l'emploi total a gagné près de 49 000 unités, ce qui correspond à une augmentation de 35%.

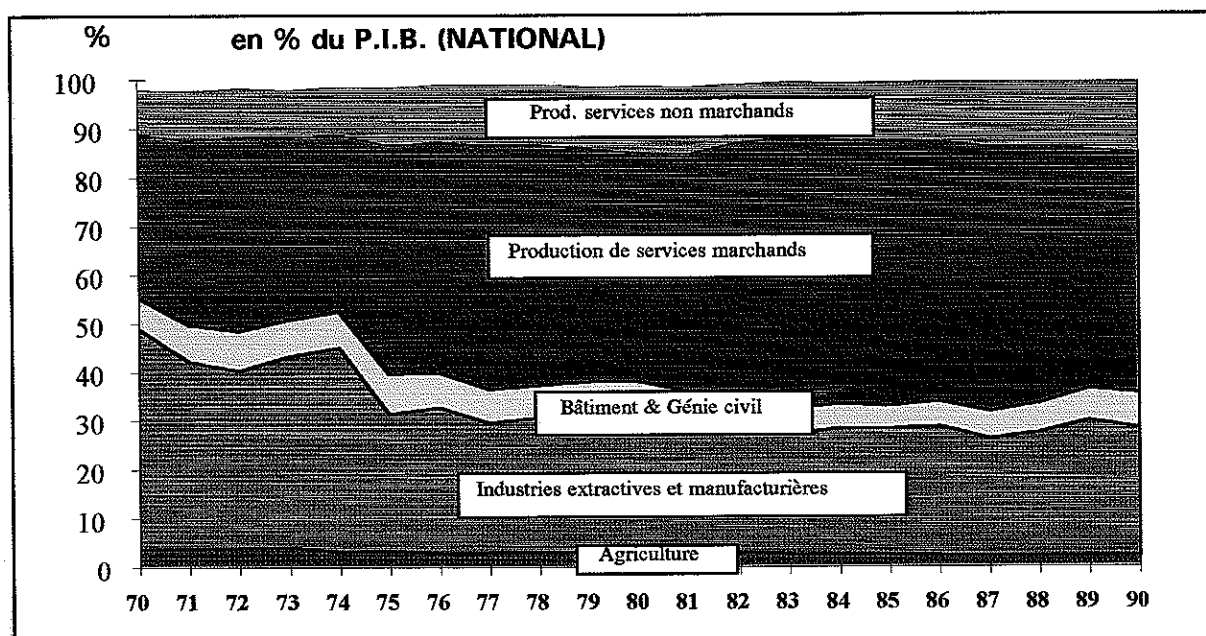
Cette évolution ne s'est pas déroulée de façon régulière, mais en trois temps:

(1) les années 1970-1975 délimitent une première période caractérisée par une forte croissance des volumes d'emploi; en cinq ans, ce dernier s'est accru de quelque 17 000 unités. Le premier choc pétrolier marque le terme de cette première phase;

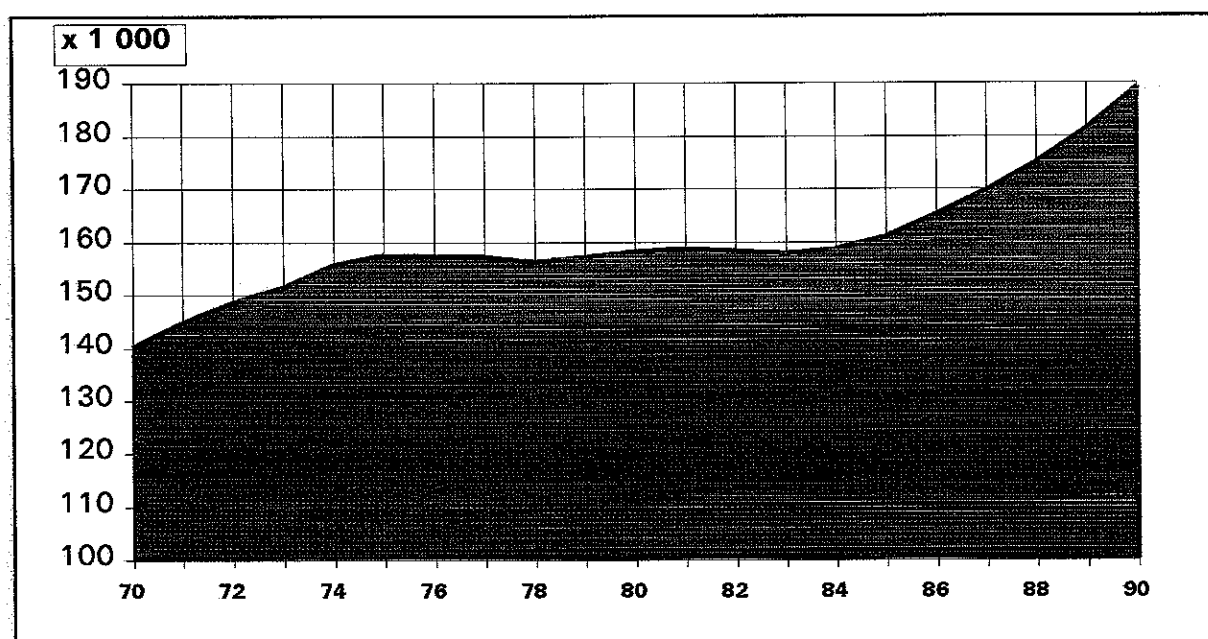
(2) durant les neuf années suivantes (75-84), l'emploi total oscille autour de son niveau de 1975;

(3) entre 1984 et 1990, l'emploi connaît une nouvelle progression, fulgurante cette fois, puisque pas moins de 30 400 emplois ont été créés au cours de ces six années (soit, en moyenne annuelle, 5 000 emplois supplémentaires).

Graphique 12: Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par branche d'activité en % du P.I.B.

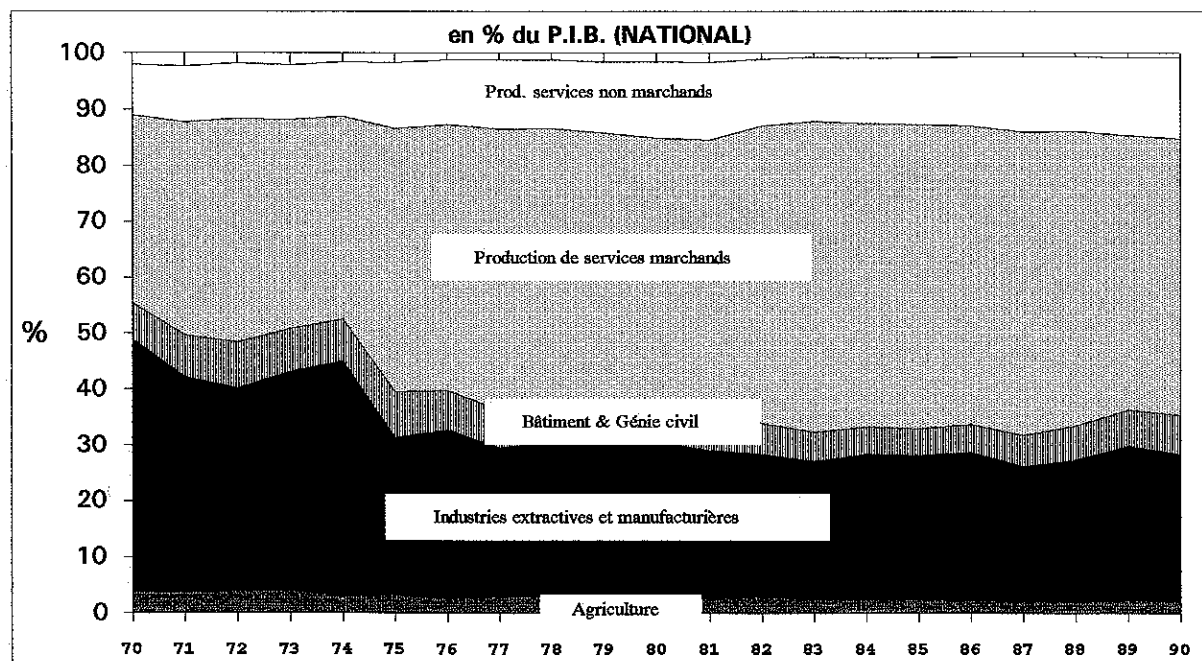


Graphique 13: Evolution de l'emploi total dans le pays



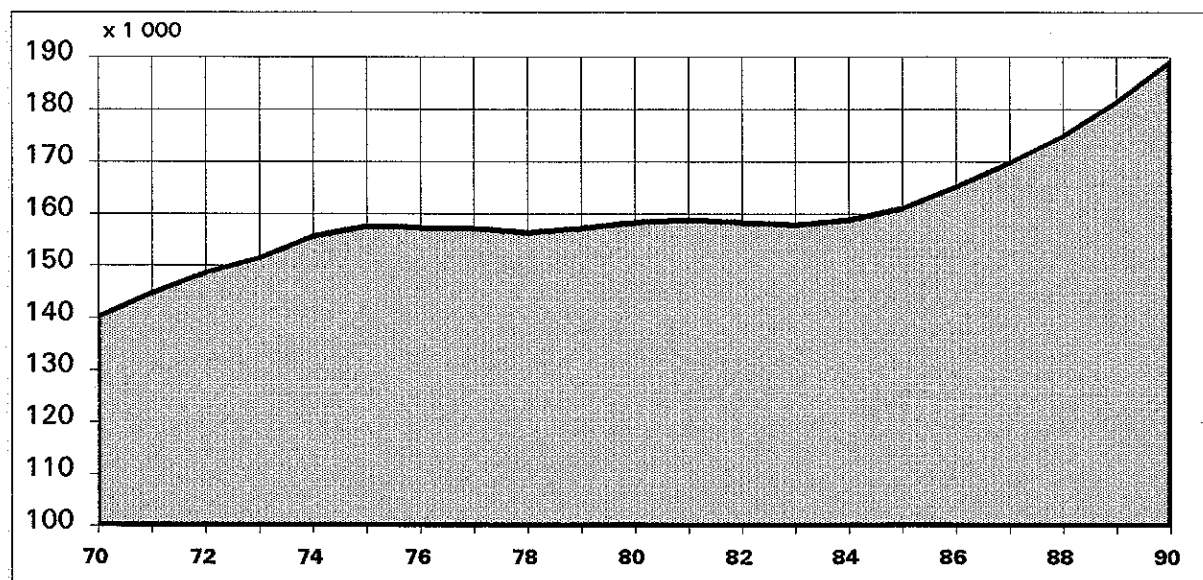
Source: STATEC

Graphique 1.12: Valeur ajoutée brute aux coût des facteurs, par branche d'activité



Source: STATEC

Graphique 1.13: Evolution de l'emploi total dans le pays - (Unité = 1000 personnes)



Source: STATEC

Cette évolution de l'emploi total recouvre, en réalité, de nombreux mouvements d'allures différentes, voire de sens opposés, qui peuvent être mis en évidence par un examen détaillé de chaque branche d'activité (cf. graphique 14).

LES SERVICES

Les variations les plus massives s'observent dans la branche des **Services marchands**. A elle seule, cette branche d'activité prend en compte une augmentation de **49 900** emplois (en 20 ans). Le tracé de cette évolution montre une croissance régulière du nombre d'emplois entre 1970 et 1984, témoignant ainsi de la faible emprise offerte par cette activité aux crises économiques récentes. La forte accélération observée entre 1984 et 1990 (+24 800 emplois en 6 ans, soit: 81.6% du total des emplois créés au cours de cette période) indique, en outre, que la reprise économique a surtout été profitable aux Services marchands.

Dans ce contexte, les institutions de crédit (gains: +6 600 unités) ne constituent pas le seul moteur de la croissance; l'apport des "Autres Services Marchands" (+10 000 unités) est encore plus substantiel et celui des activités de "Commerce, Récupération et Réparation" n'est guère négligeable non plus (+3 900 unités).

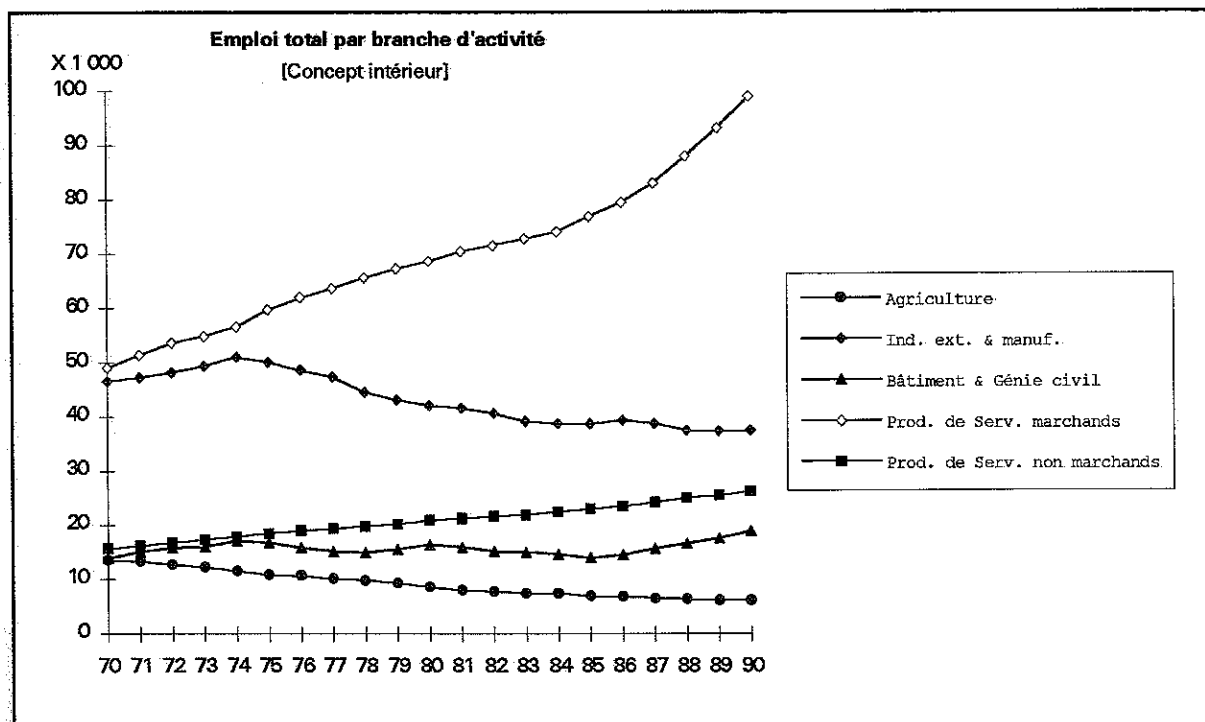
Enfin, il convient aussi de signaler les gains d'emplois additionnels relevant des Services non marchands (+3 800 unités entre 1984 et 1990).

L'INDUSTRIE

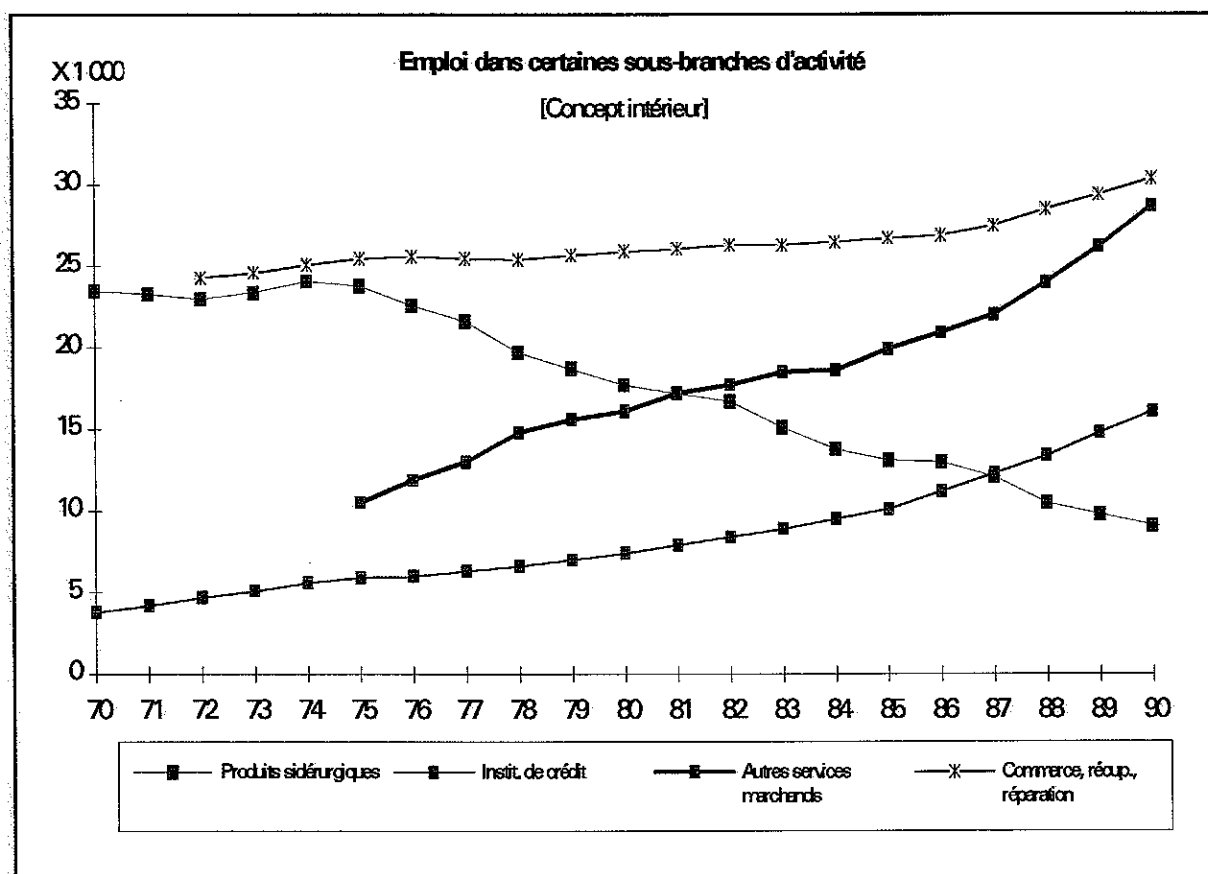
Le contraste est frappant si l'on s'intéresse, ensuite, à l'évolution de l'emploi dans les Industries extractives et manufacturières dont le solde est négatif en fin de période (pertes: -9 100 unités). Ce bilan résulte principalement des réductions d'effectifs survenues dans la Sidérurgie: en 1990, on y dénombrait 9 100 emplois contre 23 500 en 1970.

Les autres industries manufacturières ont partiellement compensé les déficits d'emplois enregistrés dans la Sidérurgie; pour l'ensemble de la période de référence, leur gain en emplois s'élève à 3 500 unités. Si ce secteur d'activité a un peu mieux résisté aux deux crises économiques, il a toutefois connu des pertes régulières d'emploi entre 1975 et 1983. La fin des années 1980 semble lui ouvrir de meilleures perspectives puisque 3 400 emplois ont été créés en l'espace de six années (1984-1990).

Graphique 14 : Evolution de l'emploi par branche d'activité

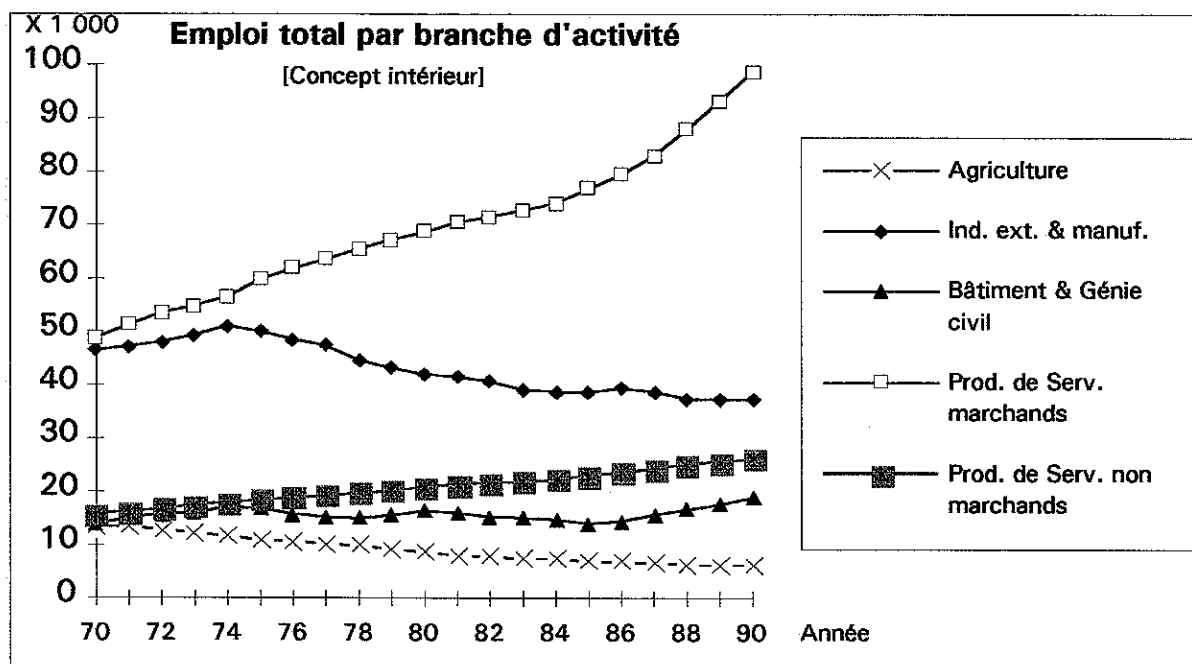


Graphique n°15: Evolution de l'emploi dans certaines sous-branches d'activité



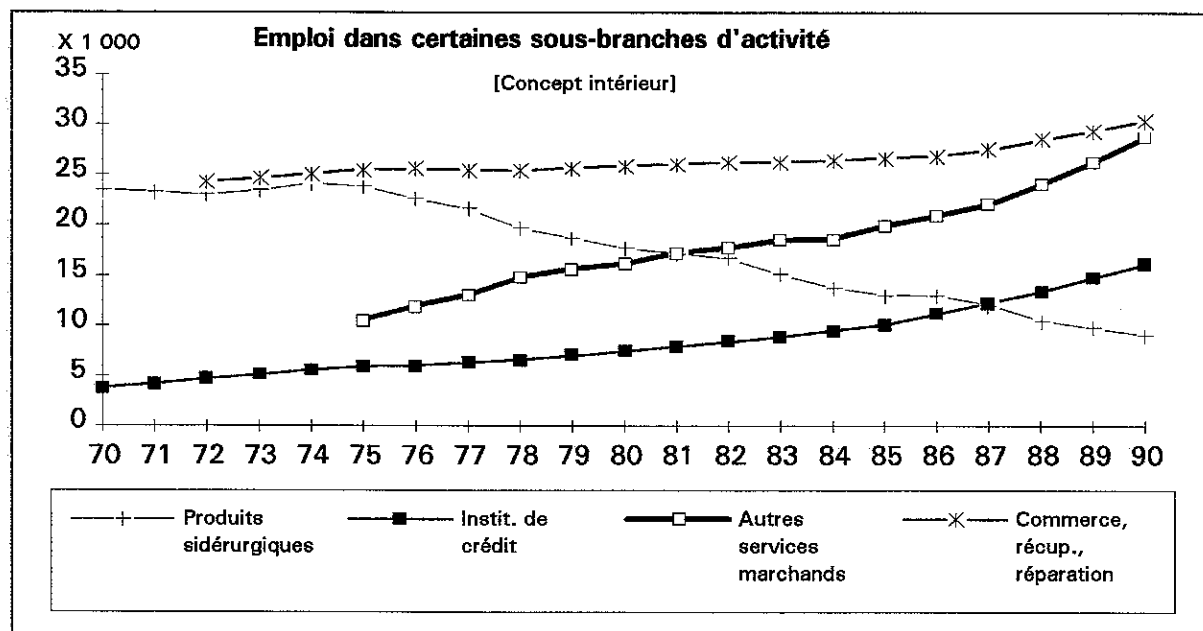
Source : STATEC

Graphique 1.14: Evolution de l'emploi par branche d'activité



Source: STATEC

Graphique 1.15: Evolution de l'emploi dans certaines sous-branches d'activité



Source: STATEC

LE BÂTIMENT ET LE GÉNIE CIVIL

L'effectif des emplois progresse de 5000 unités dans cette branche. En 1974, le seuil des 17000 emplois est dépassé. Ce niveau d'emploi régresse ensuite régulièrement; il ne sera plus atteint avant 1989. Dans cette branche d'activité, la reprise économique n'a pas été sensible avant 1986. Mais elle enregistre ensuite un gain de 4400 emplois, en quatre années seulement (1986-1990).

L'AGRICULTURE

Le nombre de personnes actives employées dans l'Agriculture n'a pas cessé de diminuer au cours de ces vingt années. Les 13600 unités recensées en 1970 sont devenues 6200 en 1990, soit une réduction de 54.4%.

Mesuré en termes d'emplois, le déclin de l'Agriculture n'est pas un phénomène spécifique au Luxembourg; il touche nos voisins avec une intensité comparable.

Bilan

Tous ces mouvements observés au sein des différentes branches d'activité ont progressivement remodelé la configuration de l'emploi au Luxembourg.

Ce phénomène s'est, tout d'abord, développé selon un rythme régulier jusqu'en 1984; il a connu, ensuite, une accélération brutale.

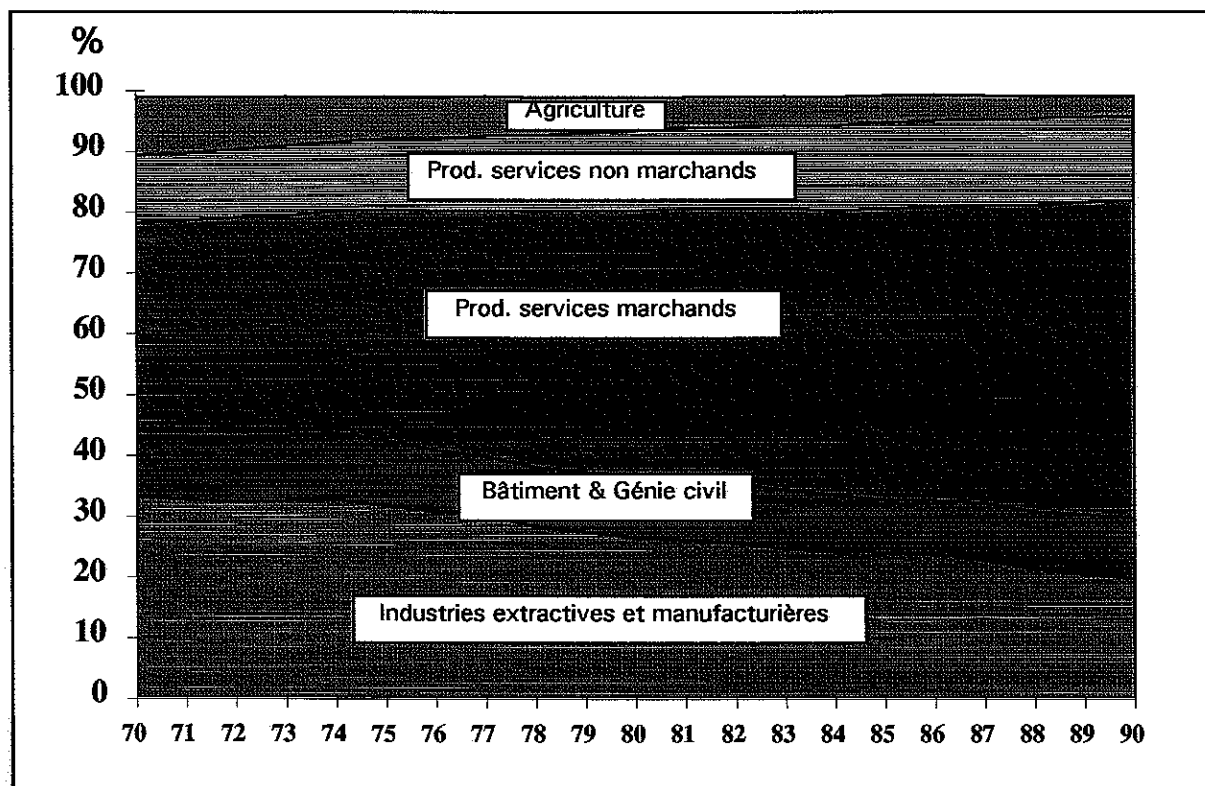
Il en résulte une structure de l'emploi actuel radicalement différente de celle qui prévalait au début des années 1970:

- les Services (marchands et non marchands) représentent aujourd'hui plus de 66% de l'emploi total (contre 44% en 1970);
- l'Industrie détient désormais moins de 20% de l'emploi total (contre 33.3% en 1970);
- enfin, la part prise par l'Agriculture dans l'emploi total a été divisée par trois; de 9.7% - en 1970 -, elle est passée à 3.3% en 1990.

Les autres modifications de la population active

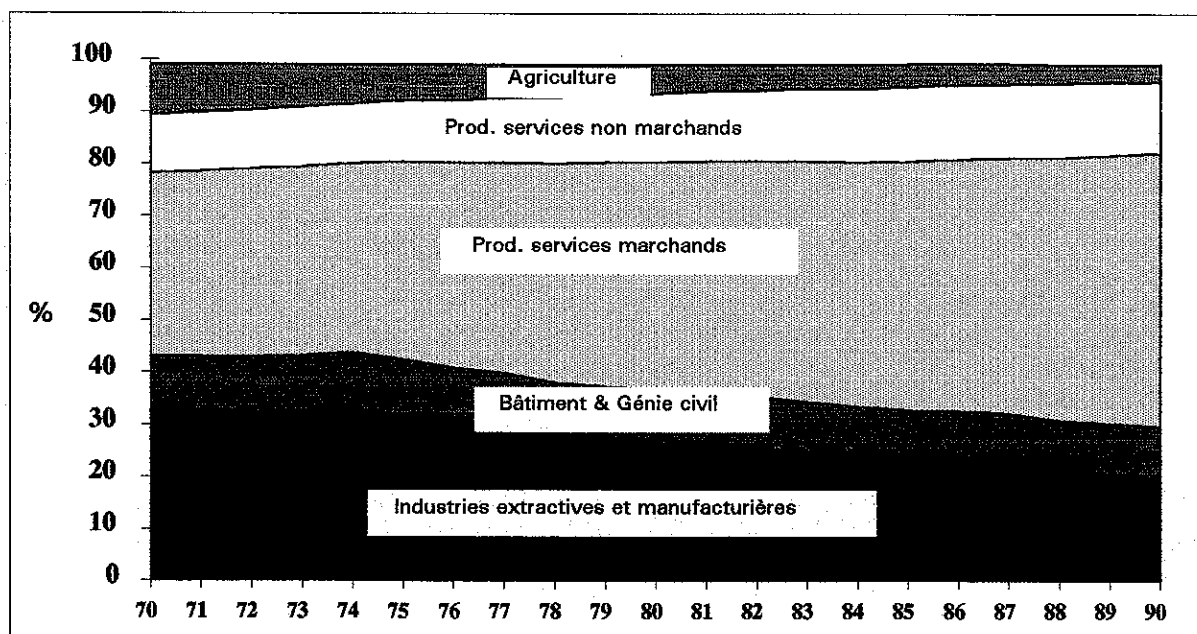
Au cours de la période 1970-1990, le Luxembourg - comme les autres pays européens - a été touché par deux crises économiques importantes.

Graphique 16: Contributions des branches d'activité à l'emploi total (%)



Source: STATEC

Graphique 1.16: Contribution des branches d'activité à l'emploi total (%)



Source: STATEC

Les répercussions de ces crises sont cependant loin d'avoir eu des effets similaires chez nous et chez nos voisins.

Ainsi, du point de vue de l'emploi, il est tout à fait clair que le Luxembourg occupe une position privilégiée. Cette situation résulte surtout du fait que les réductions d'effectifs dans certaines branches comme l'Agriculture et l'Industrie ont été largement compensées par le développement de l'emploi dans le secteur des Services. Dans les pays voisins, ce mécanisme n'a pas fonctionné selon la même intensité.

L'évolution de la structure de l'emploi survenue en vingt ans a donc été accompagnée d'un développement important du secteur tertiaire, mais aussi d'autres phénomènes tels que la "salarisation".

Outre la nouvelle répartition des emplois par branche d'activité, il y a lieu de mentionner l'évolution concomitante d'autres éléments qui définissent le profil actuel de la population active ayant un emploi:

- * la proportion des emplois indépendants a fortement diminué ⁽¹⁾ tandis que celle des salariés dépasse, depuis 1989, le seuil de 90%;
- * la part des femmes y est de plus en plus importante (entre janvier 1984 et décembre 1990, la proportion de femmes au sein de l'emploi salarié est passée de 32.5% à 34.7%; dans le même temps, l'effectif des femmes salariées (+33.7%) a augmenté plus vite que celui des hommes salariés (+28.8%);
- * le niveau de qualification s'élève avec, en corollaire, une entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail;
- * les départs vers la retraite / pré-retraite sont de plus en plus fréquents avant 65 ans et, même, avant 60 ans;
- * une part de plus en plus large des emplois revient à des étrangers (46.4% des salariés) et, surtout au cours des dernières années, à des frontaliers (17.8% de l'emploi total, en 1990).

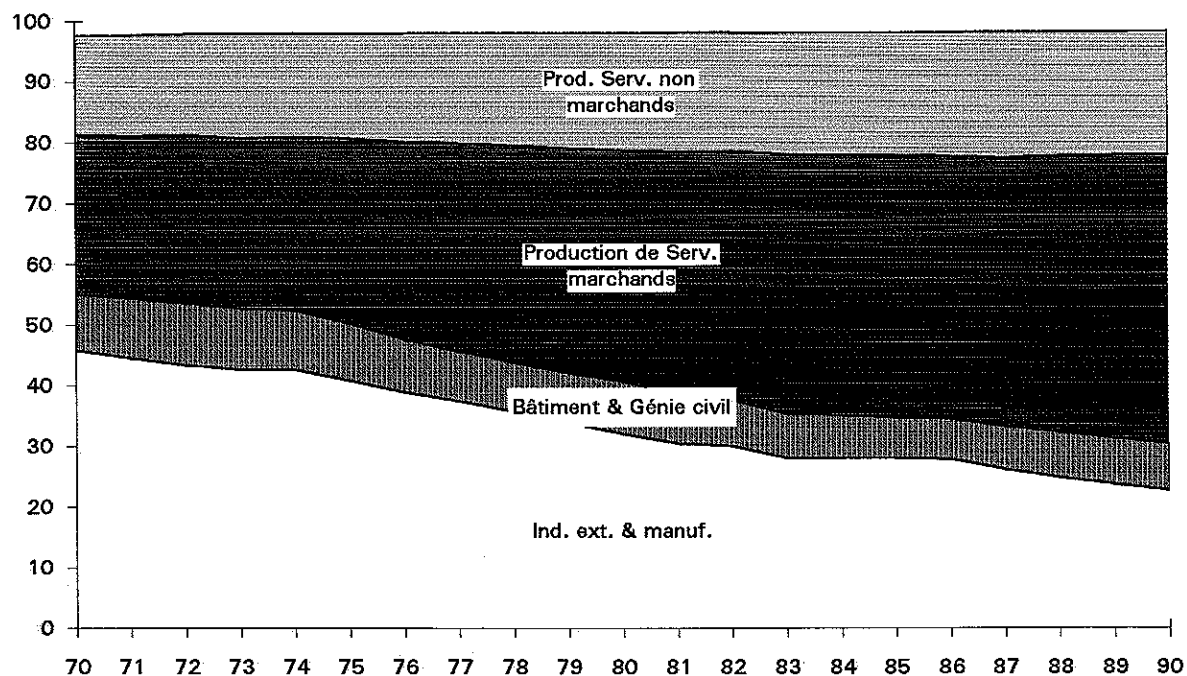
2.3. Evolution de la structure des rémunérations des salariés

De 1970 à 1990, la structure des activités du pays a été progressivement modifiée, composant ainsi un paysage économique nouveau.

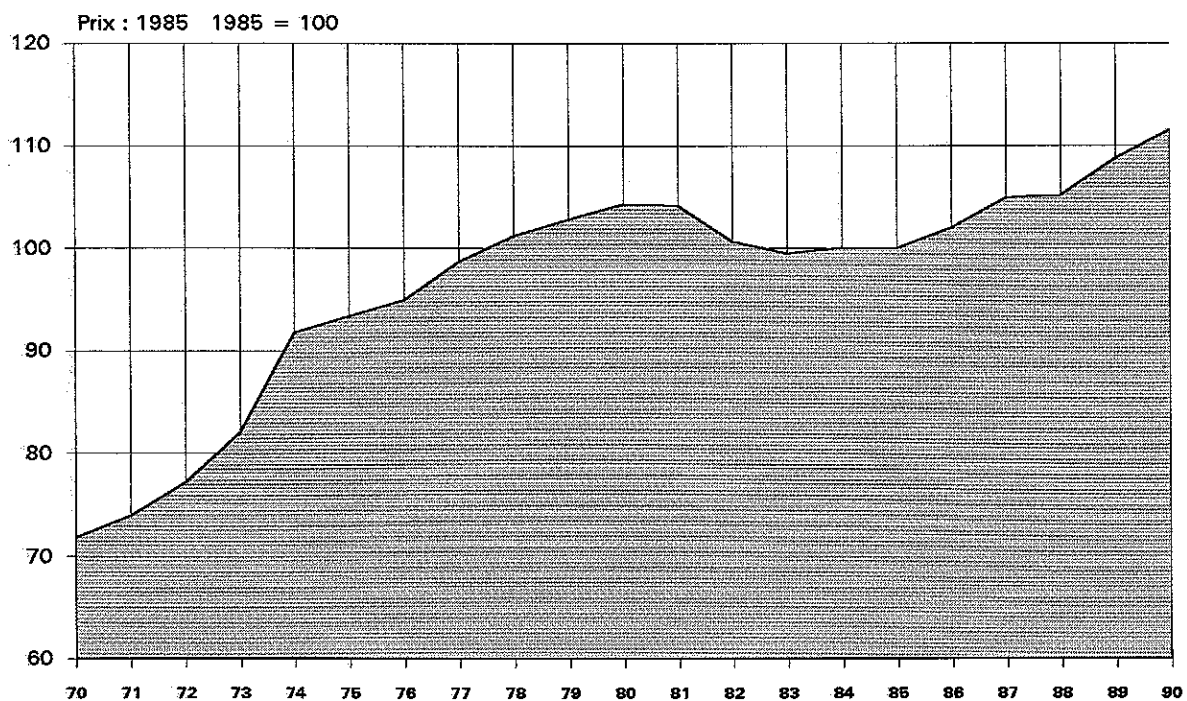
De nombreux facteurs associés à cette transformation ont eu un impact sur le niveau et la composition du revenu des ménages. Parmi ceux-ci, les "Rémunérations des salariés" ont joué un rôle déterminant.

(1) Ce phénomène tient surtout à la forte diminution des effectifs d'agriculteurs et aussi, dans une certaine mesure, à celle des commerçants indépendants.

Graphique 17 : Rémunérations des salariés par branche d'activité, en % du total

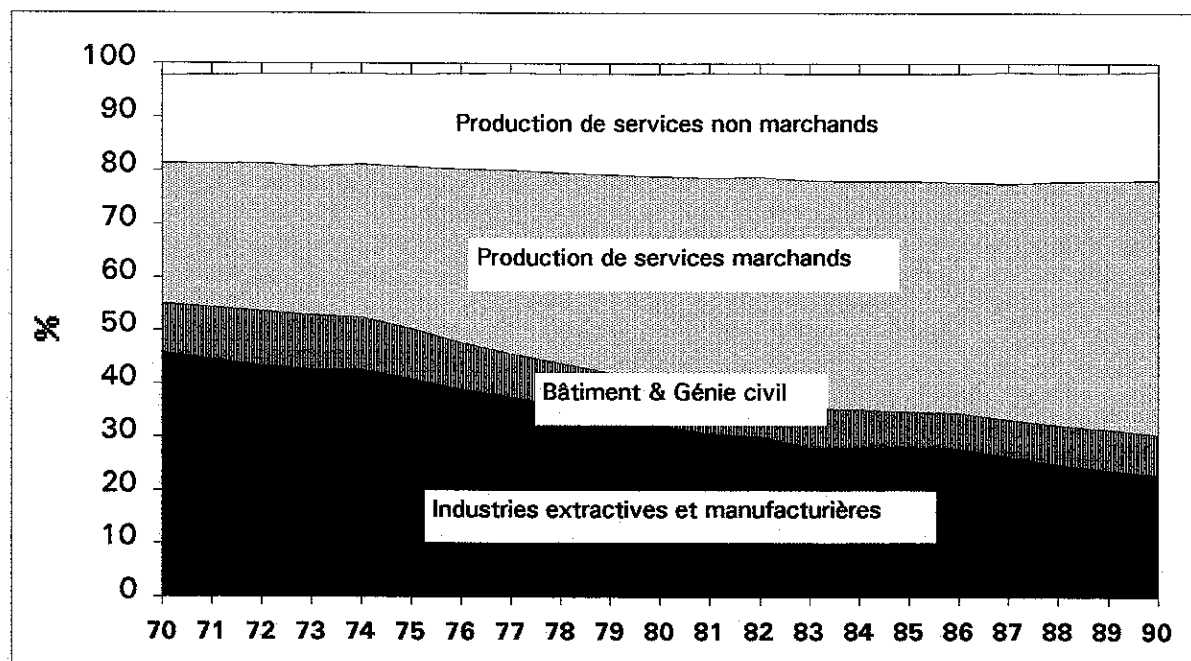


Graphique n°18: Rémunérations des salariés, par salarié : Evolution



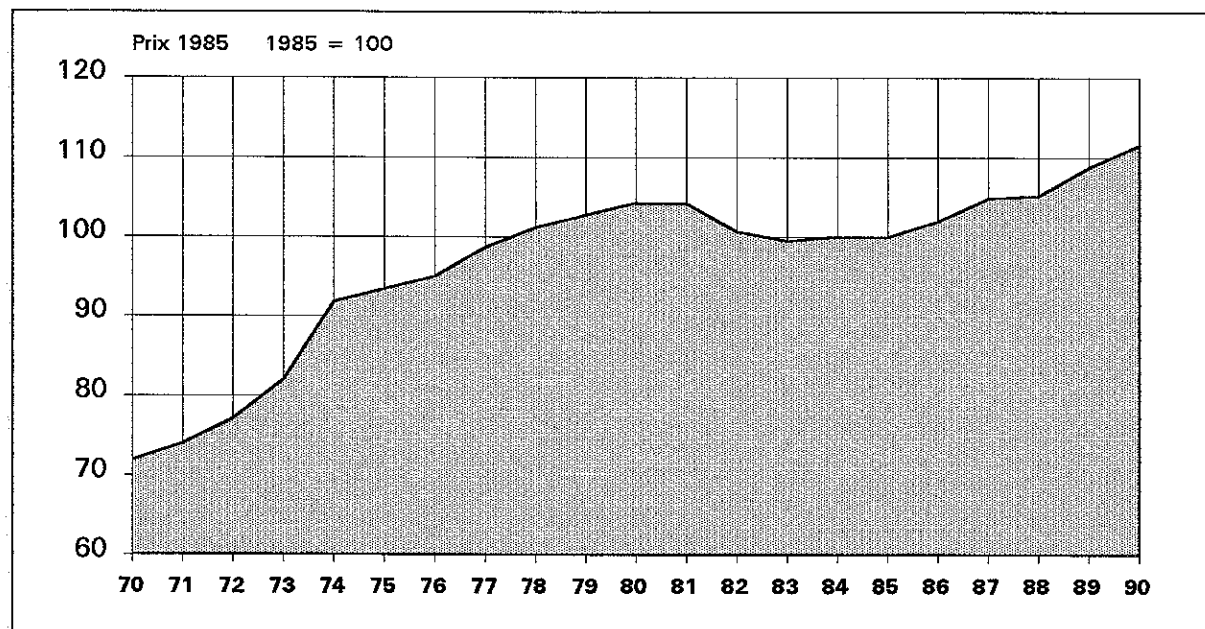
Source : STATEC

Graphique 1.17: Rémunérations des salariés par branche d'activité en % du total



Source: STATEC

Graphique 1.18: Rémunérations des salariés par salarié: Evolution



Source: STATEC

Ces vingt années ont, en effet, été marquées par une expansion constante du salariat; cette expansion s'est, de plus, déroulée selon des conditions bien particulières liées au redéploiement de l'activité économique (transfert du poids du salariat industriel vers les services, par exemple). Il s'ensuit qu'en 1990, la population des salariés est bien différente de ce qu'elle fut en 1970. Les différences apparaissent, non seulement au niveau de sa composition démographique (les femmes y sont de plus en plus nombreuses), mais aussi au niveau d'autres caractéristiques relevant de la nouvelle structure professionnelle des salariés (degré de qualification plus élevé, diversification des catégories socio-professionnelles).

L'effet de ces changements apparaît bien lorsqu'on examine la répartition des rémunérations des salariés par branche d'activité (Cf graphique 17).

- Au cours de la période de référence, le secteur des Services (marchands et non marchands) a pris une part prépondérante dans cette répartition; au départ, ce secteur distribuait 42.6% de l'ensemble des rémunérations; au fil des années, cette part s'est élargie pour atteindre 68% en 1990.

- Dans l'entre-temps, le Bâtiment et le Génie civil connaissent un léger tassement (9.3% à 7.7% du total des rémunérations) tandis que la part de l'Industrie diminuait de 23 points (45.8% moins 22.8%).

Les "Rémunérations des salariés par salarié" fournissent une indication plus directe à propos de l'impact de tels changements sur le bien-être de la population.

Cet indicateur révèle que la rémunération moyenne par salarié a progressé, en termes réels⁽¹⁾, de 55% en vingt ans.

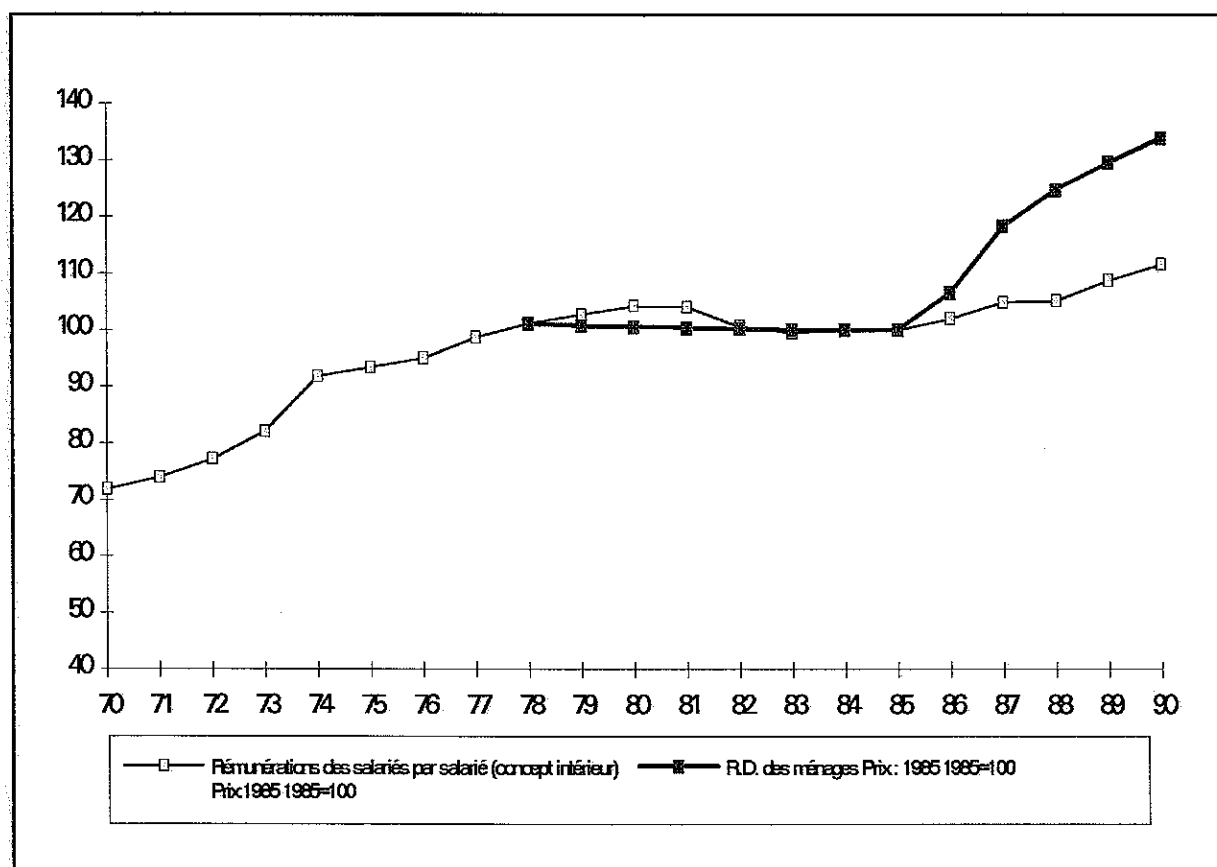
Le tracé de cette évolution montre une ascension brutale entre 1970 et 1974, suivie d'un ralentissement jusqu'en 1980; les cinq années suivantes ont été marquées par une inversion de tendance; mais, dès 1986, on assiste à une nouvelle hausse: la valeur de cet indicateur gagne 11.6% en cinq ans.

Comme les rémunérations des salariés constituent l'une des principales sources du revenu des ménages, on conçoit aisément que ces deux indicateurs soient associés d'une certaine façon et ce, d'autant plus, que la proportion des salariés dans la population s'accroît.

- Mais qu'en est-il réellement?
- Le revenu des ménages suit-il automatiquement les oscillations des rémunérations des salariés? Et, dans l'affirmative, comment se présentent les tracés de l'évolution de ces deux indicateurs?

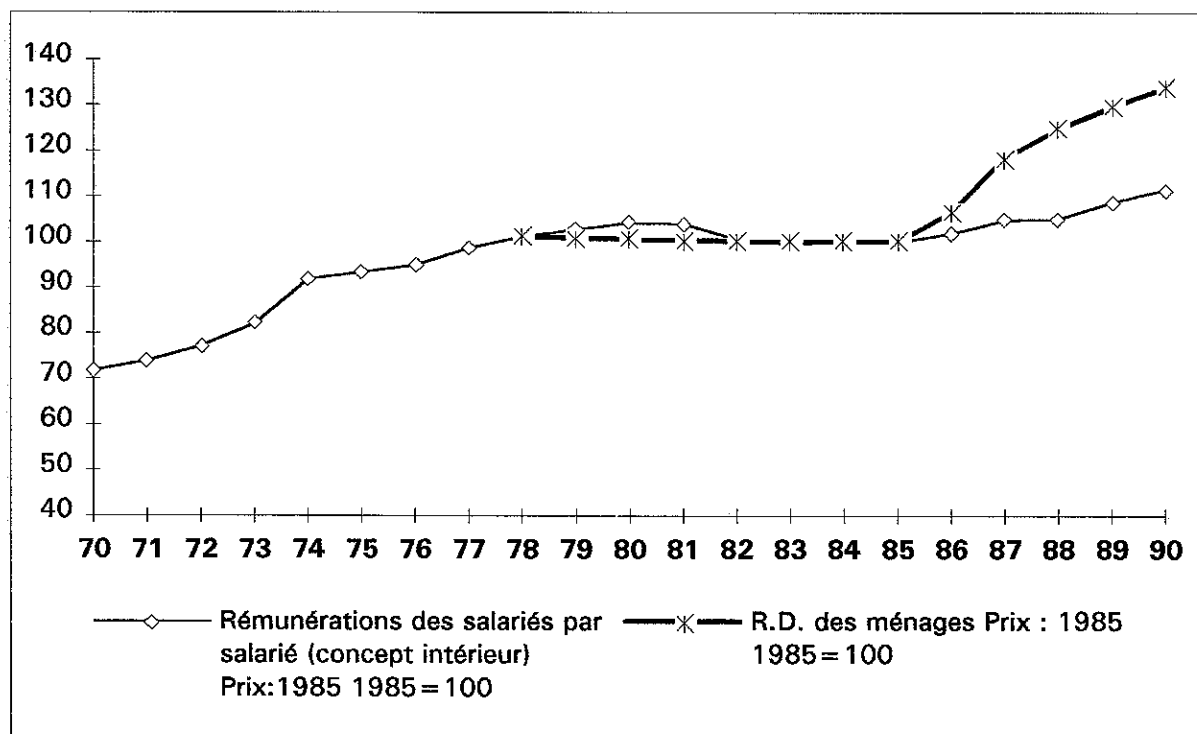
(1) l'inflation étant déduite.

Graphique 19: Evolution des rémunérations des salariés/salarié et du Revenu Disponible des ménages



Sources : STATEC & PSELL/C.E.P.S.-INSTEAD

Graphique 1.19: Evolution des rémunérations des salariés par salarié et du Revenu disponible des ménages



Sources : STATEC & PSELL - CEPS/Insead

L'examen de leur profil ne contredit pas l'hypothèse d'une corrélation entre eux. Mais il soulève aussi d'autres questions.

- Au départ, on ne s'attend pas à une superposition parfaite de la courbe des rémunérations des salariés avec celle du Revenu disponible des ménages, dans la mesure où celui-ci est également composé d'autres types de revenus et sensible donc à d'autres sources de variation. Aussi faut-il souligner l'étroite relation entre ces deux indicateurs, comme le montre le graphique ci-contre:

- a. au tassement des rémunérations des salariés correspond un profil plat du R.D. des ménages (entre 1978 et 1985);

- b. dès que ces rémunérations progressent, le R.D. des ménages suit le même mouvement à la hausse (1986-1990).

Les deux indicateurs évoluent tout d'abord de façon symétrique; ensuite, les deux courbes s'écartent l'une de l'autre (à partir de 1986).

La reprise économique de 1984/85 se traduit par une hausse progressive des salaires et du R.D. des ménages; mais, pour ce dernier cas, le rythme de progression est nettement plus rapide.

Sur base de ces résultats, on se rend donc compte que l'indicateur relatif aux "Rémunérations des salariés" fournit une référence utile pour apprécier les grandes tendances d'évolution du R.D. des ménages; mais, elle est manifestement insuffisante pour déterminer l'ampleur des répercussions de la croissance sur le R.D. des ménages eux-mêmes:

- entre 1985 et 1990, la hausse atteint 11.6% pour les Rémunérations des salariées/salariés et 34% pour le R.D. des ménages.

Un tel écart entre les deux indicateurs pose évidemment problème. A ce stade de l'examen, il semble toutefois difficile de proposer une explication simple.

En effet, l'évolution du R.D. des ménages peut condenser toute une série de phénomènes qui se sont développés ou accélérés au cours de ces quelques années de prospérité, dont:

- + la contraction de la taille des ménages
- + l'extension de l'activité féminine (transformation d'emplois à temps partiel en emplois à temps plein)
- + la revalorisation des revenus de transfert.

Des modifications de cette nature ont évidemment eu des répercussions sur le niveau du revenu des ménages; mais elles ne sont pas produites par hasard. On voit, à nouveau, tout l'intérêt que représente l'étude de cette période 1985-1990, ainsi que la confrontation entre des informations macro et micro-économiques.

Section 3. Les indices de Consommation dans la comptabilité nationale

Les comptes nationaux fournissent encore d'autres informations susceptibles d'éclairer les transformations qui se sont opérées au niveau des conditions de vie dans le pays.

La Consommation finale nationale constitue l'un de ces éléments.

3.1. La consommation finale nationale et le P.I.B. (version nationale)

Cet élément recouvre l'ensemble des dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques.

En vingt ans, la valeur de la consommation finale a pratiquement doublé (+87%, aux prix de 1985).

Comme l'illustre le graphique suivant, cet indice évolue presque de façon parallèle au P.I.B. dont il est l'un des principaux composants (l'écart entre ces deux indices mesure - pratiquement - l'effort d'investissement brut de la nation):

- la consommation ralentit ou stagne durant les périodes de crise;
- les phases de ralentissement semblent, toutefois, plus longues pour la consommation que pour le P.I.B.;
- lors de l'amorce des années de forte croissance (85-90), le P.I.B. connaît une accélération plus forte que la consommation; il s'est ainsi créé, au fil des années, un écart de plus en plus important entre la valeur de l'indice de consommation finale dans le pays et celle du P.I.B.

3.2. La consommation des ménages⁽¹⁾ et le revenu des ménages⁽²⁾

Au cours de la période examinée (1970-1990), la consommation finale des ménages (ou consommation privée) a été multipliée par 1.9 contre 1.7 pour la consommation collective des administrations publiques (prix: 1985).

En théorie, la consommation finale des ménages devrait correspondre à la somme des diverses structures de consommation des ménages⁽³⁾.

(1) Approche macro-économique, Comptabilité nationale, STATEC.

(2) Approche micro-économique, PSELL, CEPS.

(3) En pratique, il est cependant délicat de passer du niveau de la consommation des ménages à sa synthèse nationale.

Cet indice de la comptabilité nationale fournit ainsi, indirectement, une information quant aux fluctuations du niveau de vie des ménages:

on peut, en effet, s'attendre à ce que la courbe de consommation privée s'élève chaque fois que le niveau de vie des ménages connaît une hausse sensible.

Le graphique n° 21 ci-contre permet de formuler les deux remarques suivantes:

(1) entre 1980 et 1983, la consommation privée nationale se maintient au même niveau; selon nos estimations, il en va de même pour le revenu des ménages sinon que la période de stagnation de ce dernier se poursuit jusqu'en 1985 (les pratiques de désépargne pourraient expliquer l'élévation modérée de la consommation, observée entre 1983 et 1985, alors que le niveau du revenu des ménages demeurerait inchangé);

(2) l'accélération de la consommation nationale privée entre 1985 et 1990 correspond clairement à une élévation du niveau de vie des ménages; selon le rythme de croissance de ce dernier, on aurait même pu s'attendre à une augmentation encore plus forte du volume de la consommation nationale privée (celui-ci s'accroît de 21% tandis que la croissance du R.D. des ménages atteint 34%).

3.3. La consommation nationale privée par habitant

Toute augmentation de la population totale du pays induit nécessairement un effet positif sur le volume de la consommation nationale des ménages.

On obtient donc une appréciation plus exacte de la croissance de la consommation privée lorsque celle-ci est calculée par habitant.

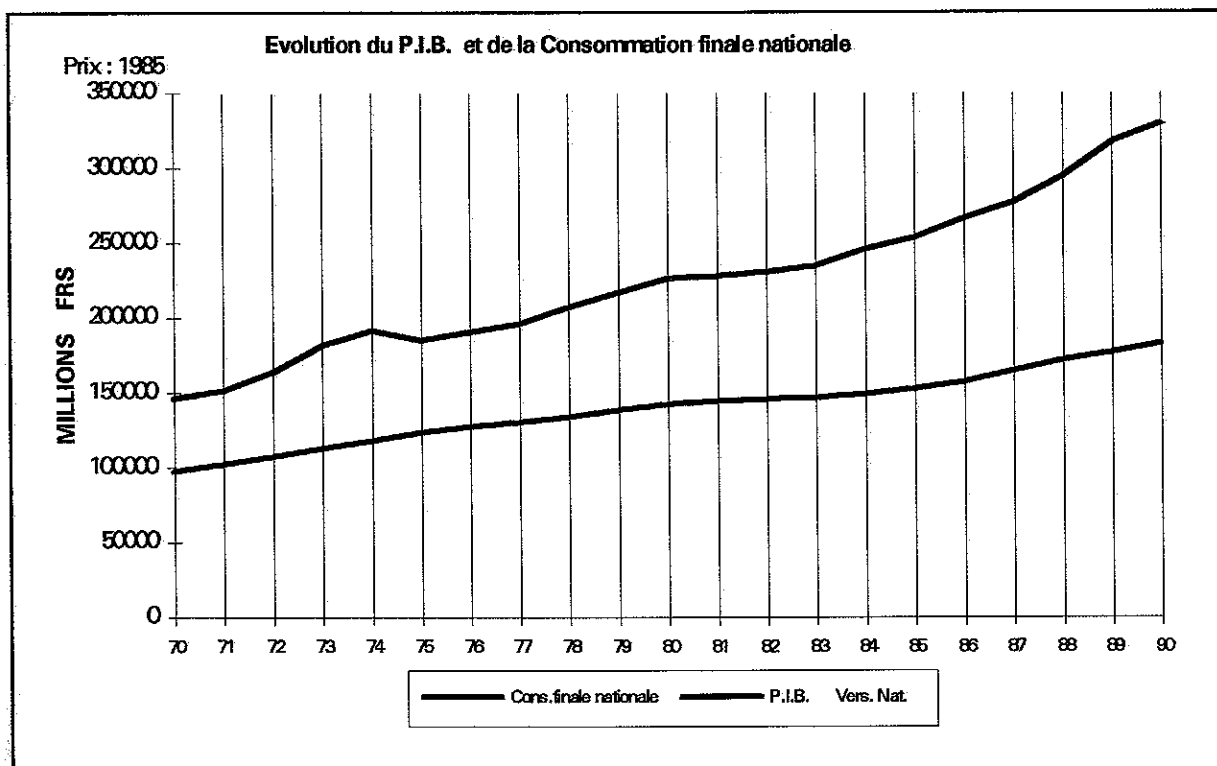
Effectivement, la croissance de la consommation nationale privée par habitant est légèrement en retrait par rapport à la consommation finale des ménages (-9%).

Les autres relations - déjà commentées au point précédent - sont à nouveau vérifiées. Ainsi, l'effet de symétrie avec le revenu des ménages (par Unité de consommation) est plus net au cours de la période 1980 -1985.

Ensuite, le R.D. des ménages (par U.C.) augmente à un rythme deux fois plus rapide que celui de la consommation privée par habitant (+37.6% contre 15.8%).

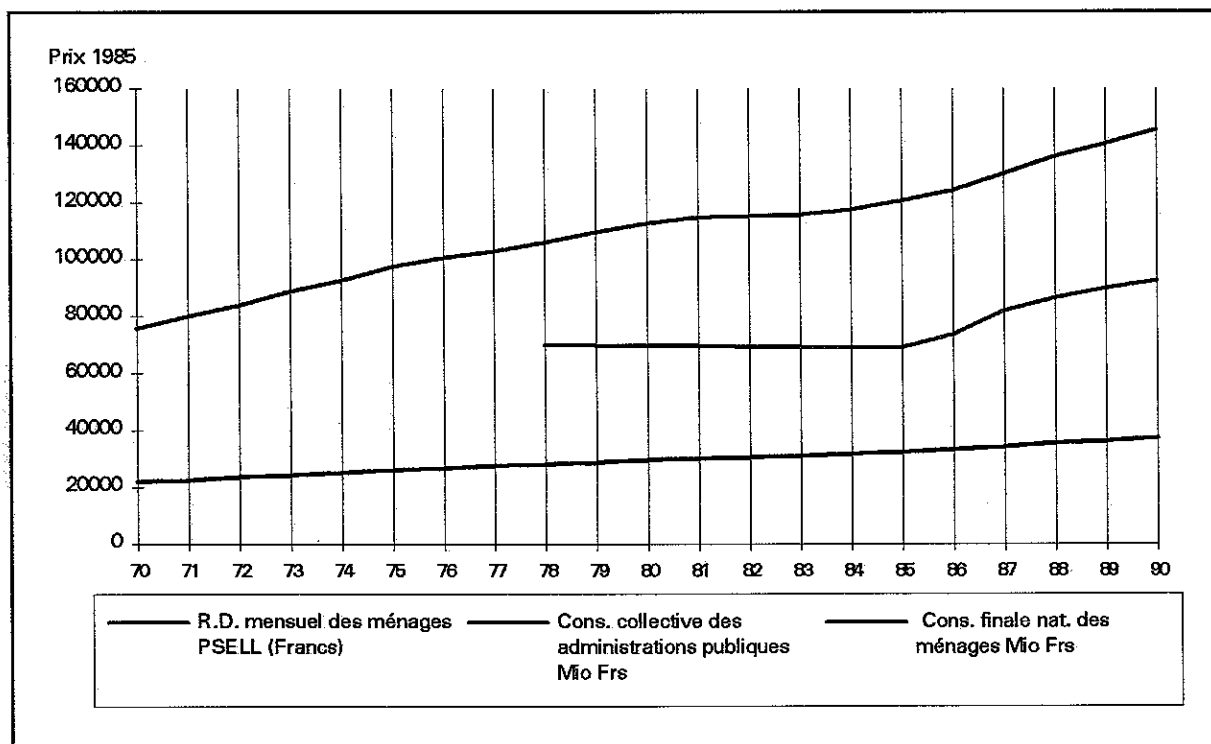
Dès l'instant où la reprise économique se manifeste (1985-1990), l'écart se creuse progressivement entre la consommation privée et d'autres indices tels que le P.I.B. par habitant ou le revenu des ménages. Il semble ainsi que les années de prospérité tendent à renforcer les pratiques d'épargne dans les ménages. Les informations collectées dans les ménages (dans l'enquête PSELL du CEPS) confirment, par

Graphique 20 : Evolution du P.I.B. et de la Consommation finale nationale



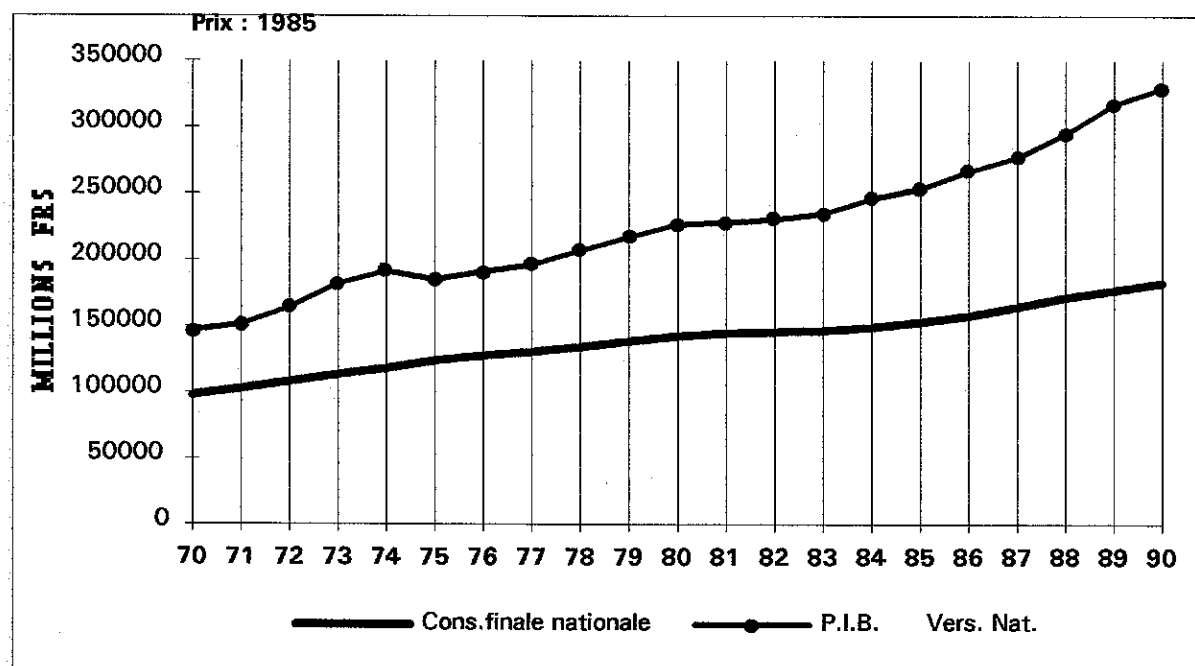
Source: STATEC

Graphique 21: Evolution du Revenu disponible des ménages et des Indices de Consommation



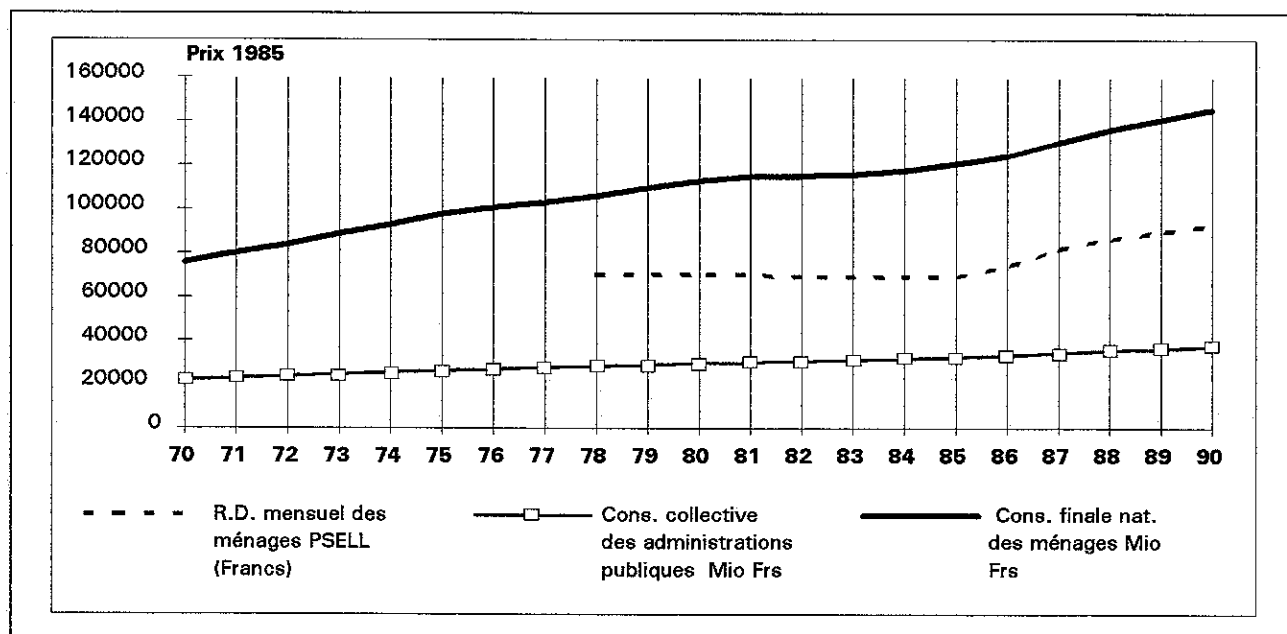
Source: STATEC - PSELL-CEPS/INSTEAD

Graphique 1.20: Evolution du P.I.B. et de la Consommation finale nationale



Source: STATEC

Graphique 1.21: Evolution du Revenu disponible des ménages et des Indices de Consommation



Sources : STATEC & PSELL - CEPS/Instead

ailleurs, cette tendance. Au cours de la période 1985-1990, on observe, en effet, une épargne plus régulière dans les ménages, mais aussi un recours plus fréquent à l'endettement (chez certains ménages, ces deux pratiques peuvent même coexister⁽¹⁾).

3.4. Répartition de la Consommation nationale privée, par fonctions

L'évolution des différentes fonctions de consommation révèle, elle aussi, les mutations qui se sont produites dans le mode de vie de la population, au cours de la période 1970-1990.

Au sens strict, ces agrégats nationaux ne reflètent pas directement la façon concrète dont les dépenses sont réparties au sein du budget des ménages. Leur observation permet néanmoins de dégager les grandes tendances qui ont organisé le comportement de la population en ce domaine.

Par exemple, il est manifeste que le volume des dépenses consacré aux produits alimentaires et à l'habillement n'a pratiquement pas varié en vingt ans (aux prix de 1985):

- les dépenses pour les produits alimentaires ont plutôt diminué
- tandis que celles relatives à l'habillement ont légèrement augmenté.

Par contre, les trois autres fonctions examinées ont connu une ascension fulgurante:

- le volume de la fonction "Transports et Communications" (par habitant) a été multiplié par trois;
- celui du logement comme celui des "Autres biens et Services" a été multiplié par 1.8.

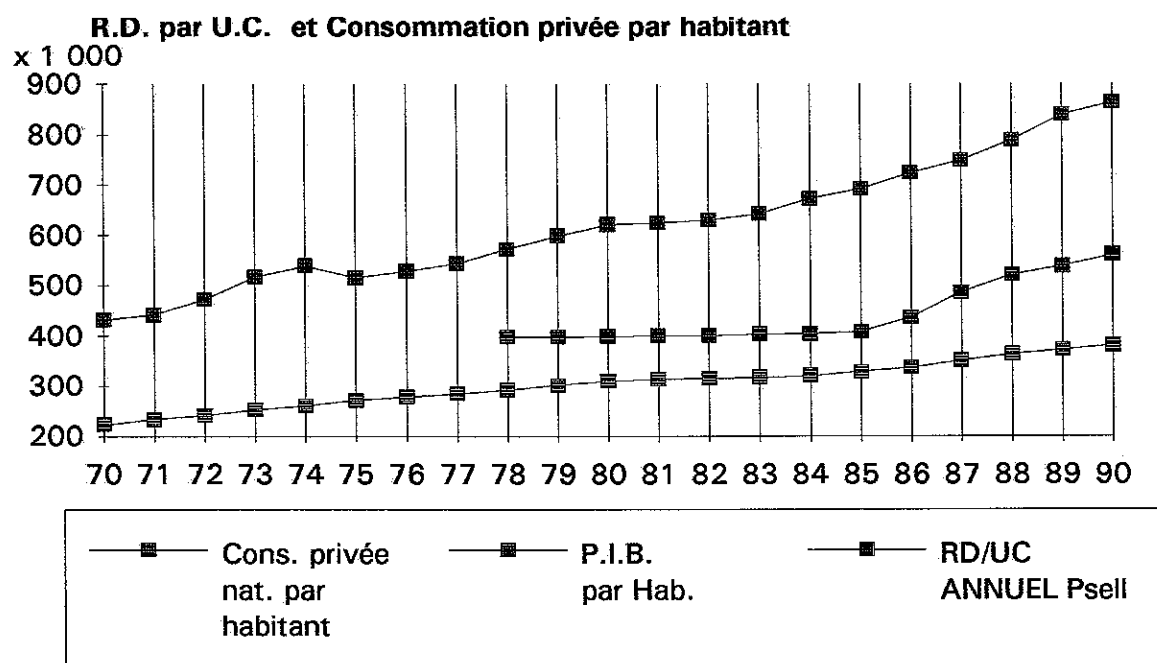
En 1990, le volume de la fonction "Transports et Communications" égalait celui du "Logement"; mais, surtout, chacune de ces deux fonctions dépassait - en volume - le total des Produits alimentaires et de l'habillement réunis.

Il est ainsi évident que la structure de la Consommation nationale privée diffère absolument aujourd'hui de celle que l'on enregistrait au début des années septante (et, même, au début des années 80). L'évolution du mode de vie reflète bien ici les transformations qui ont remodelé la physionomie du pays au cours des vingt dernières années.

On peut encore présenter une synthèse de cette évolution grâce au concours des trois indicateurs suivants:

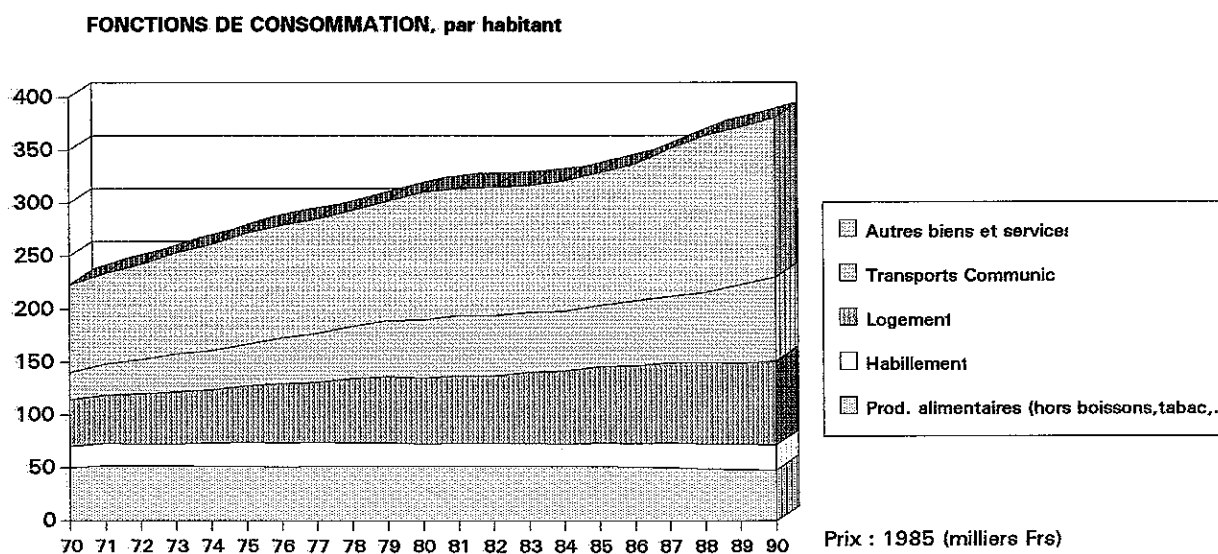
(1) Voir, à ce propos: PSELL N° 49 - Luxembourg - 1985-1989 - Une vague d'endettement.
et N° 57 - 1985-1990. Endettement et risque de surendettement.

Graphique 22: Pouvoir d'achat des ménages (R.D./U.C.) et Consommation privée par habitant



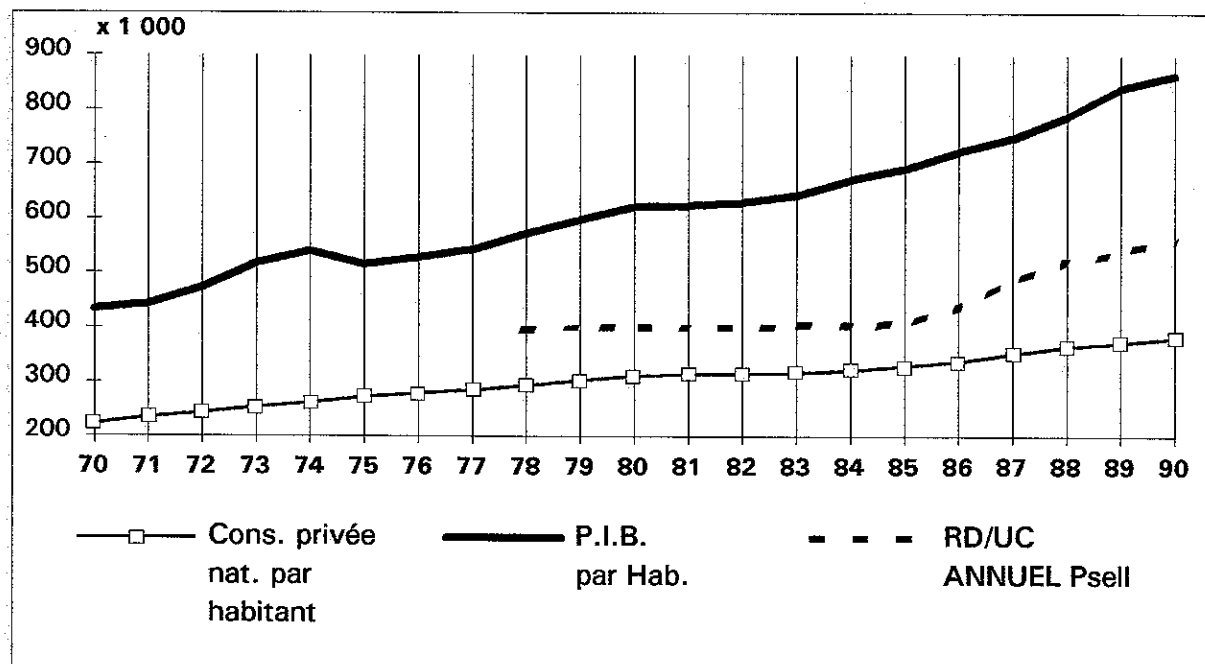
Sources : STATEC & PSELL/CEPS

Graphique 23: Fonctions de consommation, par habitant



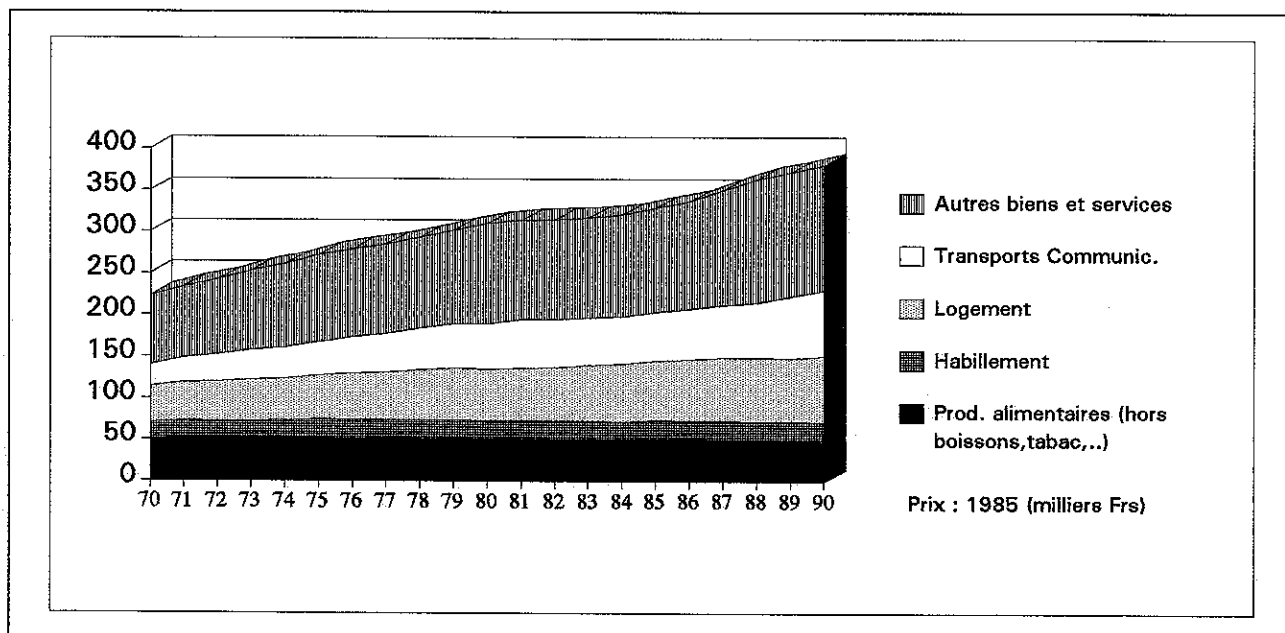
Source : STATEC

Graphique 1.22: Pouvoir d'achat des ménages (R.D./U.C.) et Consommation privée par habitant



Sources : STATEC & PSELL - CEPS/Instead

Graphique 1.23: Fonctions de Consommation, par habitant



Source: STATEC

- le P.I.B. par habitant
- la fonction de Consommation privée "Transports et Communications", par habitant
- le Revenu disponible des ménages, par Unité de Consommation (RD/UC).

Ces trois indicateurs suivent un rythme de progression très semblable lorsqu'ils ne se confondent pas.

Ainsi, à la suite du second choc pétrolier, ils réagissent de façon identique.

Durant les cinq années de prospérité (1985-1990), le RD/UC progresse plus vite que les deux autres indicateurs. Toutefois, à partir de 1989, la fonction "Transports et Communications" se sépare du tracé du PIB/habitant pour rejoindre celui du RD/UC.

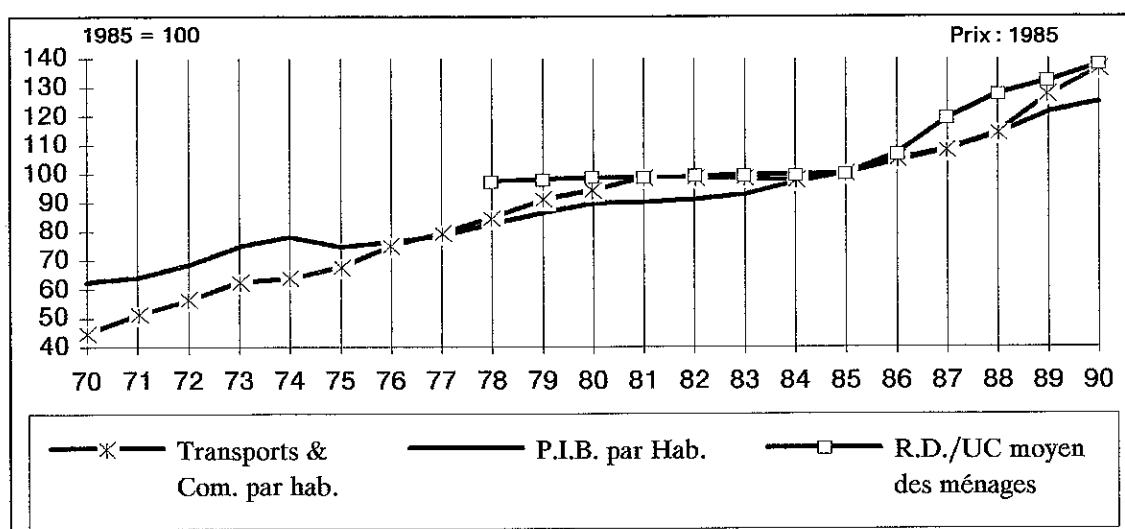
On peut ainsi remarquer que l'effet de la relance économique initiée en 1984 s'est répercuté deux ans plus tard sur le revenu des ménages. Cet effet a été fortement amplifié en 1987 et 1988 et fut encore très sensible au cours des deux années suivantes.

Les ménages ont donc connu, durant cette période, une amélioration de leur pouvoir d'achat plus que proportionnelle au développement du P.I.B./habitant.

Le tracé de la fonction de Consommation "Transports et Communications" confirme parfaitement le déroulement de cette situation puisque, dès 1989, il tend à se rapprocher de celui du RD/UC.

Graphique 24

Pouvoir d'achat des ménages (RD/UC), P.I.B. par habitant et
Consommation privée "Transports et Communications"



Sources: STATEC & PSELL/CEPS

DEUXIEME PARTIE

LES RESSOURCES DES MÉNAGES

Introduction

La période 1970-1990 a été riche en rebondissements:

- 1974: la croissance économique est ébranlée par le premier choc pétrolier.
- 1979: la crise s'installe à nouveau lorsqu'intervient le second choc pétrolier, redoublé par la remontée du dollar.
- 1984/1985: la reprise s'amorce et semble tenir ses promesses de prospérité, du moins jusqu'en 1990.

Les informations fournies par la comptabilité nationale ont permis de retracer l'enchaînement de ces différents épisodes à l'échelon de notre pays (cf. 1ère partie); elles ont, en particulier, mis en évidence le fait que l'économie luxembourgeoise sort transformée de cette période tourmentée:

- d'un côté, l'appareil productif du pays a subi de profondes mutations;
- de l'autre, les contours de la population active ont été complètement remodelés en vingt ans à peine.

Ces différents changements ont évidemment eu des répercussions sur les conditions d'existence de la population.

Les ménages constituent donc la référence privilégiée pour détecter et décrire de tels changements.

Comme unités de vie formées d'une ou de plusieurs personnes, les ménages subissent les effets du contexte économique global dans lequel ils sont placés. Mais les ménages influencent et façonnent à leur tour ce contexte, ne fût-ce que par leurs comportements de consommation ou par la participation active de leurs membres au marché du travail.

Les revenus réels perçus par les ménages tiennent un rôle central au sein de cette dynamique. Ainsi, en période de prospérité, les salaires et bénéfices distribués par les entreprises augmentent et renforcent le pouvoir d'achat des ménages; ces derniers consomment davantage et auront, à leur tour, un effet de relance sur l'économie.

Voilà un scénario partiel - mais probable - en cas de croissance économique. Sur un plan **théorique**, on pourrait évidemment compléter ce scénario et même en proposer plusieurs variantes dans la mesure où l'on peut prévoir les grandes tendances des échanges opérant entre les principaux circuits économiques.

Avec un faible risque d'erreur, l'évolution générale du niveau de vie de la population peut ainsi être estimée, sur base des seules données macro-économiques.

Cette procédure pratique (et rapide) ne rend toutefois pas les mêmes services que ceux offerts par une investigation menée directement auprès des ménages eux-mêmes.

Depuis 1985, le pays dispose également de cette seconde source d'information, entièrement conçue dans le but de retracer l'évolution du niveau et du mode de vie de la population, grâce au panel socio-économique "*Liewen zu Lëtzebuerg*"⁽¹⁾.

A l'opposé des approches fondées sur des agrégats nationaux, ce dispositif n'est pas limité à des estimations - forcément approximatives - des tendances en matière de niveau de vie de la population. Il offre l'avantage de retracer - année après année - les changements affectant les revenus "réellement perçus" par les ménages **en général** ou par des catégories particulières de ménages. Et, si l'on s'attache à la compréhension du rôle des ménages au sein des échanges économiques, l'intérêt d'un tel dispositif ne s'arrête pas là. Grâce à l'éventail des informations recueillies dans le cadre de ce panel de ménages, de nombreux aspects liés à l'évolution de la situation socio-économique du pays peuvent aussi être abordés:

- soit, par le biais de données plus détaillées concernant - par exemple - la composition des ressources des ménages;
- soit, par l'illustration de situations de vie concrètes s'appuyant sur les caractéristiques personnelles des différents membres qui constituent les ménages eux-mêmes.

Ce sont ces informations de niveau micro-économique - provenant du panel luxembourgeois de ménages - qui serviront de support à la présentation des différents thèmes proposés dans cette seconde partie.

Comme ces informations couvrent la période 1985-1990, nous disposons ainsi d'une occasion tout à fait exceptionnelle pour tenter de décrire et de comprendre la manière dont les ménages ont vécu ces années de forte expansion économique.

(1) Ce dispositif d'observation développé et réalisé au C.E.P.S./Insead a débuté - en 1985 - par l'interview d'un échantillon de 6110 personnes; au cours des années suivantes, cet échantillon de base a été interrogé régulièrement ainsi que les autres personnes qui - au fil des années - se sont ajoutées à cet échantillon par: mariage, naissance, ...).

Chapitre 1

LES GRANDES TENDANCES DANS L'ÉVOLUTION DU REVENU DES MÉNAGES

Section 1. Le niveau des ressources des ménages entre 1978 et 1990: Rappel

Tableau 2.1:
Evolution du revenu des ménages (Prix 1985)

Type de mesure du revenu	1978*	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1. Revenu disponible	69 844	69 086	73 621	81 799	86 249	89 559	92 482
2. Revenu disponible par Unité de Consommation par ménage (RD/UC)	33 095	33 948	36 357	40 494	43 368	44 853	46 715

* Etude CES/GEPP

Source: PSELL/CEPS

Entre 1978 et 1990, le Revenu disponible des ménages (R.D.) a augmenté de près de 34% en termes réels.

La croissance du **niveau de vie** des ménages est même plus élevée; estimée sur base du Revenu disponible par Unité de Consommation (RD/UC), elle atteint 40%.

Le tracé de ces revenus met en évidence deux phases différentes qui coïncident parfaitement avec les deux cycles identifiés grâce aux données de cadrage relatives à la situation économique du pays (cf. première partie).

La **première phase** (1978-1985) recouvre la période marquée par la crise économique consécutive au *second* choc pétrolier. Dans les pays voisins, cette crise a nettement dégradé le pouvoir d'achat des ménages⁽¹⁾. Au Luxembourg, les ménages sortent de cette période d'incertitude avec un revenu disponible dont le niveau est pratiquement égal à celui existant avant la crise (en francs constants). Les revenus des ménages ont progressé - en moyenne - au même rythme que l'inflation, très forte au cours de ces années. Les ménages ont donc été préservés des répercussions les plus graves que l'on aurait pu redouter au cours d'une telle période. Leur pouvoir d'achat a été maintenu et il a même progressé légèrement: le RD/UC gagne, en effet, 2,5% entre 1978 et 1985.

La **seconde phase** (1985-1990) correspond à la vague de prospérité dont le pays a bénéficié à la fin de la décennie précédente. Le revenu des ménages connaît une ascension régulière durant ces cinq années.

(1) Selon l'INSEE (Données sociales, 1987), le revenu des ménages français a baissé entre 1979 et 1984.

Cette progression traduit - au niveau des ménages - les effets de la croissance économique que le pays connaît tout au long de cette période.

Cette progression surprend, toutefois, dans la mesure où elle dépasse - en intensité - le rythme de croissance de tous les indicateurs généraux participant au bilan économique du pays (cf. première partie).

Les références fournies par les agrégats nationaux ne pouvaient - en aucun cas - laisser entrevoir la possibilité d'une telle expansion des revenus pour les ménages.

La prise d'information directe auprès de ceux-ci révèle, ici, toute son importance, mais elle conduit aussi à nous interroger à propos d'un tel résultat.

Comment peut-on expliquer cette envolée des revenus?

En l'espace de cinq années, le pouvoir d'achat des ménages (RD/UC) a gagné 37.6%. Une telle performance impressionne d'autant plus qu'elle s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population dont on aurait plutôt escompté un effet modérateur sur les revenus.

Simultanément, cependant, on a assisté à la poursuite du remodelage de la population active du pays (cf. première partie) et, consécutivement, à une hausse sensible des revenus du travail.

En théorie, ces deux processus auraient dû se neutraliser de sorte que la question posée demeure toujours sans réponse apparente.

En fait, on peut supposer que cette progression des revenus s'inscrit dans une dynamique plus complexe, schématiquement présentée comme suit:

1° le contexte économique oriente la tendance **générale** que suivent les revenus des ménages (baisse, hausse, stagnation);

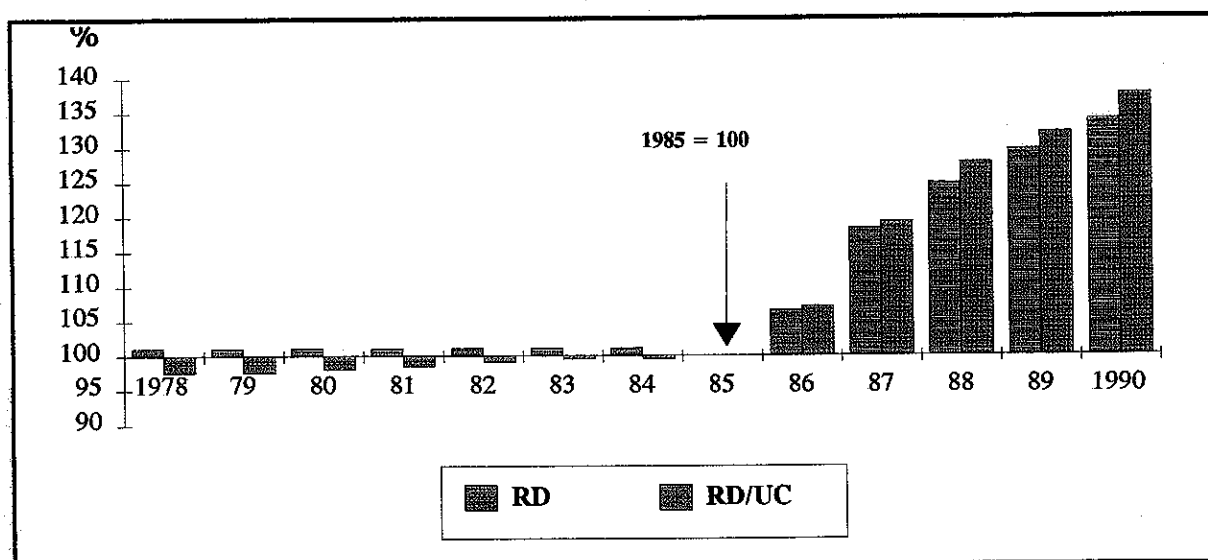
2° mais, à cette orientation primaire du contexte économique, s'ajoutent encore d'autres effets qui procèdent de mécanismes opérant, cette fois, au niveau de l'organisation même des ménages.

Ces deux plans d'analyse ne sont sans doute pas indépendants l'un de l'autre. On ne peut, en effet, dénier le fait que les évolutions observées au niveau de la structure interne des ménages correspondent⁽¹⁾ à des modes d'ajustement de ces derniers aux données changeantes du contexte économique; et il en va de même pour l'impact que ces nouvelles formes d'organisation des ménages sont susceptibles d'avoir sur le contexte économique ambiant.

Pour rendre compte de telles transformations, il est nécessaire de disposer d'informations de nature tout à fait particulière; c'est ici qu'intervient le potentiel d'observations accumulé dans le cadre du panel des ménages.

(1) au moins partiellement

Graphique 2.1: Evolution du Revenu disponible et du Revenu disponible par Unité de Consommation des ménages entre 1978 et 1990



Source: PSELL/CEPS

Pour calculer le R.D./U.C. :

Le revenu disponible est divisé par le nombre d'unités de consommation recensées dans le ménage. Le compte de ces unités est calculé comme suit:

- part fixe: 0.3
- chaque adulte: 0.7
- chaque enfant à charge: 0.5

En effet, la simple confrontation des revenus des ménages collectés à des dates différentes ne suffit pas. En l'espace de cinq ans, les **ménages** que l'on rapproche par cette procédure ne recouvrent plus une réalité identique. Certains glissements se sont déjà opérés - entre autres au niveau de la composition des ménages - de telle sorte que les configurations étudiées à deux moments distincts ne se recouvrent plus avec exactitude.

La dynamique des revenus dépend aussi d'évolutions comme celle-là, ainsi que nous le verrons au fil des prochains chapitres.

Section 2. La distribution inégale des revenus

Le mode de répartition des revenus entre les ménages a-t-il évolué entre 1978 et 1990?

Les revenus ne sont pas répartis de manière égale entre tous les ménages. Certaines catégories de ménages récoltent une part plus importante de la masse totale des revenus que d'autres catégories, comme le montre l'approche par déciles.

Ainsi, en 1978, pouvait-on observer que la moitié des ménages - les plus aisés⁽¹⁾ - se partageaient 70.5% de l'ensemble des revenus distribués.

Cette approche de l'inégalité de répartition des revenus montrait aussi que:

- les 10% de ménages dont le revenu était le plus faible (1er décile) ne récoltaient que 3.35% de la masse des revenus
- tandis que plus de 25% de celle-ci étaient destinés au dixième décile de ménages, c'est-à-dire ceux dotés des revenus les plus élevés.

Douze ans plus tard, cette répartition des revenus demeure quasi inchangée. Faut-il pour autant conclure dans le sens d'une forte stabilité en matière de concentration des

Déciles du revenu:

Lorsque les ménages sont rangés par ordre de revenu croissant, il est possible de partager l'ensemble des ménages en dix classes égales; chaque classe comprend ainsi 10% de cet ensemble. Ces classes sont appelées déciles. Le premier décile comprend ainsi les 10% des ménages dont le revenu est le plus bas; le dixième décile est constitué par les 10% des ménages dont le revenu est le plus élevé.

Revenu médian:

Valeur du revenu qui partage l'ensemble des ménages (rangés par ordre de revenu croissant) en deux parts d'effectifs égaux (50%). C'est donc aussi le revenu qui sépare le cinquième décile du sixième décile.

(1) à savoir: les ménages appartenant aux cinq déciles supérieurs organisés selon le Revenu disponible.

revenus dans notre pays et ce, en dépit des nombreux bouleversements survenus au cours de cette période?

- Rien n'est moins sûr. Cette stabilité de la concentration des revenus pourrait n'être qu'apparente.

L'analyse précédente s'appuyait, en effet, sur le Revenu disponible des ménages et accordait donc un poids identique à chacun d'entre eux, même s'ils se distinguaient les uns des autres par des tailles différentes.

Le recours au RD/UC corrige cette situation, puisqu'il permet d'exprimer le revenu moyen par unité de consommation recensée dans le ménage. Selon cette procédure, le revenu du ménage est - en quelque sorte - rapporté à sa taille. Les déciles organisés selon le RD/UC fournissent donc un classement des ménages plus conforme au niveau de vie réel de ceux-ci.

Si l'on examine ensuite le mode de répartition de la masse des revenus en fonction de ce nouveau classement, on s'aperçoit que la concentration des revenus a évolué entre 1978 et 1985; au cours de cette période, la répartition des revenus est devenue un peu moins inégale. Ainsi, en 1985, les cinq premiers déciles (RD/UC) prenaient-ils 36.6% des revenus distribués, pour 29% en 1978.

Comme la répartition générale des revenus n'a pratiquement pas varié entre 1985 et 1990, il semble raisonnable de penser que l'un des effets de la crise survenue au début des années 80 fut de réduire quelque peu la dispersion des revenus. Avec l'expansion économique des années 85-90, on retrouve une tendance -très légère -, en sens opposé.

Tableau 2.2
Répartition de la masse des revenus distribués aux ménages,
selon les déciles formés à partir du Revenu disponible (RD)

Tranches du Revenu disponible du ménage	Pourcentages cumulés de la masse totale des revenus en		
	1978	1985	1990
1er décile	3.35	3.15	3.14
2e décile	8.19	8.00	7.77
3e décile	14.26	14.15	13.75
4e décile	21.40	21.41	20.87
5e décile	29.53	29.82	29.06
6e décile	38.77	39.37	38.38
7e décile	48.98	50.24	49.01
8e décile	60.62	62.76	61.34
9e décile	74.83	77.89	76.30
10e décile	100.00	100.00	100.00
Indice de concen- tration de Gini*	0.300	0.286	0.301

* La valeur '0' correspond à l'équité et la valeur '1' est la limite théorique d'une concentration maximale.

Source: 1978, CES/GEPP 1985, 1990, PSELL - CEPS/Insead

Tableau 2.3
Répartition de la masse des revenus distribués aux ménages,
selon les déciles formés à partir du Revenu disponible par Unité de Consommation
(RD/UC)

Tranches du Revenu disponible du ménage par Unité de Consommation	Pourcentages cumulés de la masse totale des revenus en		
	1978	1985	1990
1er décile	3.56	4.89	4.89
2e décile	8.62	11.66	11.49
3e décile	14.56	19.48	18.53
4e décile	21.33	27.72	26.29
5e décile	29.10	36.63	35.50
6e décile	37.69	46.78	45.47
7e décile	47.47	57.98	56.22
8e décile	59.08	69.53	67.90
9e décile	73.83	82.81	81.54
10e décile	100.00	100.00	100.00
Indice de concentration de Gini*	0.310	0.185	0.204

Source: 1978, CES/GEPP 1985, 1990, PSELL/CEPS-Instead

* La valeur '0' correspond à l'équirépartition et la valeur '1' est la limite théorique d'une concentration maximale.

Section 3. Les effets de la crise et de la relance économiques sur le revenu des ménages

- Les effets de la crise économique comme ceux de la relance n'ont pas été ressentis de la même façon dans les différentes catégories de ménages.

3.1. Le bilan de l'évolution par déciles de ménages

Un examen restreint aux seules tendances moyennes conduit évidemment à construire une impression d'uniformité dans l'histoire des échantillons observés. Mais une autre forme de représentation s'impose lorsqu'on procède suivant une approche plus différenciée.

Par exemple, l'étude du revenu moyen par décile de ménages rend compte de plusieurs logiques d'évolution entre 1978 et 1990 (cf. tableau 2.4).

- Au cours de la période de crise (1978-1985), on peut ainsi détecter que huit déciles de ménages sur dix ont connu une importante élévation de leur pouvoir d'achat. De plus, il apparaît que cette progression a été plus forte dans les ménages à bas revenus (c'est-à-dire: dans les déciles inférieurs).

La faible augmentation (2.5%) de pouvoir d'achat, calculée pour l'ensemble des ménages, s'explique en raison de la chute massive de revenu enregistrée dans le dixième décile (c'est-à-dire dans les 10% de ménages les plus aisés).

- Durant les années de croissance économique (1985-1990), le pouvoir d'achat des ménages prend une autre allure encore.

Cette évolution (en forme de U) indique que les déciles extrêmes sont ceux qui ont le plus tiré avantage de cette croissance (déciles n° 1, 9 et surtout 10 dans la seconde partie du tableau 2.4).

Les autres déciles ont connu une progression plus modérée de leur pouvoir d'achat, de l'ordre de 32% en moyenne.

Ainsi, en l'espace de douze années, il est possible de repérer l'existence de **transformations** typiques dans le mécanisme des revenus; dans le cas présent, on retiendra surtout celles qui ont affecté les déciles extrêmes:

- le premier décile est celui qui a connu la progression **continue** la plus forte de son pouvoir d'achat;
- les oscillations de revenu les plus fortes ont été, en revanche, localisées dans le dixième décile.

Toute la complexité associée à l'évolution des revenus ressort bien de ce type d'illustration. Et, si l'on ne peut y trouver tous les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de cette dynamique, on y découvrira sans doute matière à justifier l'intérêt d'une approche plus différenciée des ménages comme celle qui est envisagée au point suivant.

Tableau 2.4
Evolution du revenu par déciles de ménages
(Prix: 1985; 1985 = 100)

Déciles de ménages selon le revenu	Revenu disponible moyen			Revenu disponible par unité de consommation		
	R.D. 1978	R.D. 1985	R.D. 1990	RD/UC 1978	RD/UC 1985	RD/UC 1990
1er décile	107.2	100.0	133.4	81.0	100.0	142.7
2e décile	100.6	100.0	129.8	84.5	100.0	133.7
3e décile	99.7	100.0	131.2	84.8	100.0	131.6
4e décile	99.2	100.0	131.0	86.6	100.0	133.4
5e décile	98.5	100.0	131.0	88.4	100.0	132.2
6e décile	97.8	100.0	131.0	88.6	100.0	132.2
7e décile	95.1	100.0	131.0	89.6	100.0	131.0
8e décile	93.7	100.0	130.8	93.6	100.0	133.9
9e décile	95.2	100.0	133.0	99.5	100.0	136.3
10e décile	115.3	100.0	143.7	126.2	100.0	152.9
Ensemble	101.1	100.0	133.9	97.5	100.0	137.6

Source: 1978, CES/GEPP 1985, 1990, PSELL/CEPS-Instead

3.2. La période de crise

En toute logique, les **ménages d'actifs**⁽¹⁾ devraient être plus sensibles aux effets de la crise que les ménages de retraités. Les revenus de ces premiers ménages ont effectivement diminué durant la période consécutive au second choc pétrolier (cf. tableau 2.5).

- Dans les ménages de **salariés**, la diminution du Revenu disponible atteint quelque 4% entre 1978 et 1985; mais elle est compensée par le maintien relatif de leur pouvoir d'achat (RD/UC).

- Les ménages **d'indépendants** sont, en revanche, ceux qui furent le plus lourdement touchés par la crise économique des années 80. En terme de pouvoir d'achat, leur perte de revenu se chiffre à 8.5% (en francs constants, 1985).

Cette observation est à nouveau logique; dans la mesure où les revenus des salariés stagnent, les professions indépendantes sont directement menacées par le fléchissement qui s'ensuit au niveau des achats de biens et services.

- La situation des retraités s'oppose nettement à celle des actifs qui vient d'être présentée. Durant la période de crise, le revenu a en effet **augmenté** dans les ménages de retraités:

- * de 5.4%, pour le R.D.
- * de 13.4%, pour le RD/UC.

Plusieurs facteurs permettent d'éclairer cette situation particulière des retraités. D'un point de vue général, il faut tout d'abord mentionner le fait que la composition même des revenus de ces ménages (essentiellement des transferts sociaux) tend à les protéger davantage des répercussions de la crise (du moins lorsque celle-ci ne se prolonge pas).

A cela s'ajoute l'effet de maturation des régimes de retraite: les personnes qui accèdent à la retraite disposent, en effet, de carrières de cotisations de plus en plus longues; les pensions de vieillesse s'élèvent ainsi progressivement.

Enfin, l'importante augmentation du pouvoir d'achat (+13.4%) enregistrée dans ces ménages entre 1978 et 1985 peut sans doute s'expliquer aussi par des modifications propres à leur composition (diminution de taille, par exemple).

3.3. En période de relance

La situation s'inverse en période de forte croissance économique. Les fruits de cette croissance sont surtout récoltés par les ménages d'actifs.

Entre 1985 et 1990, le pouvoir d'achat (RD/UC) s'accroît de près de 39.2% dans les ménages de salariés, et même de 50% dans les ménages d'indépendants.

(1) dont la personne de référence (chef de ménage) est active.

Tableau 2.5: Evolution du revenu des ménages, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage: 1978-1990 (Prix 1985; 1985 = 100)

Catégories socio-professionnelle du chef de ménage	Revenu disponible du ménage (R.D.)			Revenu disponible par unité de consommation par ménage (RD/UC)		
	1978	1985	1990	1978	1985	1990
Retraité	94.6	100.0	138.5	86.6	100.0	137.2
Salarié	103.8	100.0	136.5	98.9	100.0	139.2
Indépendant	101.9	100.0	143.3	108.5	100.0	150.0
Ensemble	101.1	100.0	133.9	97.5	100.0	137.6

Source: 1978, CES/GEPP - 1985, 1990, PSELL/CEPS-Instead

Tableau 2.6: Position relative des ménages, par rapport au revenu moyen de l'échantillon, selon l'appartenance socio-professionnelle des chefs de ménage: 1978-1990 (Revenu annuel moyen = 100%)

Catégories socio-professionnelle du chef de ménage	Revenu disponible du ménage (R.D.)			Revenu disponible par unité de consommation par ménage (RD/UC)		
	1978	1985	1990	1978	1985	1990
Retraité	76.4	81.7	84.5	87.1	98.1	97.8
Salarié	114.0	110.1	113.2	105.8	102.0	103.2
Indépendant	139.5	138.4	148.2	130.9	117.7	128.3
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: 1978, CES/GEPP - 1985, 1990, PSELL/CEPS-Instead

Tableau 2.7: Valeurs moyennes du revenu mensuel (en Francs; Prix 1985)

Catégories socio-professionnelle du chef de ménage	Revenu disponible du ménage (R.D.)			Revenu disponible par unité de consommation par ménage (RD/UC)		
	1978	1985	1990	1978	1985	1990
Retraité	53 396	56 444	78 151	28 832	33 303	45 684
Salarié	79 635	76 706	104 673	34 999	34 627	48 186
Indépendant	97 423	95 591	137 013	43 332	39 940	59 926
Ensemble	69 844	69 086	92 482	33 095	33 948	46 715

Source: 1978, CES/GEPP - 1985, 1990, PSELL/CEPS-Instead

Dans l'entretemps, le revenu des ménages de retraités progresse aussi, à un rythme à peine plus lent que celui des salariés, grâce, sans doute, aux mesures prises pour revaloriser les pensions de vieillesse (loi du 27.7.1987).

3.4. Evolution de la position relative des ménages, en matière de revenus

- Les ménages d'indépendants disposent, en moyenne, des revenus les plus élevés dans le pays. Cette situation n'a pas varié au cours de la période d'observation (1978-1990).

L'écart entre cette catégorie de ménages et les autres est très important et tend même à s'accroître au fil du temps:

- + en 1990, le RD⁽¹⁾ des ménages d'indépendants dépassait de 48% (+28% pour le RD/UC) le montant du revenu moyen calculé pour l'ensemble des ménages.

- Dans les ménages de salariés, le revenu se situe à un niveau légèrement supérieur au revenu moyen alors que les ménages de retraités disposent de revenus inférieurs à cette moyenne (cf. tableau 2.6).

- L'évolution la plus significative concerne cependant les ménages de retraités. Au cours de la période observée, l'écart entre ces ménages et les autres s'est réduit sensiblement:

- + si, en 1978, le R.D. des ménages de retraités représentait 76.4% du revenu moyen, il atteignait 84.5% en 1990;

- + en matière de pouvoir d'achat, la réduction des écarts s'est opérée entre 1978 et 1985; le RD/UC des ménages de retraités est ainsi passé de 87.1% à 97.8% de la valeur du RD/UC moyen.

En 1978, l'écart de niveau de vie entre les ménages de retraités et ceux des salariés s'élevait à 18% (du RD/UC moyen).

Cet écart ne dépassait pas 4% en 1985 et remontait à 5.4% en 1990.

Ces quelques indications mettent en évidence le fait que la situation des ménages s'est sensiblement améliorée en l'espace de douze années.

En fait, ces données confirment les observations faites en matière d'inégalité des revenus (cf. section précédente):

- + entre 1978 et 1985, cette inégalité tend à diminuer;
- + mais elle se renforce, légèrement, entre 1985 et 1990.

L'évolution de la position relative des ménages de retraités et d'indépendants correspond exactement à ces deux tendances.

(1) moyen

Chapitre 2

LA COMPOSITION DU REVENU DES MÉNAGES ENTRE 1985 ET 1990: EVOLUTION

Les illustrations commentées au chapitre précédent ont permis de souligner la multiplicité de situations qui se cachent derrière l'évolution du revenu **moyen** des ménages. Nous avons découvert ainsi que les revenus ne progressent pas toujours au même rythme dans tous les ménages. Cette progression peut varier en fonction de la position des ménages sur l'échelle des revenus, par exemple; mais elle est également sensible à l'appartenance socio-professionnelle de ces ménages.

En réalité, cette évolution des revenus peut encore être associée à de nombreux autres facteurs. C'est dans cette perspective que, dans ce chapitre, nous allons examiner la **composition du revenu des ménages**.

On peut, en effet, soupçonner que la composition des revenus constitue l'un des principaux mécanismes à l'origine de la transformation de ceux-ci.

De ce point de vue, le premier problème à élucider concerne l'allure particulière qu'emprunte le tracé de la progression des revenus entre 1985 et 1990⁽¹⁾ [cf. courbe en U dans le graphique 2.2, p.51].

Section 1. Importance des revenus primaires et des revenus de transferts dans le premier et le dixième déciles des ménages

L'approche par déciles⁽²⁾ a mis en évidence une augmentation bipolaire des revenus. Le tracé singulier de cette progression suggère directement que la composition des revenus serait impliquée dans le processus d'évolution de ceux-ci.

- Pourquoi?
- Traditionnellement, les revenus des ménages appartenant au premier décile sont surtout constitués par des transferts sociaux; à l'inverse, les revenus primaires (travail, capital, ...) composent, pour l'essentiel, le budget des ménages les plus aisés (déciles supérieurs).

(1) Les données nécessaires pour inclure la situation de 1978 dans cette approche ne sont plus disponibles.

(2) Pour des raisons de clarté, l'approche par décile sera limitée ici au seul Revenu disponible (R.D.) et n'inclura donc pas la présentation selon les déciles du R.D./U.C..

Les données présentées au tableau 2.8 permettent de vérifier cette présomption. Ce tableau fournit également une synthèse des changements intervenus, entre 1985 et 1990, au sein des deux déciles extrêmes, en matière de revenus primaires et de transferts.

Le premier décile de ménages

Au cours des cinq années d'observation, les revenus de transferts ont progressé de 44% dans les ménages appartenant à ce premier décile; les revenus primaires y ont suivi une tendance inverse puisqu'ils affichent une chute de 10.6%.

L'effet de ces mouvements sur l'équilibre du budget des ménages est tout à fait net entre 1985 et 1990:

- + la part des transferts a augmenté (+6.7%) dans le R.D.
- + alors que celle des revenus primaires y a diminué.

Il s'ensuit qu'en 1990, les revenus des ménages du premier décile sont presque exclusivement constitués par des revenus de transferts (86.7% contre 80%, en 1990). Dans ces ménages, l'importante progression du revenu provient donc, principalement, des transferts.

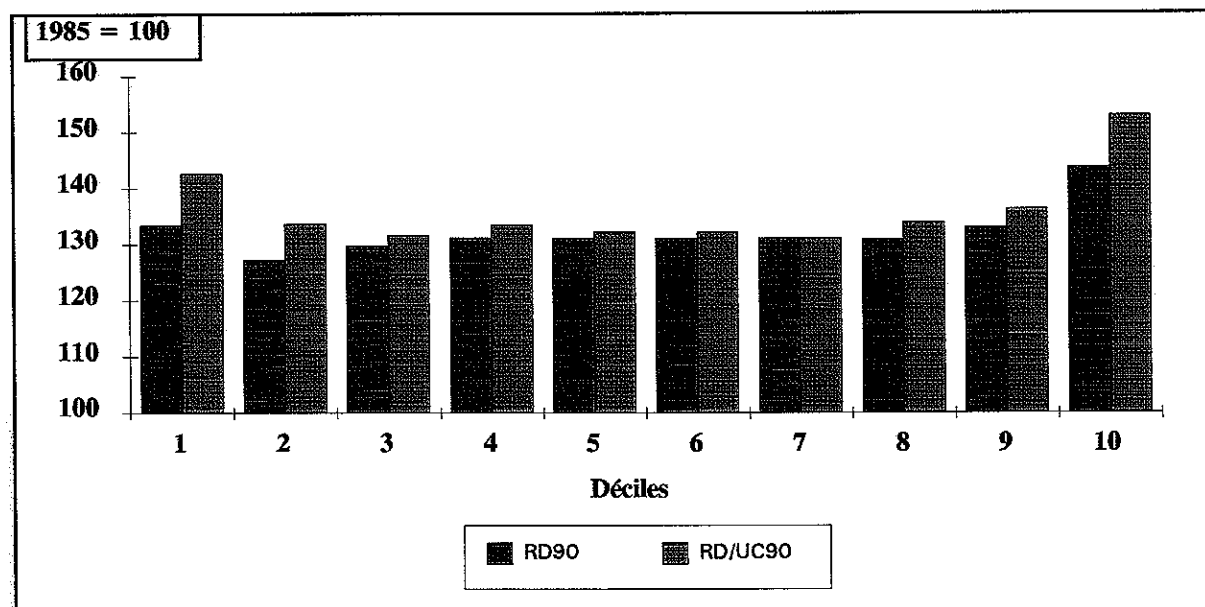
Le dixième décile de ménages

Parmi les ménages les plus aisés, les deux catégories de revenus participent à la progression; celle-ci atteint 44% pour les revenus primaires et 41.4% pour les transferts. Au total, l'équilibre entre ces deux groupes de revenus ne s'est pas modifié entre 1985 et 1990. Dans le dixième décile, le budget demeure essentiellement composé par des revenus primaires; ce bilan est donc la réplique inverse de celui relevé pour le premier décile.

Grâce à ces premières observations, on comprend mieux les mécanismes à l'origine de l'augmentation **bipolaire** des revenus:

- Pour le premier décile, on assiste bien à un effet dû à la modification de la composition des revenus; cette modification résulte bien sûr de la forte accélération des transferts alors que, simultanément, les revenus primaires baissent;
- dans le cas du dixième décile, les deux catégories de revenus ont contribué à part (pratiquement) égale à la très forte augmentation du budget sans que l'équilibre de ce dernier ne soit modifié.

Graphique 2.2 : Evolution du Revenu par décile
(Prix 1985, 1985 = 100)



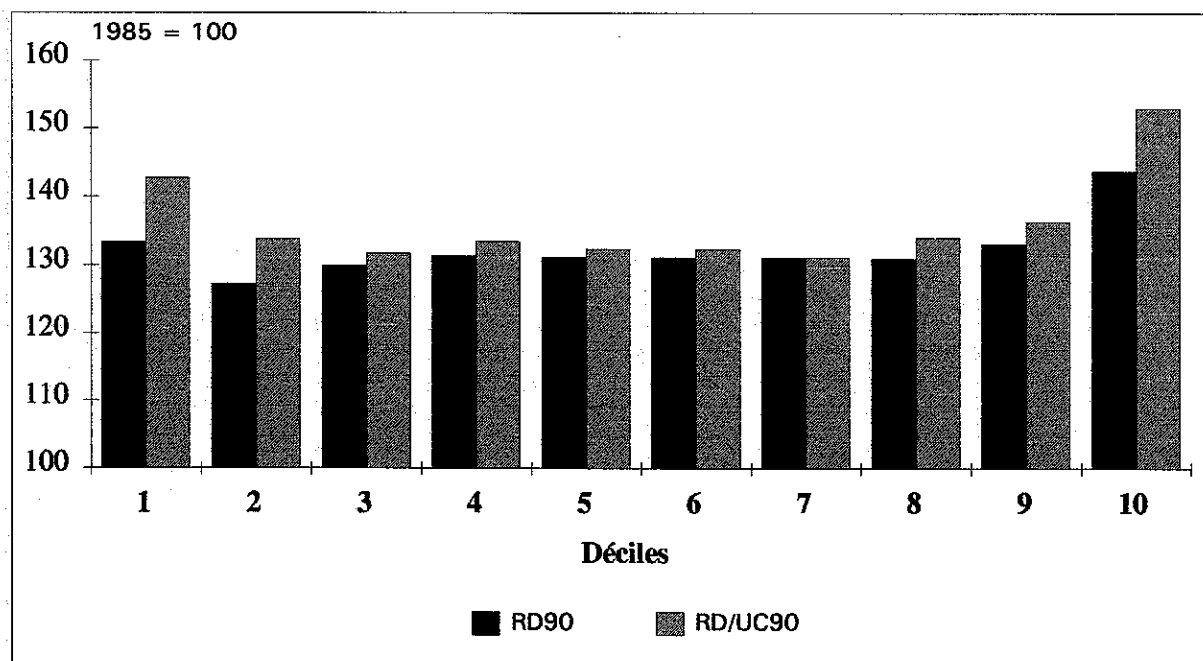
Source: PSELL-CEPS/Instead

Tableau 2.8: Evolution comparée des revenus primaires et des transferts publics
dans le premier et le dixième décile

	Montants moyens des revenus primaires	Montants moyens des transferts publics	R.D. TOTAL	Proportion moyenne dans le Revenu disponible		
				des revenus primaires %	des transferts publics %	TOTAL %
1er décile						
1985	100.0	100.0	100.0	20.0	80.0	100.0
1990	89.4	144.4	133.4	13.3	86.7	100.0
10e décile						
1985	100.0	100.0	100.0	89.4	10.6	100.0
1990	144.0	141.4	143.7	88.6	11.4	100.0
Ensemble des ménages						
1985	100.0	100.0	100.0	65.7	34.3	100.0
1990	132.9	136.9	133.9	63.4	36.6	100.0

Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.2: Evolution du Revenu, par décile - Prix 1985, 1985 = 100



Source: PSELL - CEPS/Insteat

Tableau 2.8: Evolution comparée des revenus primaires et des transferts publics dans le premier et le dixième décile

	Montants moyens des revenus primaires	Montants moyens des transferts publics	R.D. TOTAL	Proportion moyenne dans le Revenu disponible		
				des revenus primaires %	des transferts publics %	TOTAL %
1er décile						
1985	100.0	100.0	100.0	20.0	80.0	100.0
1990	89.4	144.4	133.4	13.3	86.7	100.0
10e décile						
1985	100.0	100.0	100.0	89.4	10.6	100.0
1990	144.0	141.4	143.7	88.6	11.4	100.0
Ensemble des ménages						
1985	100.0	100.0	100.0	65.7	34.3	100.0
1990	132.9	136.9	133.9	63.4	36.6	100.0

Source: PSELL - CEPS/Insteat

Section 2. Le rôle capital des revenus de transferts entre 1985 et 1990

En élargissant notre examen à l'ensemble des ménages, il apparaît clairement que la dynamique des revenus repose sur des *rapports* entre revenus primaires et transferts sociaux, **variables** d'un décile à l'autre. Mais ceci n'exclut nullement l'effet de certaines *régulations* entre les deux grandes catégories de revenus comme l'indique l'inventaire suivant.

- Un bilan plus complet (cf. graphique 2.3) montre, en effet, que la **proportion** moyenne des transferts dans le budget des ménages:
 - * a augmenté dans cinq déciles (n° 1, 2, 3, 5 et 7)
 - * a diminué dans deux autres déciles (n° 6 et 8)
 - * est restée stable dans trois derniers (n° 4, 9 et 10)
- Parallèlement, le montant des revenus primaires a fortement augmenté dans cinq déciles, alors que des augmentations très importantes des transferts publics étaient observés dans huit déciles. (cf. graphique 2.4).

Ces différents mouvements reflètent le fonctionnement des mécanismes qui ont assuré la **croissance exceptionnelle** du revenu entre 1985 et 1990; ils mettent particulièrement en relief la **contribution déterminante** des transferts publics à cette croissance:

- ces transferts publics ont pris le relai des *revenus primaires* dans chaque décile où la progression de ces derniers marquait le pas.

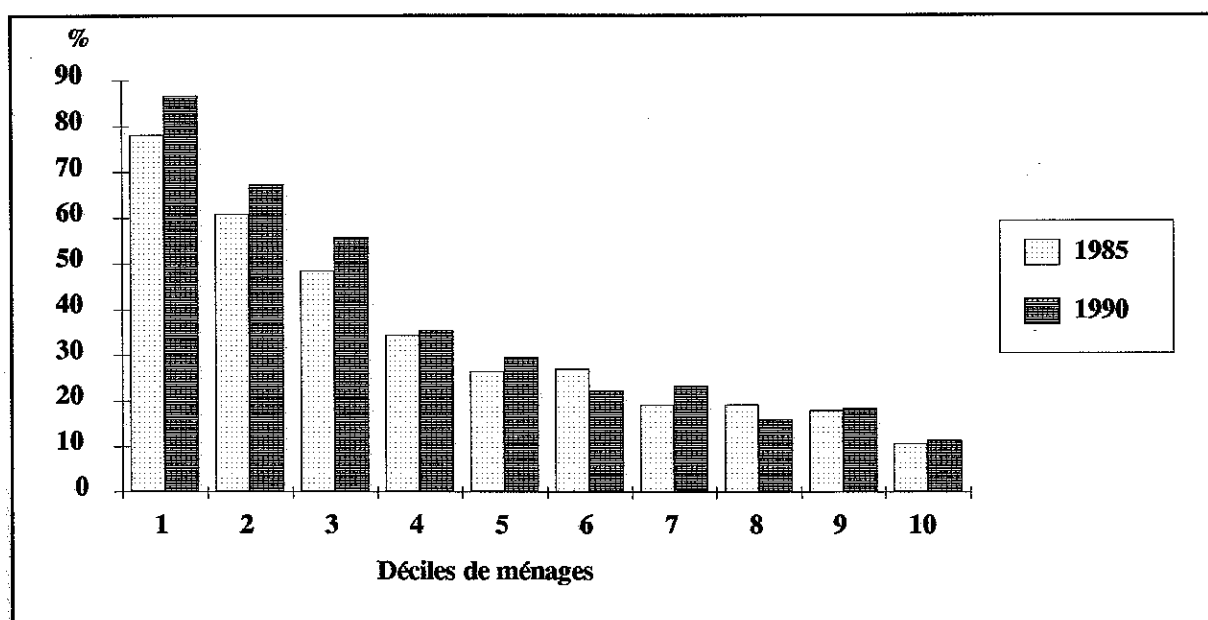
D'un point de vue plus général, on peut ajouter que l'augmentation du revenu des ménages n'aurait jamais atteint le haut niveau enregistré pour la période 85-90 sans l'impulsion des transferts publics.

Cet effet des transferts publics sur la croissance des revenus peut encore être résumé en deux points:

- 1) les montants des transferts publics ont, en moyenne, augmenté plus vite que les montants des revenus primaires (+ 36.9% contre 32.9%);
- 2) en 1990, les transferts publics prennent une plus large part dans le budget des ménages (+ 36.6% contre 34.3% en 1985).

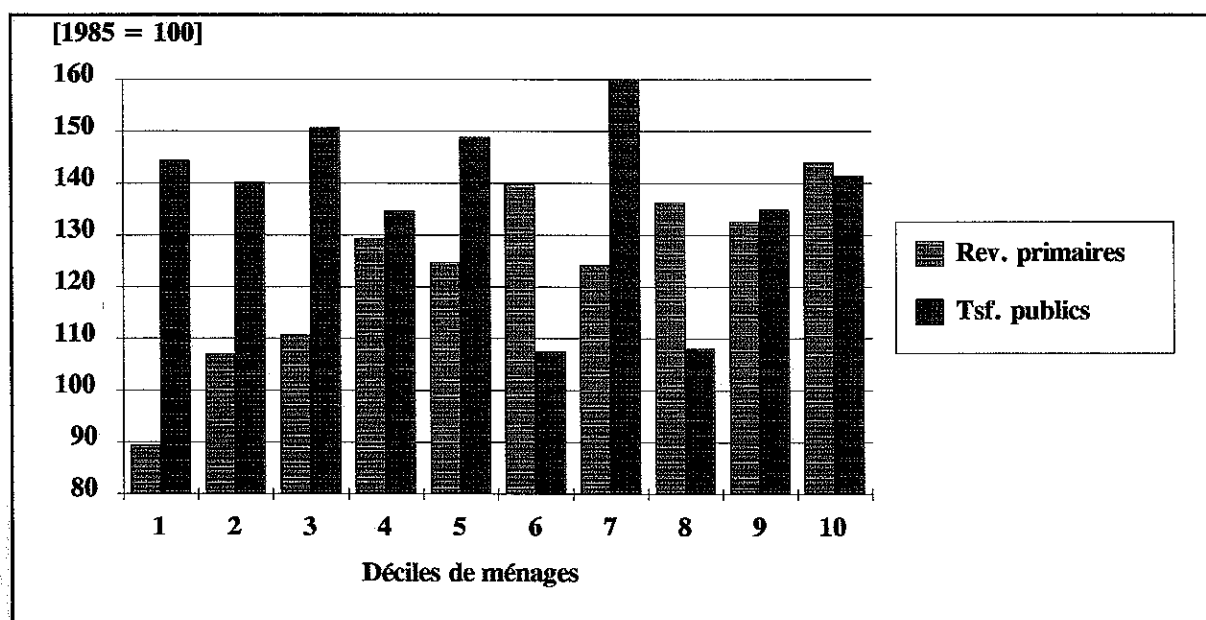
Cette emprise de plus en plus grande des transferts publics sur le budget des ménages n'est pas seulement propre à la situation du Luxembourg; cette tendance s'observe aussi dans les pays voisins et résulte, largement, de phénomènes comme le vieillissement de nos populations et la permanence du chômage (ce dernier élément ne s'applique évidemment pas au Luxembourg pour la période 1985-1990).

Graphique 2.3: Proportions moyennes des transferts publics dans le Revenu disponible (R.D.)



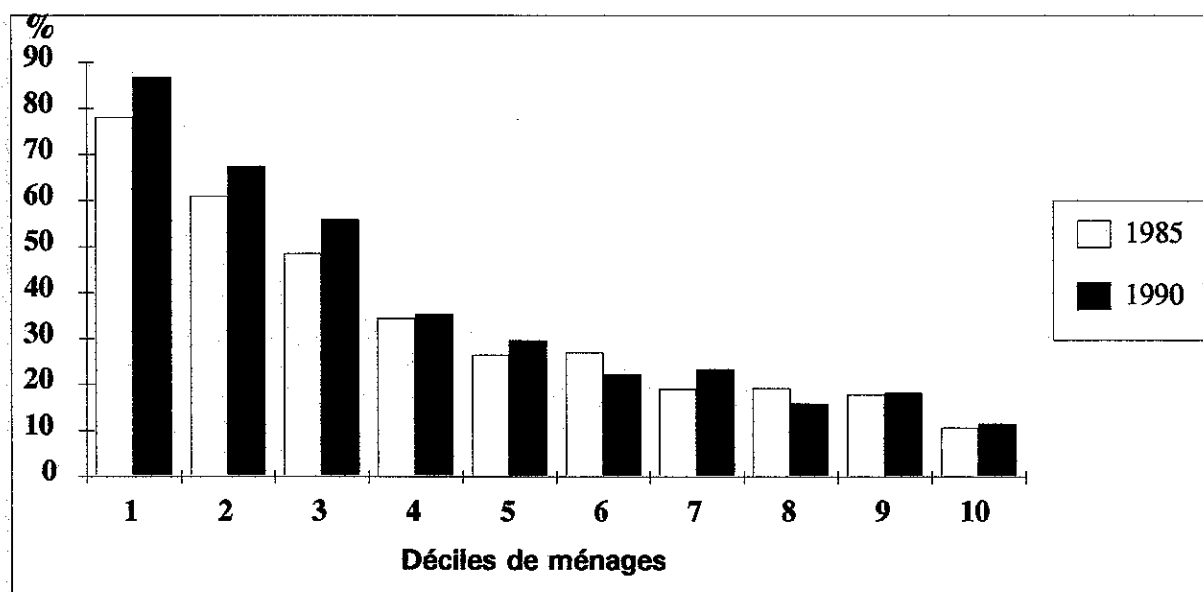
Source: PSELL-CEPS/Insteat

Graphique 2.4: Progression des revenus primaires et des transferts sociaux entre 1985 et 1990
- [1985 = 100]



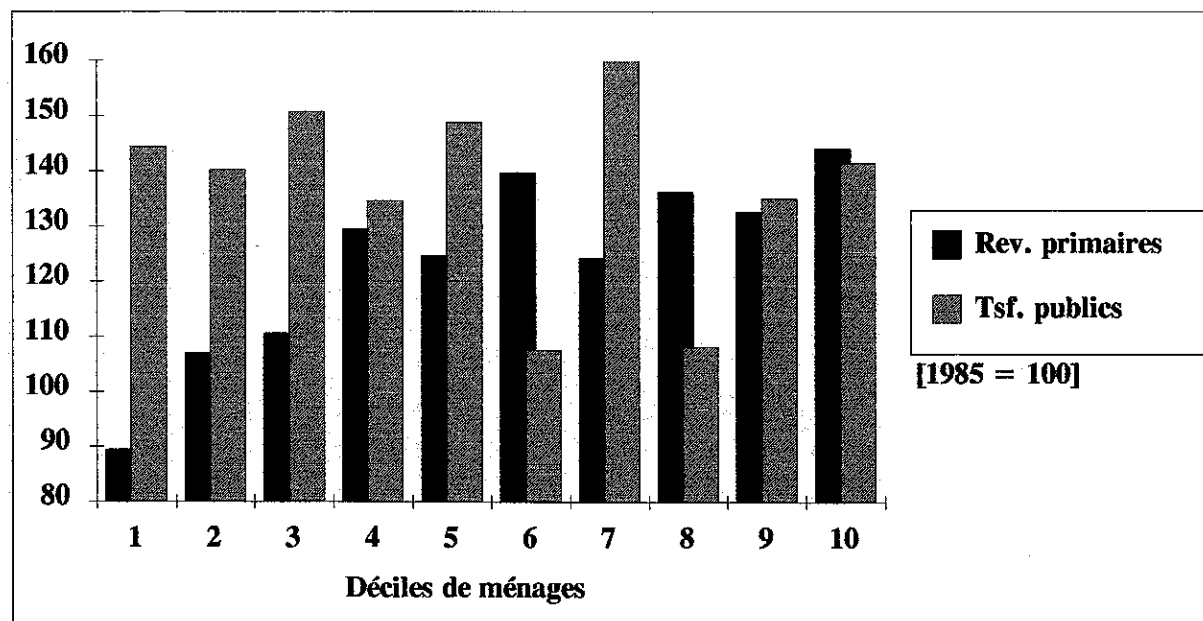
Source: PSELL-CEPS/Insteat

Graphique 2.3: Proportions moyennes des transferts publics dans le Revenu disponible (R.D.)



Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.4: Progression des revenus primaires et des transferts sociaux entre 1985 et 1990 [1985 = 100]



Source: PSELL - CEPS/Instead

Le Luxembourg se distingue cependant par l'ampleur prise par la **croissance** du Revenu disponible des ménages et par le rôle particulier que tiennent les transferts publics dans cette évolution.

Enfin, cette performance des transferts publics ne surgit pas au hasard; elle représente aussi l'effet appréciable, au niveau des ménages, des mesures de politique sociale adoptées au cours de la période soumise à l'examen.

Section 3. Répartition des différents postes composant le Revenu Disponible des ménages. Evolution: 1985 -1990

- Les principaux mouvements

Les traces du vieillissement démographique sont nettement perceptibles en examinant la composition du revenu des ménages.

Entre 1985 et 1990, l'effectif des ménages d'actifs a encore perdu quelques points au profit des ménages d'inactifs (cf. tableau 2.9). L'effet de ces changements se répercute évidemment sur la structure du revenu des ménages:

- en 1990, les revenus primaires représentaient 63.4% du budget des ménages (contre 65.7%, en 1985);
- cette légère diminution était compensée par le renforcement des revenus de remplacement dont la proportion atteignait 33.1% en 1990 (contre 30.8, en 1985).

Au total, la part des transferts publics dans le budget des ménages est ainsi passée de 34.3% à 36.6% en cinq ans.

Les deux principales catégories de revenus ont donc évolué en sens opposé. Mais ces grands mouvements masquent encore d'autres glissements importants au sein de la composition du budget des ménages.

- La part des revenus du travail fléchit

L'évolution des revenus primaires résulte de la combinaison de trois ressources: les revenus du travail, du capital et des transferts privés.

Parmi ces trois postes, les revenus du capital ont connu une très forte croissance (+178% par rapport à 1985) au point que leur poids dans le budget des ménages a doublé en cinq ans.

Tableau 2.9. Répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence (Chef de ménage)

Catégorie du Chef de ménage	1985	1990
	%	%
a un emploi	63.8	59.7
chômeur	1.1	0.2
pens. invalidité	5.6	6.2
retraité	18.9	20.0
tient le ménage (y compris pens.survie)	10.5	13.8
TOTAL	100.0	100.0

Source: PSELL - CEPS/Instead

Tableau 2.10: Répartition (%) des différents postes composant le Revenu disponible (R.D.) des ménages - Evolution 1985-1990

Catégories de revenus	Part (%) dans le R.D.		Augmentation: 1985-1990 du montant moyen de chaque poste du R.D. (Prix 1985)	
	1985 %	1990 %		
1. Revenus primaires	<u>65.7</u>	<u>63.4</u>		<u>+32.9%</u>
1.1 Revenus du travail	63.0	58.3	+26.3%	
1.2 Revenus du Capital	2.2	4.5	+178.4%	
1.3 Transferts privés	0.5	0.6		
2. Revenus de Remplacement	<u>30.8</u>	<u>33.1</u>		<u>+36.2%</u>
2.1 Indemnités de chômage	0.4	0.1		
2.2 Pens. maladie/invalidité	5.2	4.5	+14.1%	
2.3 Pens. retraite/survie	24.8	27.9	+41.3%	
2.4 Aide sociale	0.4	0.5		
3. Prestations familiales	<u>3.0</u>	<u>3.4</u>		<u>+49.8%</u>
4. Autres transferts publics	<u>0.4</u>	<u>0.1</u>		
TOTAL	<u>99.9</u>	<u>100.0</u>		<u>+33.9%</u>

Source: PSELL - CEPS/Instead

L'effritement des revenus primaires a été, en réalité, ralenti par cette impulsion des revenus du capital. Cette même impulsion a, en effet, compensé la baisse de cinq points que l'on enregistre pour les revenus du travail entre 1985 et 1990⁽¹⁾. Cette réduction du poids relatif des revenus du travail dans le budget des ménages ne constitue pas une surprise si l'on prête attention à l'évolution de certaines caractéristiques des ménages; elle correspond exactement aux pertes de **chefs de ménages** actifs observées en l'espace de cinq ans.

-L'effet des pensions de vieillesse

Les points gagnés par les revenus de remplacement dans le budget des ménages dépendent exclusivement des progrès enregistrés pour les pensions de vieillesse et de survie.

Le poids des pensions pour maladie/invalidité régresse, en effet, tandis que celui des indemnités de chômage frôle le score nul, ce qui est logique dans le contexte de la croissance économique connue au cours des années 1985-1990.

De son côté, le poste retraite/survie doit son renforcement à deux types d'éléments:

- le premier, de nature démographique, recouvre l'élargissement des effectifs âgés de plus de soixante ans dans la population (ce phénomène est particulièrement perceptible au niveau des femmes bénéficiant d'une pension de survie; leur effectif n'a pas cessé de croître au cours des années '80);
- le second élément correspond aux effets des mesures de politique sociale adoptées en faveur des bénéficiaires de pensions de retraite; en valeur absolue (prix 1985), le montant moyen de ces pensions perçues dans les ménages a augmenté de 41% en cinq ans. Evidemment, ce résultat cumule à la fois l'effet de ces mesures de revalorisation et celui de la maturation des régimes de retraite.

- Les prestations familiales

Dans l'ensemble du budget des ménages, la contribution des prestations familiales pourrait paraître fort modeste. Effectivement, ce poste représentait 3% du budget des ménages en 1985 et 3.4% en 1990.

Ces prestations correspondent, pour l'essentiel, aux allocations familiales versées aux familles ayant des enfants à charge. Tous les ménages ne sont donc pas concernés

(1) En valeur absolue, le montant moyen des revenus du travail a cependant augmenté de 26%.

par ces prestations, loin s'en faut. De plus, en raison même du fléchissement des taux de natalité au cours des années 1980, il est clair que le nombre de familles éligibles pour ces prestations tend plutôt à décroître.

Dans ce contexte, le demi-point gagné par les prestations familiales entre 1985 et 1990 prend une signification particulière.

Il traduit, en réalité, la multiplication des mesures déjà prises en faveur des familles au cours de cette période. Enfin, l'effet de celles-ci est loin d'être négligeable puisqu'il correspond à une évolution de 50% du montant moyen de l'ensemble des prestations perçues dans les ménages, en cinq ans.

- Bilan par déciles de ménages

La répartition des ressources dans le budget des ménages n'a pas évolué de la même façon pour tous les niveaux de revenu. Ceci s'explique en raison des caractéristiques propres à la composition socio-démographique dans les différents déciles de ménages.

- C'est ainsi que la chute importante des revenus du travail (-10%) ne constitue guère une surprise dans les trois déciles inférieurs (cf. section 1); dans le premier décile, ce type de revenu ne représente plus que 7.7% du Revenu disponible moyen. Par contre, on peut être surpris par la régression des revenus du travail dans le budget des ménages appartenant aux déciles n° 7, 9 et même dans le dixième décile. Seul le sixième décile affiche une augmentation modérée de la part relative de ce revenu.

- Par contre, la hausse moyenne des revenus du capital concerne tous les déciles, sans exception. Même les déciles inférieurs s'alignent sur cette tendance. Les gains les plus sensibles sont bien entendu observés dans le dixième décile où les revenus du capital représentent désormais près de 10% du Revenu disponible moyen.

- Dans la plupart des déciles, les réductions des parts prises par les revenus du travail ont été compensées par les revenus de remplacement. Ce mécanisme, déjà décrit dans les sections précédentes, est particulièrement actif dans les trois déciles inférieurs.

- Quant aux prestations familiales, leur effet sur la composition du revenu est plus sensible du quatrième au dixième décile où les ménages avec enfants à charge sont plus nombreux.

**Tableau 2.11: Part des principaux postes de revenu dans le Revenu disponible (R.D.),
selon les déciles de ménages - Evolution 1985-1990**

Déciles	% des revenus du travail dans le R.D.		% des revenus du capital dans le R.D.		% des revenus de remplacement dans le R.D.	
	1985	1990	1985	1990	1985	1990
1	17.4	7.7	1.8	4.4	75.0	85.7
2	37.7	26.9	1.4	4.3	59.7	65.9
3	48.8	39.3	1.9	4.6	44.8	52.2
4	62.2	61.3	2.8	3.4	31.3	30.4
5	71.4	67.1	1.7	3.2	21.4	24.3
6	69.9	73.8	2.7	3.8	22.5	18.0
7	79.0	73.7	1.6	2.8	15.6	19.2
8	79.8	79.4	0.8	3.6	15.9	11.3
9	79.0	76.0	2.9	4.9	14.0	14.7
10	84.0	78.1	4.5	9.7	8.0	9.1
Ensemble des ménages	63.0	58.3	2.2	4.5	30.8	33.1

Déciles	% des prestations familiales dans le R.D.		% des pensions de retraite/ de survie dans le R.D.	
	1985	1990	1985	1990
1	1.1	1.0	62.7	74.1
2	1.2	1.5	46.6	56.4
3	3.2	3.5	34.3	43.4
4	3.0	4.7	25.7	24.6
5	4.5	5.4	18.7	21.9
6	4.0	4.2	17.9	13.5
7	3.5	4.2	11.1	15.9
8	3.2	4.4	14.2	10.4
9	3.4	3.4	11.3	11.6
10	2.5	2.2	6.2	7.5
Ensemble des ménages	3.0	3.4	24.8	27.9

Source: PSELL - CEPS/Insteat

Section 4. La situation des ménages bénéficiaires des principales sources de revenus

La structure des revenus s'est donc modifiée entre 1985 et 1990. Certes, il ne s'agit pas d'un bouleversement complet; mais, comme l'ont montré nombre d'illustrations, la forte croissance des revenus des ménages a été accompagnée par une série d'ajustements qui ont réellement modifié le profil des revenus en quelques années.

Dans ce processus, il est indéniable que les transferts publics ont joué un rôle important; ce poste prend une part de plus en plus grande dans le budget des ménages. Parallèlement, le poids des revenus primaires tend à y diminuer; mais cette réduction aurait été plus sensible encore si le recul des revenus du travail n'avait été contrebalancé par la hausse des revenus mobiliers et immobiliers.

Ces constats ressortent de l'examen de la **composition** du budget des ménages et de l'**évolution** des montants **moyens** des différents postes qui le constituent.

Pour confirmer, compléter et nuancer encore ces premiers constats, il reste à envisager une dernière perspective, celle que peut fournir l'évolution des **effectifs** des ménages concernés par les divers postes de revenus traités dans les sections précédentes.

Il faut, en effet, rappeler que la plupart des données présentées jusqu'ici s'appuyaient sur des moyennes calculées pour l'ensemble des ménages ou pour tous les ménages appartenant à une catégorie bien définie (un décile, par exemple).

La nouvelle analyse proposée ici opère une rupture avec cette approche générale dans la mesure où seuls seront désormais pris en compte les ménages qui disposent réellement de chaque type de revenu considéré.

Sans invalider les résultats déjà connus, ce nouveau plan d'analyse va préciser l'allure de certains phénomènes déjà évoqués et, dans certains cas, dévoiler des effets paradoxaux si l'on se reporte à quelques conclusions dégagées précédemment.

De plus en plus de ménages perçoivent des revenus primaires, mais...

On a déjà mentionné le fait que les revenus **primaires** augmentaient moins vite que les transferts publics et que leur poids - dans le budget des ménages - régressait quelque peu. De ces premières constatations, il ne faudrait pas conclure, hâtivement, à une sorte de "déclin" des revenus de cette nature ou, encore, que le facteur "travail" serait de plus en plus "dévalué" dans les ménages.

Rien n'est moins sûr. En effet, en l'espace de cinq ans, près de 10% de ménages supplémentaires ont perçu des revenus primaires (77.3% en 1985 et 86.9% en 1990).

A vrai dire, les progrès les plus faibles concernent ici le facteur "travail" qui enrôle 2.7% de ménages supplémentaires en 1990; ce résultat paraîtra bien maigre au vu de la forte expansion économique connue par le pays au cours de cette période.

- D'où proviennent, dès lors, les nouveaux ménages bénéficiaires de revenus primaires?

Leur origine se trouve dans ce qu'il convient d'appeler "l'explosion" des revenus du capital:

- en 1985, 9.4% des ménages percevaient de tels revenus;
- ils étaient 41.4% en 1990 (soit un bond de 32 points).

A l'échelle des revenus primaires, ce résultat suggère un véritable bouleversement des habitudes de gestion dans la mesure où, en 1990, plus de quatre ménages sur dix complétaient leur budget par l'appoint de revenus mobiliers ou immobiliers.

Enfin, l'effectif des ménages concernés par les transferts privés s'accroît (+2.4 points); cette tendance traduit indirectement l'amplification d'un autre phénomène particulier aux années 80: le divorce. Les transferts privés sont, en effet, surtout constitués par les pensions alimentaires, versées à l'ex-conjoint en cas de divorce.

Plus de huit ménages sur dix sont destinataires de transferts publics

En 1990, 81.1% des ménages ont perçu des revenus de transfert; ils étaient 76.5% en 1985.

L'élargissement des ménages bénéficiaires de transferts publics progresse donc à un rythme voisin d'un pour cent l'an.

Cette évolution ne se déroule cependant pas de façon comparable pour toutes les rubriques de revenus:

(1) La progression est relativement forte pour les revenus de remplacement (+7.3 points); c'est à nouveau le vieillissement démographique qui est ici en cause, puisque cette progression est surtout associée à celle des pensions de retraite et de survie.

Suite à l'application de la loi relative au R.M.G. (à partir de 1987), l'effectif des ménages destinataires de l'aide sociale publique représentait 2.2% de l'ensemble des ménages (en 1990).

(2) Comme attendu,⁽¹⁾ il s'est opéré un léger tassement au niveau de la proportion de ménages bénéficiaires de prestations familiales. Cette tendance reflète évidemment le faible niveau de la natalité qui a caractérisé la dernière décennie. Les effets de la légère reprise de la natalité - à la fin des années 80 - n'étaient pas encore manifestes dans nos données récoltées en 1990⁽²⁾.

(1) Cf. les commentaires présentés dans les sections précédentes à ce propos.

(2) Lire, à ce propos, J. LANGERS in "Population et emploi", bulletin n°6/1993 du STATEC: "La situation démographique au Luxembourg" (pp. 215-221).

Tableau 2.12: Proportions de ménages disposant des différentes sources de revenus suivantes - Evolution 1985-1990

Catégories de revenus	1985 %	1990 %	Différence en (points) [1990-1985]
1. Revenus primaires	77.3	86.9	+9.6
1.1 Revenus du travail	73.0	75.7	+2.7
1.2 Revenus du Capital	9.4	41.4	+32.0
1.3 Transferts privés	1.1	3.5	+2.4
2. Revenus de Remplacement	41.8	49.1	+7.3
2.1 Indemnités de chômage	0.8	0.8	0.0
2.2 Pens. maladie/invalidité	9.5	11.6	+2.1
2.3 Pens. retraite/survie	33.4	39.6	+6.2
2.4 Aide sociale	1.4	2.2	+0.8
3. Prestations familiales	42.0	41.2	-0.8
4. Total des revenus de la Sécurité sociale (2+3)	76.3	81.0	+4.7
5. Autres transferts publics	2.4	2.2	-0.2
6.Total des transferts publics (4+5)	76.5	81.1	+4.6

Source: PSELL - CEPS/Instead

Ce bilan est intéressant à plus d'un titre. Il met, tout d'abord, en évidence le fait que les revenus des ménages se sont fortement diversifiés entre 1985 et 1990.

Cette diversification résulte surtout de deux processus dont les effets ont déjà été observés:

- il s'agit, d'un côté, du changement important constaté dans les pratiques de gestion financière des ménages (reflété par l'évolution des revenus mobiliers et immobiliers) et, de l'autre côté, du vieillissement démographique (dont l'effet normal est d'élever progressivement le nombre de pensions de retraite et de survie).

Ce bilan permet, de plus, de nuancer les impressions qui se dégagent des premiers examens concernant l'augmentation moyenne des différentes catégories de ressources et du poids de celles-ci dans le budget des ménages.

Quoique les montants moyens des transferts publics augmentent davantage que ceux des revenus primaires,⁽¹⁾ on observe la tendance inverse pour les effectifs de ménages destinataires de ces revenus:

- le nombre de ménages disposant de revenus primaires s'accroît plus fortement que celui des ménages destinataires des transferts publics.

(1) Et, de même, la part que prennent les transferts publics dans le budget des ménages s'accroît alors que celle des revenus primaires diminue.

En 1985, ces grandes catégories de revenus touchaient approximativement le même effectif de ménages; mais, en 1990, les revenus primaires concernaient 86.9% des ménages contre 81.1% pour les transferts publics.

Ces deux mouvements opposés ne sont pas incohérents; la divergence provient du fait que l'on a examiné le même phénomène sur deux plans différents (la structure des revenus et la destination de ceux-ci).

L'effet de contraste est effectivement surprenant lorsque l'examen se limite aux principaux postes du revenu; mais si la comparaison est pratiquée à un niveau plus détaillé, on retrouve certaines logiques déjà décrites dans les sections précédentes:

- cependant, on apprécie mieux l'ampleur prise par l'évolution des revenus mobiliers et immobiliers;
- et l'on dispose aussi d'une autre référence quant aux effets attribuables au vieillissement démographique:

la forte expansion économique des années 85-90 ne semble pas avoir eu les effets attendus sur le facteur "travail" des ménages; la proportion des ménages concernés par les revenus du travail n'a, en fait, augmenté que de **trois points** alors que celle des ménages bénéficiaires de pensions de retraite et de survie s'élevait de **6 points** durant la même période.

Présentés sous différents angles (montants des revenus/effectifs des ménages), on découvre ici les mêmes conséquences d'un processus normal et inéluctable dans lequel le pays se trouve engagé, à savoir: le vieillissement démographique.

En dépit de ce processus, le revenu des ménages a connu une croissance exceptionnelle au cours des années 1985-1990. Cette dynamique doit beaucoup, cependant, à la contribution des transferts publics, comme nous l'avons déjà montré.

- En sera-t-il toujours de même? A terme, un pareil écart entre le développement du facteur "travail" dans les ménages résidents et celui des transferts publics sera-t-il encore supportable?

Pour l'instant, ce déséquilibre ne serait qu'apparent dans la mesure où l'analyse proposée n'inclut pas l'appoint de la main-d'oeuvre frontalière. On peut en effet penser que la croissance connue à la fin des années 80 fut tributaire, elle aussi, de cette autre dimension spécifique à l'emploi intérieur.

Section 5. Modifications des proportions de ménages bénéficiaires de revenus, par décile

Les ménages bénéficiaires de revenus du capital

L'analyse par décile fournit une perspective plus concrète à propos des changements qui viennent d'être évoqués. Dans chaque décile, on peut en effet repérer les gains ou les pertes de ménages bénéficiaires selon la catégorie de revenu examinée.

De ce point de vue, l'évolution la plus spectaculaire concerne les bénéficiaires de revenus mobiliers ou immobiliers. Ce fait a déjà été mentionné pour l'ensemble des ménages. L'effet de l'évolution qui s'est déroulée entre 1985 et 1990 est cependant plus frappant encore lorsqu'il est mesuré au niveau de chaque décile. Ainsi, en 1985, le premier décile de revenu ne comprenait pas plus de 6% de ménages bénéficiaires de cette ressource; en 1990, cette proportion atteignait 28%.

Des progrès plus importants encore sont enregistrés dans les autres déciles; dans le troisième, par exemple, on recensait une proportion de 43.7% de ménages disposant de revenus du capital en 1990.

Cette tendance est plus accentuée encore dans les déciles supérieurs; ainsi, 63% des ménages du dixième décile sont concernés par ce type de ressource.

Tableau 2.13
Ménages bénéficiaires de revenus du capital, par déciles

Déciles [selon R.D.]	Proportions (%) de ménages bénéficiaires		Evolution 85-90 du montant moyen des revenus du capital (1985 = 100%) (Prix 1985)
	1985	1990	
1	5.7	28.2	75.4
2	3.8	31.0	51.0
3	5.7	43.7	41.0
4	9.2	32.5	43.8
5	6.6	41.2	38.7
6	9.0	39.9	41.0
7	7.7	35.9	48.8
8	6.5	48.9	67.8
9	15.2	49.8	70.9
10	24.7	63.0	122.8
Ensemble	9.4	41.4	63.3

Source: PSELL - CEPS/Instead

La diffusion des revenus du capital n'a toutefois pas été accompagnée d'une augmentation du montant moyen perçu par les ménages bénéficiaires, à l'exception de ceux appartenant au dixième décile. Cette observation permet, par conséquent, de mieux apprécier l'allure de ce mouvement:

- en 1985, les revenus du capital ne concernaient qu'un effectif très réduit de ménages, mais le montant de ces revenus était, en moyenne, plus élevé qu'en 1990;
- la diffusion de plus en plus large de ce type de revenu a conduit à une baisse sensible du montant perçu par les bénéficiaires; en 1990, ce montant ne représentait plus que 63%, en moyenne, de la valeur observée en 1985.

Les revenus du travail

La proportion de ménages concernés par les revenus du travail a progressé entre 1985 et 1990, mais faiblement (+2.7 points).

Curieusement, les variations mesurées au sein de chaque décile ne se produisent pas là où on aurait eu tendance à les attendre.

Ainsi, la proportion des bénéficiaires de ce revenu a augmenté dans le premier décile (de 19.3% à 25.9%). En apparence, ce résultat paraît contredire d'autres informations déjà présentées qui montraient une diminution du montant moyen des revenus du travail dans ce premier décile.

En fait, la proportion de ménages **bénéficiaires** de ce revenu a progressé, mais, simultanément, elle s'est accompagnée d'une très forte réduction du montant moyen de revenu; en 1990, ce montant - calculé pour les seuls ménages bénéficiaires - représentait 44% à peine de celui observé en 1985.

Dans le dixième décile, la diminution des ménages bénéficiaires de revenus provenant du travail constitue une autre surprise. Ce fait révèle une tendance nouvelle selon laquelle les plus hauts revenus seraient composés par des transferts publics, un peu plus souvent qu'auparavant.

Cela dit, c'est bien sûr dans les déciles supérieurs que le montant moyen des revenus du travail connaît la progression la plus forte (+35% dans le dixième décile et +28.8% dans le neuvième).

Entre les deux déciles extrêmes, les plus forts gains de ménages bénéficiaires de revenus du travail sont localisés dans les huitième, quatrième et septième déciles.

Enfin, la comparaison entre les revenus de 1985 et ceux de 1990 ne dévoile un bilan positif qu'à partir du quatrième décile. Pour l'ensemble de ces ménages bénéficiaires, la progression des montants a atteint de la sorte 21.8% en cinq ans.

Tableau 2.14
Ménages bénéficiaires de revenus du travail, par déciles

Déciles [selon R.D.]	Proportions (%) de ménages bénéficiaires		Evolution 85-90 du montant moyen des revenus du travail (1985 = 100%) (Prix 1985)
	1985	1990	
1	19.3	25.7	43.6
2	43.0	41.4	95.5
3	56.5	58.2	100.6
4	70.9	75.7	121.1
5	81.5	82.2	121.5
6	81.7	91.6	123.4
7	90.8	94.4	117.7
8	91.6	97.3	122.4
9	95.9	95.2	128.8
10	98.1	95.0	135.1
Ensemble	73.0	75.7	121.8

Source: PSELL - CEPS/Instead

Les transferts publics

En 1990, plus de huit ménages sur dix disposaient de transferts publics. En l'espace de cinq ans, la proportion de ménages bénéficiaires de ces transferts a augmenté, de façon sensible, dans sept déciles.

Tableau 2.15
Ménages bénéficiaires de transferts publics, par déciles

Déciles [selon R.D.]	Proportions (%) de ménages bénéficiaires		Evolution 85-90 du montant moyen des transferts publics (1985 = 100%) (Prix 1985)
	1985	1990	
1	82.3	93.4	127.5
2	73.7	79.7	129.7
3	75.4	84.3	134.7
4	76.0	81.0	126.2
5	80.0	77.0	153.0
6	76.1	75.7	108.1
7	74.5	81.4	146.6
8	74.7	81.9	98.5
9	76.7	74.6	138.6
10	76.1	81.5	132.0
Ensemble	76.5	81.1	129.1

Source: PSELL - CEPS/Instead

Le premier décile enregistre une hausse de onze points; le troisième encore de neuf points; dans les autres déciles concernés par cette hausse, des gains de l'ordre de cinq à six points sont fréquents.

Fait remarquable, même le dixième décile participe à cette tendance.

Au total, le montant moyen de ces transferts publics s'est élevé de 29% dans les ménages bénéficiaires; dans plusieurs cas, cependant, on observe des augmentations très supérieures à cette moyenne (+53% et +46.6% dans les cinquième et septième déciles).

En raison de la masse de revenus qu'elles représentent, ce sont les **pensions de retraite et de survie** qui orientent le plus cette tendance.

Près de 40% des ménages en percevaient au cours de l'année 1990 (contre 33.4% en 1985). L'accroissement du nombre des bénéficiaires de ces pensions est très net dans les trois premiers déciles (par exemple: +15 points pour chacun des deux premiers déciles), mais il reste également significatif dans les déciles n° 5, 7, 9 et même dans le dixième.

En termes monétaires, cette tendance a été accompagnée d'une hausse moyenne de 19% du montant moyen des pensions pour les ménages bénéficiaires. Dans les trois premiers déciles, cette augmentation varie entre 25 et 19.4%; mais, dans les quatrième et cinquième déciles, et même dans le dixième, elle atteint des niveaux plus élevés encore.

Dans l'ensemble des transferts publics, les **prestations familiales** représentent une part plus modeste. Toutefois, 41% des ménages disposaient de ce type de revenu en 1990 (soit un point de moins qu'en 1985), ces ménages étant surtout concentrés dans les cinq déciles supérieurs.

Dans les ménages ainsi concernés, le montant moyen des prestations familiales a progressé de plus de 50% en cinq ans. Pour le quatrième décile (où la proportion de bénéficiaires est passée de 40 à 45%), le niveau des prestations a même connu une augmentation de 85% (+76% dans le cinquième décile).

Tableau 2.16: **Ménages bénéficiaires de pensions de retraite/survie, par déciles**

Déciles [selon R.D.]	Proportions (%) de ménages bénéficiaires		Evolution 85-90 du montant moyen des pensions de retraite/survie (1985 = 100%) (Prix 1985)
	1985	1990	
1	65.8	80.8	125.0
2	50.9	64.1	121.4
3	38.1	53.1	119.4
4	32.7	32.0	128.0
5	24.5	29.2	130.6
6	26.8	23.9	109.2
7	19.7	29.8	124.6
8	24.2	23.4	98.6
9	28.2	32.7	115.7
10	23.3	27.5	130.3
Ensemble	33.4	39.6	119.1

Source: PSELL - CEPS/Instea

Tableau 2.17: **Ménages bénéficiaires de prestations familiales, par déciles**

Déciles [selon R.D.]	Proportions (%) de ménages bénéficiaires		Evolution 85-90 du montant moyen des prestations familiales (1985 = 100%) (Prix 1985)
	1985	1990	
1	6.0	5.0	144.8
2	12.7	11.5	190.5
3	33.2	26.5	171.1
4	40.0	45.3	185.1
5	54.8	49.0	176.2
6	47.1	50.1	129.6
7	52.9	53.0	156.5
8	54.8	62.5	157.7
9	55.8	50.6	151.0
10	62.5	58.0	128.0
Ensemble	42.0	41.2	152.8

Source: PSELL - CEPS/Instea

Section 6. La masse totale des revenus perçus par les ménages

- Synthèse

Les différents plans d'analyse des revenus - proposés dans ce chapitre - ont mis en évidence de nombreuses transformations qui ont affecté l'axe central des conditions de vie des ménages.

Des changements importants ont été identifiés, tant au niveau de la **structure** des budgets des ménages, qu'à celui des **bénéficiaires** de revenus. Dans les limites des informations disponibles, ces changements ont été commentés et interprétés.

L'observation de ces changements présente également un relief particulier en raison même du contexte économique dans lequel ils s'inscrivent. La croissance économique exceptionnelle qui a marqué la période 1985-1990 permettait, en effet, de prévoir une évolution sensible du niveau de vie des ménages. Ce fut effectivement le cas. Les modalités concrètes de cette évolution étaient, en revanche, moins prévisibles.

Ainsi, les processus qui ont soutenu l'élévation du niveau de vie des ménages, ne pouvaient être perçus de prime abord. Pour comprendre comment de tels progrès avaient été acquis, il a fallu démonter, pas à pas, tout le mécanisme propre à la transformation des revenus. On a découvert ainsi, progressivement, un modèle original en fonction duquel cette évolution s'est construite.

Enfin, certains changements se sont produits là où, a priori, ils n'étaient guère attendus, tandis que, pour d'autres, il a été possible d'en évaluer l'ampleur (ex: le processus de vieillissement démographique).

A la suite de ces différents développements, un retour à une perspective plus globale s'impose. L'approche adoptée pour cette dernière section ne vise pas à résumer tous les résultats présentés dans ce chapitre, mais plutôt à dessiner le cadre général dans lequel ils s'insèrent.

Trois types d'informations nous aideront dans cette entreprise:

- la répartition de la masse **totale** des revenus;
- l'accroissement de celle-ci;
- l'évolution de la masse des revenus récoltés au sein des ménages les moins et les plus aisés (déciles n° 1 à 5 et 6 à 10) ainsi que la répartition des principales masses de revenus, selon les déciles des ménages.

- Répartition de la masse totale des revenus: 1985-1990

Le tableau de répartition de l'ensemble des revenus distribués aux ménages permet de dresser un nouveau bilan, différent des résultats déjà examinés.

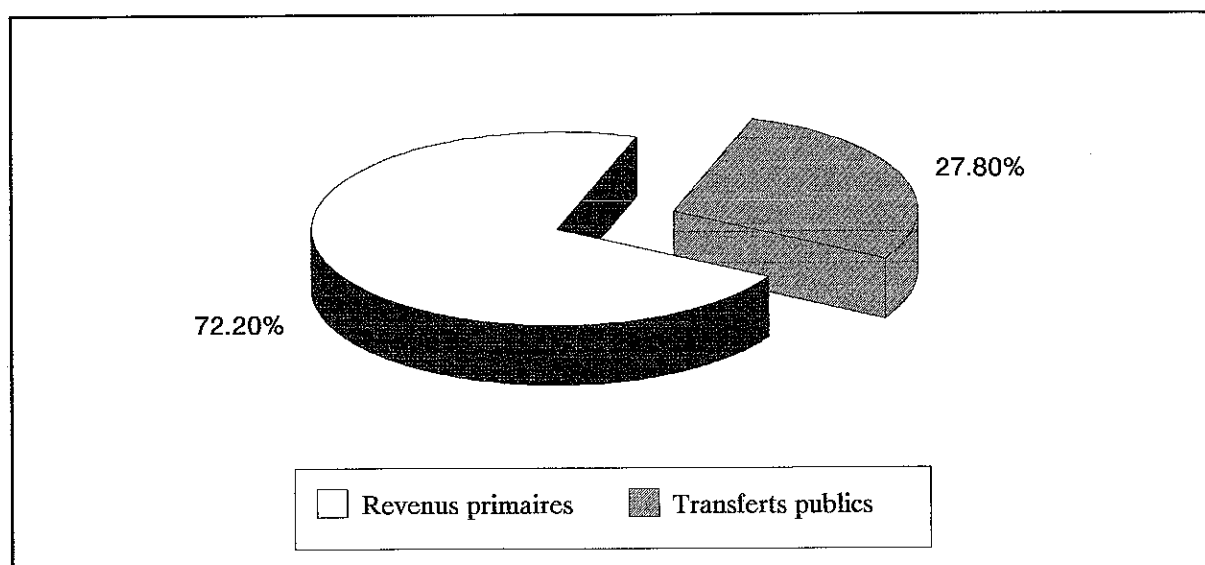
Tableau 2.18: Evolution de la répartition de la masse* totale des revenus récoltés par les ménages: 1985-1990

* transferts privés exclus

Types de revenus	Année	
	1985 %	1990 %
1. Revenus primaires, au total	74.7	74.0
1.1 Revenus du travail	72.0	68.40
1.2 Revenus du capital	2.7	5.60
2. Ensemble des transferts publics	25.3	26.0
2.1. Revenus de Remplacement, total	21.9	22.4
2.1.1 Indemnités de chômage	0.3	0.12
2.1.2 Pens. maladie/invalidité	3.8	3.25
2.1.3 Pens. retraite/survie	17.7	18.77
2.1.4 Aide sociale publique	0.2	0.30
2.2 Prestations familiales	3.1	3.49
2.3 Autres transferts publics	0.25	0.07
TOTAL	100.0	100.0

Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.5 : Part des revenus primaires et transferts publics dans la croissance de la masse totale des revenus entre 1985 et 1990



Source: PSELL - CEPS/Instead

Il n'est plus question ici de mesurer les contributions **moyennes** des diverses ressources au budget des **ménages**, mais de préciser comment se répartissent entre elles les grandes masses monétaires constituant l'**enveloppe totale** des revenus dont dispose l'ensemble de la population des ménages.

Si l'on s'en tient aux deux postes principaux, la répartition de la masse totale des revenus apparaît comme suit:

- + les revenus primaires forment près de trois quarts de ce total,
- + et les transferts publics complètent ce compte pour un peu plus d'un quart.

- ◆ La comparaison entre l'état de 1985 et celui de 1990 ne présente que des variations infimes en apparence:
 - les revenus primaires régressent de 0.7 point.

La ventilation détaillée des deux postes composant les revenus primaires montre cependant des tendances plus subtiles:

- + la part provenant des revenus du travail diminue de 3.6 points;
- + par contre, celle des revenus du Capital a plus que doublé en l'espace de cinq ans.

- ◆ Au total, la part des transferts publics dans la masse des revenus gagne donc 0.7 point entre 1985 et 1990. Ce gain modeste constitue le solde de nombreuses tendances de sens opposés:

- + les pensions de retraite/survie progressent d'un point auquel il faut ajouter les contributions plus faibles encore des prestations familiales et de l'aide sociale publique (+0.49 point);

- + mais le poids relatif des autres postes diminue et, en particulier, celui des pensions pour maladie/invalidité.

Les observations tirées de ce bilan recoupent parfaitement les tendances relevées antérieurement (diminution de la part relative des revenus du travail dans le budget des ménages, par exemple). Il serait faux, cependant, de penser que cette nouvelle approche ne nous apprend rien de neuf.

Outre la confirmation des résultats précédents, ce nouveau bilan offre une autre appréciation du mode de répartition des principales catégories de revenus:

- + ainsi, les transferts publics représentaient 26% de la **masse totale** des revenus en 1990;
- + alors que la part moyenne de ces mêmes transferts dans le **budget des ménages** atteignait 36.6%.

Ces deux résultats ne sont pas contradictoires; au contraire, ils complètent notre information à propos des revenus, ceux-ci étant envisagés sous deux angles différents:

- + le premier résultat (26%) correspond à un simple rapport entre deux grandeurs et ne tient pas compte de la manière dont les revenus sont répartis **dans** et **entre** les ménages;

- + le second résultat (36.6%) provient d'un calcul un peu plus compliqué, où entre en ligne de compte le mode de distribution des revenus entre les ménages et surtout la composition du budget de chaque ménage induite par cette distribution.

En cas de répartition parfaitement égale des différentes ressources dans le budget des ménages, ces deux résultats seraient équivalents. En réalité, cette répartition varie d'un ménage à l'autre; le score de 36.6% signifie ainsi que les transferts publics représentent, en moyenne, 36.6% du budget des ménages et cette valeur moyenne est obtenue à partir des différentes proportions observées dans chaque ménage (il s'agit donc d'une moyenne de pourcentages).

- Progression de la masse totale des revenus, dans la population

L'évolution du niveau des revenus a déjà été examinée à plusieurs reprises. Nous avons vu, par exemple, comment se présentait l'augmentation du Revenu Disponible moyen des ménages entre 1985 et 1990 et comment chaque composante de ce revenu variait dans l'ensemble des ménages ou au sein des seuls ménages bénéficiaires.

Ces différentes approches ont déjà fourni suffisamment d'indications pour que l'on puisse identifier avec certitude les principales tendances en ce domaine.

Pour évaluer l'ampleur réelle de ces mouvements au niveau de l'ensemble du pays,⁽¹⁾ ces premières indications conviendraient tout à fait, à condition que la population du pays demeure **stable**.

Or, la population nationale s'est accrue de 3.3% au cours de la période observée et la population des ménages a, de son côté, augmenté de 6.1%.

Pour connaître l'ordre de grandeur des changements qui se sont produits au niveau de la masse totale des revenus entre 1985 et 1990, il ne suffit donc pas de comparer directement les informations récoltées auprès des échantillons observés à ces deux dates. Ces données doivent être corrigées en tenant au moins compte des variations dues au volume de la population.

(1) et non seulement pour un "ménage moyen".

Ces corrections faites, on obtient une croissance de la masse totale des revenus qui dépasse - et de beaucoup - les tendances déjà observées pour le revenu disponible moyen des ménages, par exemple.

En termes réels, la masse de revenus perçus par la population des ménages a, en effet, augmenté de 41.3% en cinq ans - (cf. tableau 2.19).

La progression est toutefois plus forte pour les transferts publics (+45.3%) que pour les revenus primaires (+39.9%). Au sein de ces derniers, on notera - à nouveau - le faible score enregistré pour le facteur "travail" (+34%) alors que la masse des revenus du capital a été pratiquement multipliée par trois.

Du côté des transferts publics, c'est l'aide sociale qui a connu la plus forte augmentation (+137%)(1); elle est suivie par les prestations familiales (+59%) et, enfin, par les Pensions de retraite/survie (+50%).

Dans ce bilan, la très forte poussée des transferts sociaux est bien mise en évidence. Cette tendance est encore confirmée par le fait que ces transferts contribuent pour 28% à la croissance de la masse des revenus - (cf. graphique 2.5).

A un niveau plus détaillé, on peut voir que l'augmentation de cette masse (entre 1985 et 1990) provient des revenus du travail à concurrence de 59.6% et à 21.4% des pensions de retraite/survie. Enfin, les revenus du capital interviennent pour 12.7% dans cette croissance - (cf. graphique 2.6).

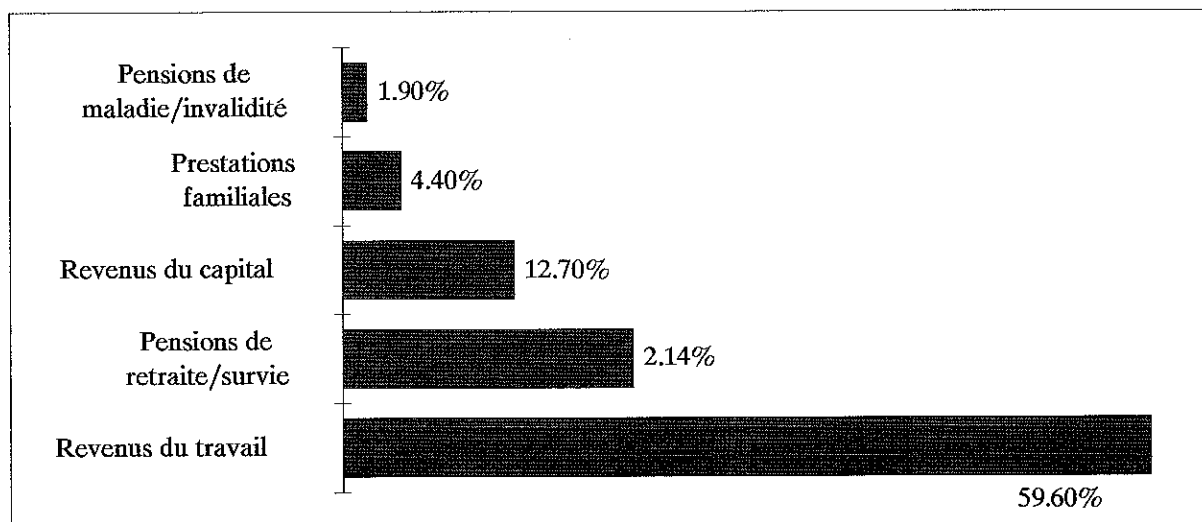
- L'accroissement des ressources dans les ménages à bas et à hauts revenus

La croissance des revenus n'a pas été répartie de façon égale entre tous les ménages. Différentes illustrations proposées dans ce chapitre ont déjà mis ce fait en évidence.

Dans le développement suivant, on trouvera encore plusieurs autres éléments susceptibles d'éclairer le fonctionnement de certains mécanismes alimentant cette inégalité entre les ménages.

(1) Cette augmentation de l'aide sociale publique est certainement sous-évaluée dans le cadre de la présente étude. En termes réels, la masse totale des revenus de l'aide sociale publique aurait au moins triplé entre 1985 et 1990, si l'on prend comme référence les versements effectués vers les ménages privés au titre du R.M.G., en 1990. Selon nos estimations, près d'un tiers des compléments R.M.G. versés aux ménages figureraient sous la rubrique "Pensions de retraite/survie". La confusion que les ménages entretiennent - dans leurs déclarations de revenus - entre les compléments R.M.G. et les pensions peut expliquer l'écart ainsi constaté. Cette confusion tient au fait que les versements en question sont effectués par le F.N.S. (Fonds National de Solidarité) pour compléter des pensions dont le niveau est inférieur au barème R.M.G.

Graphique 2.6 : Contributions des différents postes de revenus à la croissance de la masse totale des revenus perçus par les ménages entre 1985 et 1990



Source: PSELL - CEPS/Insteat

Tableau 2.19: Progression de la masse totale des revenus perçus par la population des ménages* résidents (Prix 1985)

* ménages privés

Types de revenus	Ecart 1990 / 1985
1. Revenus primaires, au total	+39.9%
1.1 Revenus du travail	+34.1%
1.2 Revenus du capital	+195.6%
2. Ensemble des transferts publics	+45.3%
2.1. Revenus de Remplacement, total	+44.6%
2.1.1 Indemnités de chômage	-41.1%
2.1.2 Pens. maladie/invalidité	+21.2%
2.1.3 Pens. retraite/survie	+50.1%
2.1.4 Aide sociale publique	+137.2%
2.2 Prestations familiales	+59.1%
2.3 Autres transferts publics	-61.8%
3. Ensemble des revenus (1 + 2)	+41.3%
4. NOMBRE de ménages dans le pays	+6.08%
[Transferts privés - hors compte]	+368.3%

Source: PSELL - CEPS/Insteat

- Dans les cinq déciles supérieurs⁽¹⁾, les ressources ont suivi une progression plus forte que celles de l'autre moitié des ménages disposant des revenus les plus bas (+34.3% contre +30.6%).

On retrouve ici une tendance déjà relevée précédemment⁽²⁾: l'expansion économique intervenue à la fin des années 80 a davantage profité aux ménages les plus aisés, accentuant encore l'inégalité relative à la distribution des revenus. Mais la progression des revenus n'est pas le seul élément en cause; l'effet de cette progression est évidemment différent selon l'importance du revenu considéré: c'est ainsi que les ménages les plus aisés bénéficiaient d'une augmentation plus forte, s'appliquant, en outre, à des revenus plus élevés.

Les conséquences d'un tel effet multiplicateur apparaissent clairement lorsqu'on examine la répartition de l'accroissement de la masse totale des revenus entre les déciles inférieurs et supérieurs, au cours des années 1985-1990: les ménages les plus aisés⁽³⁾ ont perçu une part équivalant à 72.5% de cet accroissement (contre 27.5% seulement pour les cinq déciles inférieurs).

- L'examen détaillé de ce bilan révèle ensuite les modes typiques d'évolution des revenus dans les premiers et derniers déciles:

- * les revenus primaires ont davantage augmenté dans les ménages les plus aisés (+36.8% contre 20.0%);
- * dans les ménages les moins aisés, ce sont les transferts publics qui ont le plus progressé.

Ainsi, dans les déciles supérieurs, l'accroissement de la somme des revenus du travail a atteint près de 30% (mais seulement 15% dans les déciles inférieurs). La forte poussée des revenus du capital trouve aussi vérification: la somme de ces revenus a gagné plus de 50% dans les déciles inférieurs et plus de 80% dans les déciles supérieurs.

Enfin, les pensions de retraite/survie ont, au total, progressé de 51% dans la moitié des ménages les moins aisés (+29% dans l'autre moitié) alors que les prestations familiales ont fortement augmenté dans les ménages à bas revenus (+65%) et à hauts revenus (+44%).

(1) C'est-à-dire: la moitié des ménages disposant des revenus les plus élevés.

(2) cf. section 1.

(3) C'est-à-dire: les ménages appartenant aux déciles 6 à 10.

Tableau 2.20: **Accroissement des ressources* dans les ménages à bas et hauts revenus:**
1985-1990 - (Prix 1985, 1985 = 100) (Hyp.: échantillons de taille égale)

* hors transferts privés

Type de revenu	Cinq déciles inférieurs	Cinq déciles supérieurs
1. Revenus primaires	+20.0%	+36.8%
dont:		
1.1 Revenus du travail	+15.0%	+29.7%
1.2 Revenus du capital	+156.6%	+184.9%
2. Ensemble des transferts publics	+44.0%	+29.4%
dont:		
2.1. Revenus de Remplacement, au total	+43.5%	+27.3%
2.1.1. Pens. maladie/invalidité	+6.7%	+21.9%
2.1.2. Pens. retraite/survie	+51.3%	+29.1%
2.2 Prestations familiales	+65.0%	+44.0%
Ensemble des revenus (1 + 2)	+30.6%	+34.3%

Source: PSELL - CEPS/Instead

Tableau 2.21: **Evolution de la répartition de la somme totale des principaux postes de revenus entre les cinq déciles inférieurs et les cinq déciles supérieurs (réf.: Revenu Disponible)**

Déciles	Répartition des revenus primaires		Répartition des revenus du travail		Répartition des revenus du capital	
	%		%		%	
	1985	1990	1985	1990	1985	1990
° inférieurs (1 à 5)	22.3	20.1	22.2	20.2	22.0	20.3
° supérieurs (6 à 10)	77.7	79.9	77.8	79.8	78.0	79.7
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Déciles	Répartition des l'ensemble des Transferts publics		Répartition des Pensions de retraite/survie		Répartition des Prestations familiales	
	%		%		%	
	1985	1990	1985	1990	1985	1990
° inférieurs (1 à 5)	52.0	53.8	55.7	59.5	28.6	31.5
° supérieurs (6 à 10)	48.0	46.2	44.3	40.5	71.4	68.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: PSELL - CEPS/Instead

Ces différents mouvements ont-ils profondément affecté le mode de répartition des principales masses de revenus entre les ménages à bas/hauts revenus? Il semble effectivement que ce soit le cas, mais les résultats de ces évolutions ne suivent pas tous la même tendance:

- + en matière de répartition des revenus primaires, l'écart déjà très favorable aux déciles supérieurs en 1985 s'est encore creusé en 1990;

- + pour les transferts publics, c'est l'inverse; les ménages à bas revenus détenaient une courte majorité de l'ensemble de ces revenus en 1985 (52%); cinq ans plus tard, cet avantage s'est encore légèrement renforcé (53.8%).

Ce dernier bilan résulte essentiellement de deux effets: dans la masse des Pensions de retraite/survie et des Prestations familiales, la part échéant aux ménages à bas revenus a respectivement progressé de quatre et de trois points.

Chapitre 3

LES REVENUS ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES

Le chapitre précédent a permis de découvrir les principaux mécanismes qui ont assuré ou accompagné l'importante croissance des revenus au cours des années 1985-1990.

La recherche de ces mécanismes était surtout orientée vers la structure des revenus eux-mêmes et, accessoirement, vers les ménages bénéficiaires de ces revenus; dans ce dernier cas, il ne fut cependant jamais question des caractéristiques propres aux ménages bien qu'il fut implicite que celles-ci n'étaient pas étrangères aux diverses évolutions observées.

- Quel rôle ont éventuellement tenu les caractéristiques socio-démographiques des ménages dans le processus de transformation des revenus?
- Dans quelles catégories de ménages a-t-on relevé les progressions les plus sensibles du revenu?

Ce sont là quelques-unes des préoccupations qui alimenteront les développements suivants.

Section 1. Composition socio-démographique des déciles (selon le R.D.)

- L'évolution de la morphologie des ménages a-t-elle été suffisamment forte pour que ses effets soient déjà détectables en l'espace de cinq années?
- Et, dans l'affirmative, serait-il encore raisonnable d'envisager que l'action de tels effets se prolonge vers d'autres domaines, au point d'affecter, par exemple, la configuration des revenus perçus dans les ménages?

Ces questions méritent d'être examinées sérieusement dans la mesure où l'on a déjà montré que l'expansion économique des années 1985-1990 n'explique pas, à elle seule, ou directement, l'ensemble de la croissance des revenus récoltés par les ménages à cette époque⁽¹⁾.

D'autres supports particuliers de cette croissance ont déjà été mis en évidence, comme les interventions complémentaires des transferts et revenus primaires dans le budget des ménages. On peut certes soupçonner que l'effet de ces transferts reflète en grande partie les relèvements des prestations de la sécurité sociale survenus au cours de la période étudiée.

Mais un tel effet n'a-t-il pas été lui-même démultiplié par certaines transformations intervenues au sein des ménages?

Cette dernière perspective peut sembler complexe de prime abord; elle apporte toutefois des éléments essentiels pour mieux comprendre la croissance spectaculaire des revenus entre 1985 et 1990.

Les ménages augmentent en nombre, mais leur taille diminue

Au cours de la dernière décennie, l'effectif des ménages a progressé plus vite que la population totale du pays. Ce phénomène était prévisible. Depuis le début du siècle, on assiste en effet à une réduction régulière de la taille moyenne des ménages:

- les ménages composés d'une seule personne prennent une part de plus en plus grande dans l'ensemble, alors que les ménages de grande taille sont de moins en moins nombreux.

En 1981, un ménage sur cinq était composé d'une seule personne; le rapport est passé à un cas sur quatre, en 1991.

Dans l'échantillon du panel "*Liewen zu Lëtzebuerg*", on observe globalement les mêmes tendances; en raison de la brièveté de la période étudiée, l'évolution, bien que perceptible, est évidemment moins accentuée⁽²⁾.

(1) Cf. première partie.

(2) Quelques légères différences apparaissent entre la situation enregistrée dans le panel en 1990 et dans le recensement en 1991. Le décalage d'une année n'explique cependant pas l'ensemble de ces écarts. Ceux-ci correspondent, d'une part, au fait que la population de référence du panel n'inclut pas les fonctionnaires européens résidant au Luxembourg et, d'autre part, le fait que cette étude s'appuie sur l'observation d'un échantillon; cette dernière procédure conduit à des estimations s'inscrivant dans une plage de variations acceptables qui ne sont pas reportées dans le tableau 2.23.

Tableau 2.22
Evolution de la répartition des ménages selon leur taille:
1981 - 1991

Taille du ménage	Fréquences (%)	
	1981	1991
1 personne	20.7	25.5
2 personnes	28.5	28.3
3 personnes	21.2	19.7
4 personnes	17.5	17.3
5 personnes	7.5	6.4
6 personnes et plus	4.6	2.8
TOTAL	100.0	100.0

Source: STATEC, R.P.1981 et R.P.1991

Tableau 2.23
Evolution de la taille des ménages entre 1985 et 1990

Taille du ménage	Fréquences (%)	
	1985	1990
1 personne	21.0	23.7
2 personnes	28.8	27.0
3 personnes	20.6	21.0
4 personnes	19.0	18.6
5 personnes	6.8	6.8
6 personnes et plus	3.8	3.0
TOTAL	100.0	100.0

Source: PSELL - CEPS/Instead

L'examen des types de ménages recensés en 1981 et 1991 fournit encore d'autres précisions à propos du sens des changements qui se sont opérés dans la population.

Dans les ménages d'isolés, on découvre ainsi de plus en plus de cas d'hommes âgés de 15 à 64 ans; et, parmi les personnes âgées vivant seules, l'effectif des hommes est également en forte progression.

En dix années, l'effectif des enfants (âgés de moins de 15 ans) a perdu 1043 unités. Ce recul est nettement sensible au niveau des ménages composés de deux adultes et d'un enfant ainsi que dans les ménages plus grands, où vivent trois adultes (ou plus) avec un ou plusieurs enfants. (cf. tableau 2.24)

Bien entendu, pour une période de cinq années, l'effet de ces différentes tendances s'atténue. Dans le contexte du panel "*Liewen zu Lëtzebuerg*", on ne s'attendait donc pas à observer un bouleversement complet de la composition des ménages. Il n'en demeure pas moins que cette composition a changé, même subtilement, et que certains changements ont pu orienter l'évolution des revenus.

Pour vérifier cette hypothèse, on pourra s'appuyer sur l'examen du tableau n° 2.25 qui présente une synthèse des différentes transformations des ménages survenues en 1985 et 1990 ainsi que leur orientation à chaque niveau du revenu.

La composition générale des ménages

L'effet "taille" du ménage n'opère pas de la même façon à tous les échelons du revenu.

On observe ainsi que la taille des ménages tend plutôt à diminuer dans la plupart des déciles.

Dans les deux premiers déciles, cette réduction provient d'un recul de l'effectif des adultes; mais, dans les autres cas, cette tendance s'explique par le nombre d'enfants à charge, en baisse.

Seul le huitième décile échappe à cette orientation générale; la taille des ménages y augmente sous la pression du nombre d'enfants (en hausse).

L'impact de cette réduction de la taille des ménages est sensible au niveau d'autres caractéristiques; en cinq ans, la proportion de ménages où un seul membre dispose de revenus personnels a, par exemple, progressé de cinq points. Ce phénomène correspond évidemment à la multiplication des ménages composés d'une seule personne.

Ce dernier élément explique déjà, à lui seul, une part importante de l'élévation du revenu moyen des ménages entre 1985 et 1990 et correspond aussi au fait que le Revenu Disponible par Unité de Consommation ait progressé plus vite que le revenu disponible.

Tableau 2.24: Ménages privés et personnes en ménages privés par type de ménage

Types de ménage	Fréquences (%)		Evolution	Evolution du nombre d'enfants
	1981	1991	1981-1991	1981 = 100
Un homme adulte âgé de 15 à 64 ans	5.3	8.0	+69.2	-
Une femme adulte âgée de 15 à 64 ans	6.2	7.5	+37.7	-
Un homme adulte âgé de 65 ans et plus	1.7	2.0	+32.7	-
Une femme adulte âgée de 65 ans et plus	7.5	8.0	+18.9	-
Deux adultes, âgés de 15 à 64 ans	17.4	17.2	+11.6	-
Deux adultes, dont l'un ou les deux sont âgés de 65 ans et plus	10.3	10.0	+8.8	-
Un homme adulte avec 1 ou plusieurs enfant(s)*	0.1	0.2	+60.7	+44.9
Une femme adulte avec 1 ou plusieurs enfant(s)	0.9	1.4	+61.5	+127.5
Deux adultes avec 1 enfant	10.2	8.4	-6.6	-6.6
Deux adultes avec 2 enfants	8.2	8.2	+12.3	+12.3
Deux adultes avec 3 enfants	2.0	2.1	+17.2	+17.2
Deux adultes avec 4 enfants ou plus	0.5	0.4	-17.1	-17.3
Trois adultes ou plus avec un ou plusieurs enfants	10.7	7.7	-18.7	-22.7
Trois adultes sans enfant	18.9	19.1	+14.0	-
sans indication	-	0.0	-	-
Total des ménages privés	100.0	100.0	+12.8	-1.6
	n = 128 281	n = 144 683		

Source: STATEC, R.P.1981 et R.P.1991

Enfant : moins de 15 ans

L'effet du vieillissement démographique

Les traces du vieillissement démographique se retrouvent également dans la répartition des caractéristiques des ménages selon les différents niveaux de revenus.

Par exemple, six déciles enregistrent une augmentation de l'âge du chef de ménage. On n'est guère surpris par le fait que la proportion de C.M. retraités augmente dans cinq déciles, y compris dans les deux déciles supérieurs et que celle des C.M. âgés de 60 ans et plus progresse dans sept déciles.

La part des C.M. actifs varie évidemment en sens inverse; dans trois déciles seulement, celle-ci gagne quelques points.

Les chefs de ménage sont plus souvent des femmes

Entre 1985 et 1990, les ménages dont la personne de référence est une femme, ont encore gagné deux points; ils représentent désormais près d'un ménage sur quatre. Ce mouvement, qui touche huit déciles, s'inscrit parfaitement aussi dans la ligne qui souligne la diminution de la taille des ménages. Parmi les ménages composés d'une personne, on dénombre beaucoup de femmes âgées, mais également, et de plus en plus, des femmes âgées de moins de 60 ans. De façon quasi symétrique, l'expansion des ménages de ce type s'accompagne d'une régression du nombre de personnes mariées composant le ménage, en particulier dans les trois premiers déciles ainsi que dans le sixième.

Tableau 2.25
Evolution de certaines caractéristiques des ménages selon les déciles
(R.D.)

Caractéristiques	Sens général de l'évolution 1985-1990	Déciles du Revenu disponible									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Composition du ménage											
1.1. Taille	↗	↘	↘	+↗	+↗	↘	=	=	↗	+↗	↘
1.2. Nombre d'adultes	=	↘	↘	=	=	=	=	=	=	=	=
1.3. Nombre d'enfants à charge	↗	=	=	↘	↘	=	=	=	↗	↘	↘
1.4. % de ménages où une seule personne dispose de revenus personnels	↗	↗	↗	=	=	↗	=	↗	↘	↗	↗
1.5. Nombre moyen de personnes ayant un emploi	=	↘	↘	=	↗	↘	↗	↘	↗	=	↘
2. Caractéristiques associées au vieillissement démographique											
2.1. Âge du C.M.	↗	↗	↗	↗	=	↗	=	↗	=	=	↗
2.2. % de C.M. retraités	↗	=	↘	↗	↘	↗	=	↗	=	↗	↗
2.3. % de C.M. actifs	↗	↘	↘	↘	↗	↘	↗	↘	↗	↘	↘
2.4. % de C.M. >= 60 ans	↗	↗	↗	↗	↘	↗	↗	↗	↘	=	↗
2.5. Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus	↗	↗	↗	↗	=	=	=	=	=	=	↗
3. Autres caractéristiques											
3.1. % C.M. est une femme	↗	↗	↗	↗	↘	↗	↘	↗	↗	↗	↗
3.2. Nombre moyen de membres de nationalité luxembourgeoise	=	↘	↘	↗	↗	↗	↗	↘	↗	↗	=
3.3. Nombre moyen de membres pensionnés/retraités	=	=	=	↗	=	=	=	↗	=	=	↗
3.4. Nombre moyen de membres mariés	↘	↗	↗	↗	↗	=	=	↗	↗	=	=
3.5. Nombre moyen de membres veufs	=	↗	↗	=	=	=	↘	=	↘	=	=

Section 2. Le niveau de vie des ménages [R.D./U.C.] selon la position socio-professionnelle de la personne de référence (C.M.)

Si, comme on vient de le voir, la composition des ménages s'est modifiée au cours de la décennie précédente, il est raisonnable de supposer que les modifications intervenues ont influencé les rapports entretenus par les ménages avec le marché du travail et donc, indirectement, l'organisation et l'évolution des revenus.

Pour simplifier l'examen de cette question, les relations entre les ménages et le marché du travail peuvent être représentés par la position qu'occupe le Chef de ménage en ce domaine⁽¹⁾.

2.1. Le bilan général établi de ce point de vue livre des indications déjà connues:

- les chefs de ménage actifs restent majoritaires dans la population; leur effectif cependant a perdu quatre points entre 1985 et 1990;
- en 1990, les chefs de ménage "chômeurs" ont pratiquement disparu;
- Le nombre des chefs de ménage "retraités" augmente, de même que celui des femmes déclarant "tenir leur ménage" et bénéficiant, pour la plupart, d'une pension de survie.

A l'exception des ménages dont la personne de référence est "pensionnée pour invalidité", tous les groupes examinés disposent, en 1990, d'un niveau de vie voisin de la valeur moyenne calculée pour l'ensemble de l'échantillon.

Le niveau de vie des ménages de retraités correspond, d'ailleurs, exactement à cette moyenne; dans les ménages dont la personne de référence bénéficie d'une pension de survie, le niveau de vie est inférieur de 3000 francs à cette valeur moyenne, mais, il dépasse de 2500 francs cette dernière dans le groupe des ménages d'actifs. C'est, en outre, dans ces ménages d'actifs que le RD/UC a suivi la progression la plus forte au cours de la période étudiée.

Un examen plus approfondi de la situation de ces ménages d'actifs révèle des différences importantes dans l'évolution des revenus et de la composition de ce groupe:

- les ménages d'indépendants et ceux des salariés connaissent une réduction identique de leur taux de représentation dans la population (-2 points);
- cependant, au sein du sous-groupe des ménages de salariés, l'évolution est en réalité plus complexe:
les ménages d'ouvriers, qui représentaient encore 30% de l'ensemble en 1985, perdent cinq points, alors que les ménages d'employés en gagnent quatre. En 1990, ceux-ci ont surpassé en nombre les ménages d'ouvriers.

Ce renversement de situation peut être compté lui aussi parmi les facteurs ayant contribué à la forte croissance des revenus entre 1985 et 1990.

(1) Pour tous les ménages composés de plusieurs adultes, cette procédure est, forcément, réductrice. Il s'agit toutefois d'une convention fréquemment adoptée pour ce type d'approche.

Tableau 2.26: Evolution comparée des caractéristiques socio-professionnelles des chefs de ménage et des revenus correspondant: 1985-1990

Position du C.M. par rapport au marché du travail	Fréquences %		Revenu disponible moyen: Francs:1985		90/85 %	R.D.-U.C moyen Francs 1985		90/85 %
	1985	1990	1985	1990		1985	1990	
1 a un emploi	63.8	59.7	79 016	107 790	+36.4	35 277	49 317	+39.8
2 Chômeur à la recherche d'un emploi	1.1	0.2	37 195	73 872	-	20 874	34 763	-
3 Pensionné pour invalidité	5.6	6.2	51 769	76 932	+48.6	27 014	34 604	+28.1
4 Retraité	18.9	20.0	56 444	78 151	+38.5	33 303	45 684	+37.2
5 tient le ménage (y compris: pens. de survie)	10.5	13.8	44 211	54 356	+23.0	32 118	42 603	+32.7
Ensemble	100.0	100.0	69 086	92 482	+33.9	33 948	46 715	+37.6
Statut Socio- professionnel du chef de ménage	Fréquences %		Revenu disponible moyen: Francs:1985		90/85 %	R.D.-U.C moyen Francs 1985		90/85 %
	1985	1990	1985	1990		1985	1990	
1 à son compte	7.8	5.8	95 591	137 013	+43.3	39 940	59 926	+50.0
2 Salarié	56.0	54.0	76 706	104 673	+36.5	35	48 186	+39.2
3 Retraité ou invalide	24.5	26.3	55 382	77 862	+40.6	31 874	43 054	+35.1
4 Autres situations	11.7	14.0	43 537	54 641	+25.5	31 038	42 488	+36.9
Ensemble	100.0	100.0						
Groupe professionnel du chef de ménage	Fréquences %		Revenu disponible moyen: Francs:1985		90/85 %	R.D.-U.C moyen Francs 1985		90/85 %
	1985	1990	1985	1990		1985	1990	
0 Inactif ou chômeur	36.2	40.5	51 564	69 909	+35.6	31 605	42 818	+35.5
1 Prof.libérale	1.2	0.8	108 755	133 691	+22.9	44 393	64 432	+45.1
2 Agric.,Viticulteur	2.0	1.4	116 858	149 401	+27.9	36 796	49 607	+34.8
3 Artisan, commerçan	4.6	3.5	82 664	132 911	+60.8	40 158	62 941	+56.7
4 Ouvrier	30.1	24.9	62 958	84 556	+34.3	27 882	37 288	+33.7
5 Employé	25.9	28.9	92 643	122 101	+31.8	42 445	57 693	+35.9
Ensemble	100.0	100.0						

Source: PSELL - CEPS/Instead ; 1985 ; 1990

La hiérarchie organisée selon les niveaux de vie décroissants des ménages situe les professions libérales et les artisans/commerçants au premier rang; viennent ensuite les ménages d'employés, suivis par ceux des agriculteurs; enfin, les ménages d'inactifs occupent le cinquième rang alors que ceux des ouvriers se placent en dernier rang.

Les indices de croissance du niveau de vie confirment à nouveau le fait que la relance économique a plus bénéficié aux professions libérales et aux commerçants/artisans qu'aux autres catégories. Dans ces derniers ménages, le RD/UC a fait un bond de 56.7% en cinq ans, permettant à ce groupe de reprendre la position qu'il avait abandonnée aux ménages d'employés durant la période de crise (1978-1985). Ces mêmes indices mettent aussi en évidence la situation relativement avantageuse des ménages d'inactifs; ces ménages ont, en effet, connu un taux de progression de leur niveau de vie identique à celui des employés et même légèrement supérieur à celui des agriculteurs ou des ouvriers.

2.2. L'interprétation de ces indices de croissance est relativement claire dès lors que le R.D. et le R.D./U.C. progressent au même rythme; c'est le cas, par exemple, pour le groupe des "inactifs" et des "ouvriers" où l'on peut supposer que l'évolution des revenus dépend principalement de facteurs externes aux ménages; la composition interne de ces ménages n'a pas, en effet, subi de grande transformation entre 1985 et 1990.

Mais, dès qu'il y a désynchronisation entre l'évolution des deux mesures du revenu, on doit - en plus - envisager l'intervention éventuelle de modifications internes aux ménages.

Les ménages dont la personne de référence exerce une profession libérale illustrent bien cette éventualité; dans ce groupe, le revenu disponible et le R.D./U.C. ont respectivement progressé de 23% et de 45.1%. Pareil écart ne peut réellement s'expliquer que par des changements survenus au sein même de la composition des ménages. On y trouve d'ailleurs la confirmation dans le tableau 2.27 qui retrace l'évolution des principales caractéristiques descriptives des ménages entre 1985 et 1990. Pour ce groupe des professions libérales, il est tout à fait clair que la forte progression du R.D./U.C. tient au fait que la taille de ces ménages a diminué durant la période observée, suite à une réduction sensible du nombre d'enfants à charge. D'autres caractéristiques, comme l'âge du chef de ménage (plus élevé) ou le pourcentage de femmes "chefs de ménage" (en diminution), ont certainement joué un rôle dans la croissance du revenu de ce groupe, mais uniquement au niveau du R.D. (Ces caractéristiques n'ont pas d'effet direct sur l'écart observé entre la progression du R.D. et celle du R.D./U.C.; de ce point de vue, seules des différences de taille du ménage ou dans la composition des membres du ménage - adultes et enfants à charge - sont susceptibles d'intervenir).

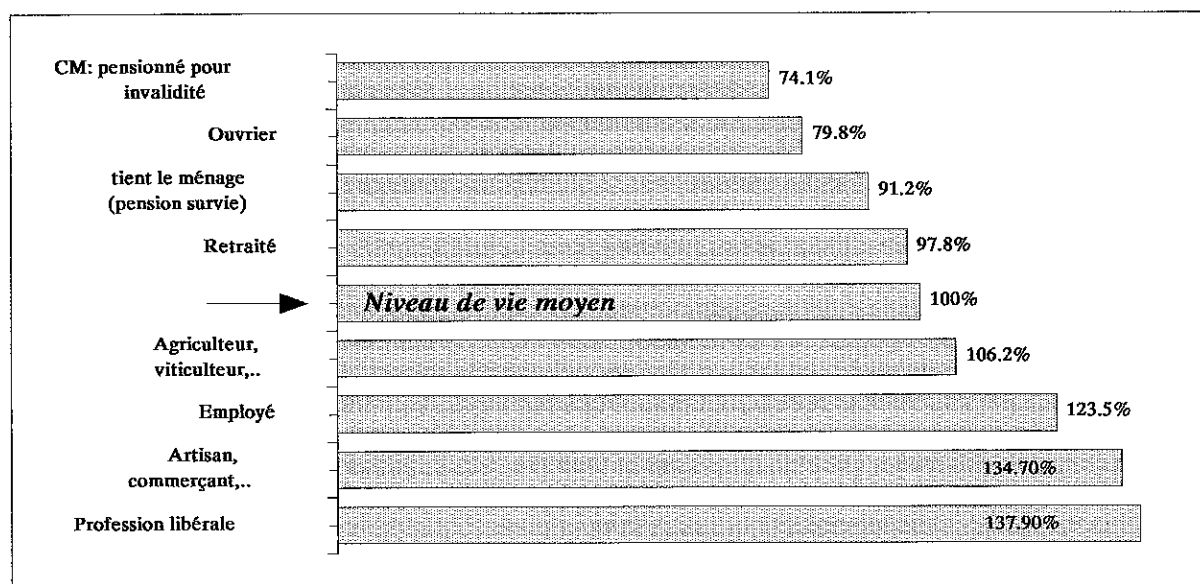
Pour les ménages d'artisans/commerçants, le scénario inverse semble s'être déroulé; dans ce groupe, la croissance du R.D. est, en effet, plus élevée que celle du R.D./U.C.; ce fait suggère que la taille de ces ménages a pu s'accroître entre 1985 et 1990 et c'est effectivement le cas comme le montre la seconde colonne du tableau ci-contre.

Tableau 2.27: Evolution des principales caractéristiques des ménages, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage: 1985-1990

Valeurs moyennes des caractéristiques de la composition du groupe de ménages	Chef de ménage					tient le ménage (pens. de survie)
	Profession libérale	Artisan, commerçant	Employé	Ouvrier	Retraité	
% de femmes = Chef de ménage	↘	↘	↗	=	↘	=
Age moyen du C.M.	↗	=	↘	=	↘	↗
Total de personnes ayant des revenus	↘	↗	=	↘	↘	=
Nombre d'adultes	=	↗	=	=	↘	=
Nombre d'enfants à charge	↘	↗	=	=	↘	↘
Taille du ménage	↘	↗	=	=	=	↘

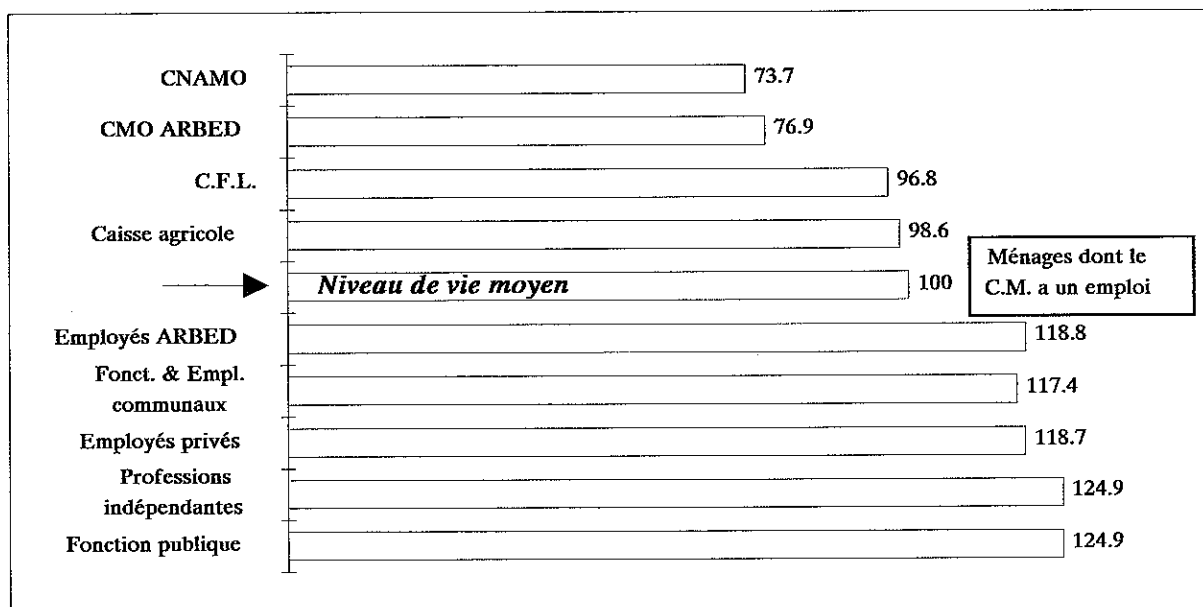
Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.7: Ecart de niveau de vie (RD/UC) selon la catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage, en 1990 - (moyenne échantillon = 100)



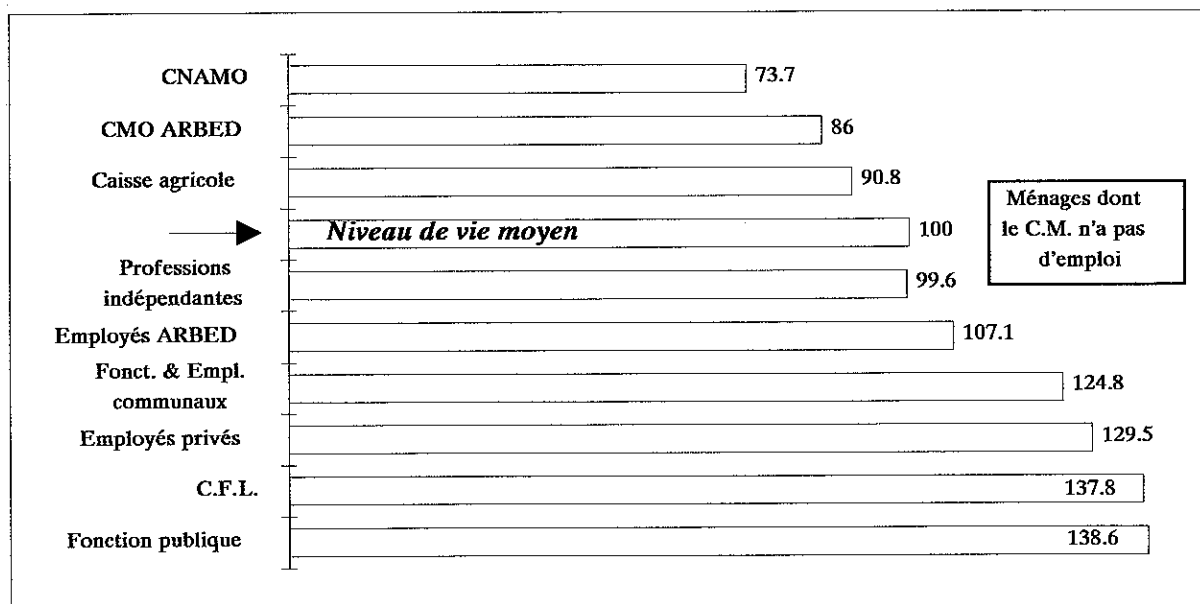
Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.8: Ecart de niveau de vie entre les ménages dont la personne de référence a un emploi, selon la Caisse de maladie de cette personne



Source: PSELL - CEPS/Instead

Graphique 2.9: Ecart de niveau de vie entre les ménages dont la personne de référence n'a pas d'emploi, selon la Caisse de maladie de cette personne (RD/UC de sous-groupe = 100)



Source: PSELL - CEPS/Instead

Section 3. Le revenu selon l'âge de la personne de référence et la taille du ménage

3.1. Répartition du revenu par classes d'âge

La courbe de variation du R.D. selon l'âge du chef de ménage suit un tracé tout à fait reconnaissable. Il s'agit, en effet, d'une courbe en forme de U inversé: le revenu augmente progressivement dans les premières tranches d'âge pour atteindre son niveau le plus élevé entre 40 et 49 ans et diminuer ensuite.

Les deux tracés, établis à partir des données de 1985 et de 1990, présentent la même allure générale. On note, toutefois, quelques différences. Ainsi, le sommet de la courbe s'est légèrement déplacé vers la droite en 1990; le plafond des revenus était atteint en 1985, dans les ménages dans la personne de référence était âgée de 40 à 44 ans; il s'est entretemps décalé vers la tranche d'âge suivante.

Un autre fait intéressant apparaît dans les ménages dont le C.M. est âgé de 65 à 69 ans. Dans ceux-ci, le revenu se maintient désormais à un niveau presque égal à celui de la classe d'âge précédente (60-64 ans); ce n'était pas encore le cas en 1985. Cependant, la situation des ménages dont le C.M. est plus âgé (70 ans et plus) demeure inchangée; ils disposent toujours du revenu disponible moyen le plus faible.

La ressemblance des tracés de 1985 et 1990 peut donc indiquer certaines modifications; celles-ci apparaissent plus nettement lorsqu'on calcule le revenu de chaque groupe d'âge par rapport à une référence commune tel que le revenu médian. Grâce à ce procédé, il devient plus facile de comparer les positions relatives qu'occupent les différents groupes chaque année. De la sorte, on se rend mieux compte, qu'au-delà de la forte augmentation dont bénéficient en général les ménages, les écarts existant entre ces derniers peuvent subsister. En d'autres termes, la croissance exceptionnelle des revenus intervenue à la fin des années 80, n'a pratiquement pas modifié la hiérarchie déjà établie entre les ménages en 1985 (si on prend le revenu comme critère).

Cela signifie, par conséquent, que l'élévation du revenu a uniquement transposé - en 1990 et à un autre niveau - les différences déjà enregistrées entre les ménages en 1985. Il s'agit donc davantage d'une **logique de translation** du niveau général des revenus, que d'une réduction des écarts entre ceux-ci. Ce résultat n'est certes pas étonnant. Mais, à force d'insister sur la seule augmentation des revenus, on pourrait sans doute penser que cette évolution règle tous les problèmes, y compris ceux liés aux écarts de revenus entre ménages. En fait, il n'en est rien. Comme le montre le tableau ci-contre, il semblerait plutôt que cette croissance des revenus ait entraîné une

aggravation des écarts séparant déjà, par exemple, les ménages jeunes ou très âgés, de ceux se trouvant dans la force de l'âge.

Ce mouvement général n'exclut pas que la position de certains groupes de ménages se soit améliorée entre 1985 et 1990. C'est en particulier, le cas des ménages dont le C.M. est âgé de 65 à 69 ans; en 1985, leur revenu était nettement déficitaire par rapport au revenu médian; cinq ans plus tard, il a rejoint celui-ci. Si cette tendance se confirmait lors de la décennie en cours, on pourrait estimer qu'en l'an 2000, seuls les ménages de personnes âgées de 80 ans et plus demeurerait encore en net retrait par rapport au revenu médian.

Tableau 2.28
Répartition du R.D. moyen selon l'âge du chef de ménage,
en 1985 et en 1990
(Prix: 1985) (R.D. mensuel, en francs)

Âge du chef de ménage	R.D.1985	R.D. 1990	Revenu disponible moyen par rapport au revenu médian	
			1985	1990
20 - 24 ans	52 045	67 178	83.9	83.4
25 - 29	66 270	86 398	106.9	107.2
30 - 34	75 012	93 747	121.0	116.4
35 - 39	74 632	105 400	120.4	130.8
40 - 44	88 290	103 971	142.4	129.1
45 - 49	81 921	123 249	132.1	153.0
50 - 54	81 549	112 725	131.5	139.9
55 - 59	74 312	105 469	119.9	130.9
60 - 64	65 087	84 047	105.0	104.3
65 - 69	49 688	82 531	80.1	102.4
70 - 74	46 152	54 804	74.4	68.0
75 - 79	43 826	54 916	70.7	68.2
80 et plus	41 780	55 987	67.4	69.5
Ensemble des ménages	69 086	92 482		
Revenu médian	62 000	80 562	100.0	100.0

Source: PSELL - CEPS/Insead

3.2 Evolution du revenu selon l'effet "Génération" et l'effet "Age"

En l'espace de cinq ans, le R.D. moyen des ménages a progressé de 33.9%. Cette progression n'est toutefois pas répartie de façon uniforme, quelle que soit la position des ménages dans le cycle de vie. Le tableau '2.29' indique, en effet, que des augmentations supérieures à 40% ont été enregistrées dans les quatre classes d'âge de chefs de ménage suivantes:

- 35 - 39 ans (+41.2%)
- 45 - 49 ans (+50.4%)
- 55 - 59 ans (+41.9%)
- 65 - 69 ans (+66.1%)

Mais, d'autres classes d'âge se caractérisent par des niveaux de progression bien inférieure à la moyenne mentionnée plus haut; il s'agit à la fois des ménages plus jeunes et plus âgés. Si la situation de ces ménages reste compréhensible, dans la mesure où elle semble s'inscrire dans le sens de l'évolution générale, que faut-il dès lors penser du cas des ménages, dont le C.M. est âgé de 40 à 44 ans et qui connaissent le taux de progression du revenu le plus faible (+ 17.8%)?

La réponse à ce type de question ne peut être fournie d'emblée. Pour cette classe d'âge particulière, mais aussi pour toutes les autres qui présentent un taux de progression exceptionnellement bas ou élevé, on doit -à nouveau- suspecter l'intervention d'éléments associés à la composition du ménage. Ces fluctuations exceptionnelles relèvent, globalement, d'une définition des caractéristiques propres à la nouvelle génération, différente de celle enregistrée cinq ans plus tôt pour l'ancienne génération.

D'après cette perspective, on pourrait donc reconnaître un effet "génération" qui, dans certaines conditions, est susceptible d'affecter l'évolution des revenus par classes d'âge du chef de ménage.

Pour la période observée, il semble que huit classes d'âge sur treize soient concernées par ce phénomène. Par ailleurs, ce dernier devrait être considéré comme prévisible, sinon normal; les transformations de la morphologie interne des ménages correspondent à des mouvements permanents et il n'y a donc pas lieu de s'étonner de leur interaction avec les revenus.⁽¹⁾

(1) On retrouve ici tout l'intérêt que représente l'utilisation de données longitudinales. En effet, une observation des revenus limitée à une seule année ne peut évidemment pas refléter toute la complexité des mouvements dont il est question ici.

Tableau 2.29
Progression du revenu disponible selon l'âge du C.M. = 1985-1990
Evolution par classe d'âge et par génération
(1985 = 100; Prix 1985)

Age du chef de ménage	Evolution du R.D. par classes d'âge Effet "Génération" col.1	Evolution du R.D. au sein d'une même génération cinq ans plus tard Effet "Age" col.2
20 - 24 ans	+29.1%	
25 - 29 ans	30.4%	+66.0%
30 - 34 ans	25.0%	41.5
35 - 39 ans	41.2%	40.5
40 - 44 ans	17.8%	39.3
45 - 49 ans	50.4%	39.6
50 - 54 ans	38.2%	37.6
55 - 59 ans	41.9%	29.3
60 - 64 ans	29.1%	13.1
65 - 69 ans	66.1%	<u>26.8</u>
70 - 74 ans	18.7%	10.3
75 - 79 ans	25.3%	19.0
80 ans et +	34.0%	
TOTAL Echantillon	+33.9%	

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Aide à la lecture:

- Colonne 1: Dans les ménages dont la personne de référence est, par exemple, âgée de 20 à 24 ans en 1990, le R.D. a gagné 29.1% en cinq ans par rapport aux ménages dont le C.M. avait le même âge en 1985.
- Colonne 2: En cinq ans, tous les chefs de ménage appartenant à une tranche d'âge donnée sont passés dans la classe d'âge suivante. On peut ainsi suivre, par période de cinq ans, l'évolution du revenu dans chaque génération ainsi définie et apprécier l'effet âge sur le revenu. Par exemple, la génération des chefs de ménage âgés de 25 à 29 ans en 1990, a connu une progression moyenne du R.D. atteignant 66% (par rapport au R.D. dont cette génération disposait en 1985, époque où ces C.M. étaient âgés de 20 à 24 ans).

L'effet "génération" ne dépend éventuellement pas des seuls facteurs associés à la composition des ménages; d'autres caractéristiques, celles des chefs de ménage, entre autres peuvent aussi intervenir dans cet effet, comme l'illustre l'évolution observée dans la classe d'âge 65 - 69 ans. Dans celle-ci, la très forte progression du R.D. (+66%) ne peut s'expliquer sans l'action conjuguée des deux éléments suivants, au moins:

- une revalorisation du montant des pensions de vieillesse, encore renforcée par le fait que les "nouveaux retraités" disposent de carrières de cotisations plus longues que leurs prédécesseurs;
- une longévité plus grande des hommes, déjà sensible dans cette tranche d'âge, et dont l'un des principaux effets consiste bien sûr à renforcer l'effectif des couples de retraités au détriment des ménages de veuves (ces ménages de veuves étaient sensiblement plus nombreux en 1985 qu'en 1990, dans cette classe d'âge).

L'effet "Age" (cf.col.2 du tableau 2.29) s'inscrit dans le cadre d'une évolution plus conforme au sens commun; on peut l'apprécier, en effet, par les écarts de revenu mesurés pour un même groupe de ménages à cinq ans d'intervalle. De ce point de vue, on observe que les taux de croissance du revenu diminuent, en général, avec l'âge du chef de ménage. Pour la première génération, âgée de 20 à 24 ans en 1985 et de 25 à 29 ans en 1990, la progression moyenne du revenu a atteint 66%. Ce résultat est logique; il enregistre les écarts de salaires entre les premières années d'une carrière professionnelle (et inclut aussi les possibilités de mobilité) pour le chef de ménage; pour tous les couples, ce résultat correspond, en outre, au cumul de plus en plus fréquent de deux revenus professionnels.

La progression plus faible dans les générations suivantes s'explique surtout par le fait que le budget des ménages, après la trentaine, est de moins en moins souvent constitué par deux revenus professionnels lorsqu'il s'agit de couples.

Pour les générations âgées de 55 à 64 ans, le fléchissement du taux de croissance du revenu reflète les départs vers la pré-retraite ou la retraite. L'effet de ces mouvements est déjà perceptible pour la génération âgée de 55 à 59 ans, en 1990; celle-ci n'est plus essentiellement composée d'actifs, contrairement au bilan établi cinq ans plus tôt (lorsque ces C.M. étaient âgés de 50 à 54 ans).

Assez curieusement, cette décélération s'arrête à la génération des C.M. âgés de 65 à 69 ans. Cinq ans plus tôt, les ménages de ce groupe disposaient d'un R.D. moyen égal à 65000 frs par mois; ce dernier s'élevait à 82500 frs en 1990⁽¹⁾, ce qui correspond à une augmentation surprenante de 26.8%. Cette croissance des revenus est cependant cohérente avec l'histoire de cette génération dont la composition n'a guère varié en cinq ans. En 1985, cette génération, déjà, comptait à peine 10% de C.M. actifs. Le passage de ces derniers à la retraite a donc faiblement modifié la composition des revenus au sein de cette génération. Par contre, elle a pleinement bénéficié des mesures prises en matière de revalorisation des pensions de vieillesse ainsi que l'indique, ici, le niveau de croissance des revenus.

1. au prix de 1985.

Cette génération constitue, en quelque sorte, un groupe de transition dans l'histoire des ménages âgés; il semble désormais acquis que le niveau de vie de ces ménages s'alignera de plus en plus sur celui des actifs; la génération des C.M. âgés actuellement de 65 à 69 ans en fournit le premier exemple.

3.3. Répartition des niveaux de pouvoir d'achat selon l'âge du chef de ménage

Le R.D. et le R.D./U.C. recouvrent deux points de vue différents mais complémentaires d'une seule et une même réalité: les ressources financières des ménages.

L'approche selon le R.D., présentée au cours des développements précédents, privilégie évidemment l'information relative à l'importance du niveau global du revenu des ménages, mais ne tient pas compte du fait que la taille de ces ménages varie. En procédant de la sorte, on peut mettre sur pied d'égalité des ménages, qui ont un revenu total comparable, mais dont la taille n'est pas identique. Le R.D./ U.C. corrige cette situation, puisqu'il fournit une estimation quant au partage du revenu du ménage entre les différentes unités de consommation qu'on y recense. Dans ce sens, on peut dire que le R.D./ U.C. permet d'évaluer, de façon plus précise, le pouvoir d'achat réel détenu par les différents types de ménages; il s'ensuit une organisation entre les ménages qui, sans être complètement différente de celle obtenue selon la perspective du R.D., s'en écarte cependant suffisamment, cependant, pour pouvoir faire l'objet d'un examen séparé.

Comme pour le R.D., l'examen de la répartition des niveaux de pouvoir d'achat fait ressortir une nette évolution entre 1985 et 1990.

La répartition observée en 1985, porte encore quelques traces de la période de crise économique précédente: la distribution du pouvoir d'achat, en effet, est plus compacte qu'en 1990. Cinq ans plus tard, la différenciation entre les ménages est beaucoup plus importante; en prenant le revenu médian comme référence, on constate que le plus grand écart entre les ménages organisés selon l'âge du C.M., atteint 27.3% (contre 17.2% en 1985). Mais la hiérarchie qui s'est établie entre les ménages est, elle aussi, très différente. La période d'expansion économique a fortement modifié la répartition du pouvoir d'achat; en 1990, ce sont les ménages dont la personne de référence est âgée de 45 à 49 ans ou de 65 à 69 ans, qui bénéficient du pouvoir d'achat le plus élevé.

L'arrivée d'une catégorie de **ménages âgés** en tête de la distribution du pouvoir d'achat représente une nouveauté; ce résultat ne pouvait, en tout cas, être déduit de la seule analyse du R.D. (voir les points précédents).

La répartition des niveaux de pouvoir d'achat renferme encore d'autres surprises comme, par exemple, la forte diminution de celui-ci dans la catégorie où le C.M. est âgé de 30 à 34 ans.

Cette chute du pouvoir d'achat ne peut s'expliquer par le seul fait de l'élargissement de la taille, consécutif aux naissances relevées dans les jeunes ménages; par ailleurs, un tel phénomène n'était pas observé en 1985.

Tableau 2.30
Répartition du R.D.par U.C. moyen selon l'âge du Chef de ménage,
en 1985 et 1990
(Prix :1985) (R.D./ UC mensuel, en francs)

Age du Chef de ménage	R.D/U.C.	R.D/U.C.	Niveaux de pouvoir d'achat en % du R.D./UC médian	
	1985	1990	1985	1990
20 - 24 ans	32 052	43 408	106.3	107.5
25 - 29 ans	35 581	48 594	118.0	<u>120.4</u>
30 - 34 ans	36 012	45 737	119.4	113.3
35 - 39 ans	32 526	48 701	107.9	<u>120.6</u>
40 - 44 ans	34 062	43 438	113.0	107.6
45 - 49 ans	33 994	51 418	112.7	127.4
50 - 54 ans	35 059	48 636	116.3	<u>120.5</u>
55 - 59 ans	35 253	49 411	116.9	<u>122.4</u>
60 - 64 ans	34 702	43 855	115.1	108.6
65 - 69 ans	30 823	50 532	102.2	125.2
70 - 74 ans	32 233	40 411	106.9	100.1
75 - 79 ans	32 138	43 963	106.6	108.9
80 ans et +	33 674	42 714	111.7	105.8
Ensemble	33 948	46 715		
Revenu médian	30 157	40 369	100.0	100.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

3.4. La progression du pouvoir d'achat selon l'effet "Génération" et l'effet "Age"

L'effet "génération" (cf. colonne 1 du tableau 2.31)

On retrouve , ici, la même structure dans les résultats que celle déjà observée pour le R.D. (cf. point 3.2): l'effet "génération" semble se manifester toutes les deux classes d'âge et l'effet le plus important concerne les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 à 69 ans (ou de 45 à 49 ans).

On relève, à nouveau, une marge de progression anormalement faible dans la classe d'âge "30-34 ans". Le parallélisme est évidemment très marqué entre cet effet "génération" et la répartition des niveaux de pouvoir d'achat selon l'âge du C.M., commentée au point précédent: les progressions de pouvoir d'achat les plus élevées concernent les mêmes classes d'âge.

L'effet "Age" (cf.colonne 2 du tableau 2.31)

La progression du pouvoir d'achat au sein d'une même génération et à cinq ans d'intervalle, présente une allure légèrement différente de celle déjà observée en analysant le seul R.D.

Au cours de cette période de cinq années, les générations âgées de 25 à 29 ans et de 45 à 49 ans ont vu, en effet, leur pouvoir d'achat augmenter de plus de 50%.

L'expansion économique ne constitue pas le seul facteur susceptible d'expliquer de tels changements.

Pour la génération âgée de 45 à 49 ans (en 1990), il est évident aussi que certaines transformations de la composition interne du ménage, ont encore renforcé l'effet dû à l'augmentation du R.D.; alors que ce dernier gagne 39.6% en cinq ans, le taux de progression du pouvoir d'achat atteint, de son côté, 51%; un tel écart ne peut s'expliquer que par une réduction de la taille des ménages dans cette génération, au cours de la période observée. Un effet de même sens est enregistré aussi pour les générations suivantes:

- 50 à 54 ans (en 1990)
- 55 à 59 ans
- 60 à 64 ans
- 65 à 69 ans
- 70 à 74 ans
- 75 à 79 ans.

L'intensité de cet effet est surtout marquée dans ces trois dernières générations. Mais, dans tous les cas cités, il est clair que le pouvoir d'achat a augmenté plus que proportionnellement par rapport au revenu disponible.

Pour les générations plus jeunes (avant 45 ans), cet effet est inversé; les augmentations (parfois importantes) du R.D. dans ces générations, ne sont pas encore suffisantes pour compenser les effets associés à l'évolution de la composition interne de ces ménages; dans ce cas, la progression du pouvoir d'achat se situe en retrait de celle que l'on observe pour le R.D.

Tableau 2.31
Progression du pouvoir d'achat selon l'âge du chef de ménage;
Evolution par classes d'âge et générations: 1985 - 1990
(Prix: 1985; 1985 = 100)

Age du chef de ménage	Evolution du RD/UC par classes d'âge Effet "Génération" col. 1 %	Evolution du R.D/UC au sein d'une même génération (5 ans) Effet "Age" col. 2 %	Evolution du R.D/UC au sein d'une même génération (5 ans) Effet "Age" col. 3 %
20 - 24 ans	+34.4		
25 - 29 ans	+36.6	+51.6	+66.0
30 - 34 ans	+27.0	+28.5	+41.5
35 - 39 ans	+49.7	+35.2	+40.5
40 - 44 ans	+27.5	+33.6	+39.3
45 - 49 ans	+51.3	+51.0	+39.6
50 - 54 ans	+38.7	+43.1	+37.6
55 - 59 ans	+40.2	+40.9	+29.3
60 - 64 ans	+26.4	+24.4	+13.1
65 - 69 ans	+63.9	+45.6	+26.8
70 - 74 ans	+25.4	+31.1	+10.3
75 - 79 ans	+36.8	+36.4	+19.0
80 ans et plus	+26.9		
Ens. des ménages	+37.6		

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

3.5. Les revenus selon la taille des ménages

La situation en 1990

En 1990, le revenu disponible des ménages s'élevait, en moyenne, à 99000 frs par mois (francs courants). Comme le montre le tableau 2.32 (colonne 1), ce revenu s'élève graduellement avec le nombre de personnes présentes dans le ménage.

Cette corrélation entre le R.D. et la taille du ménage s'explique, en grande partie, par le fait que les opportunités de revenus sont associées au nombre de personnes composant le ménage et, surtout, au nombre d'adultes présents. C'est ainsi que les ménages formés de deux personnes disposaient, en 1990, d'un revenu mensuel moyen de 89558 frs, alors que ce revenu atteignait 123187 frs dans les ménages de quatre personnes.

Dans ce cas de figure, le revenu disponible nous renseigne surtout sur le potentiel financier global du ménage et non sur l'aisance de celui-ci. Le fait, par exemple, que les ménages de quatre personnes détiennent un revenu moyen supérieur de 38% à celui des ménages de deux personnes, ne signifie pas que ceux-ci seraient "moins riches" que les premiers. En effet, si l'on rapporte le R.D. au nombre de personnes présentes ou, mieux, au nombre d'unités de consommation dans le ménage, il se peut que l'on parvienne à la conclusion inverse.

La conversion du Revenu Disponible (R.D.) en Revenu Disponible par Unité de Consommation (R.D./U.C.) permet de mieux apprécier le degré d'aisance financière d'un ménage ou, si l'on préfère, le niveau de vie ou de pouvoir d'achat qu'il détient.

La seconde colonne du tableau 2.32 rend compte de cette opération. On voit, à nouveau, qu'il y a corrélation entre le revenu et la taille des ménages, mais, en sens inverse: le pouvoir d'achat moyen des ménages diminue au fur et à mesure que la taille de ceux-ci s'élève.

En 1990, le pouvoir d'achat des ménages s'élevait, en moyenne, à 50000 frs par mois, par unité de consommation. On peut estimer ce pouvoir d'achat comme très élevé, dans la mesure où il s'applique à l'ensemble de la population. C'est dans les ménages de petite taille qu'on relève évidemment les moyennes les plus élevées; le pouvoir d'achat des ménages d'isolés atteignait ainsi 57785 frs par mois; mais il était inférieur de 34% à ce niveau dans les ménages les plus grands (six personnes ou plus).

Tableau 2.32: Les revenus mensuels selon la taille des ménages, en 1990
(Francs courants, 1990)

Taille du ménage	R.D (en francs) col 1	R.D/UC (en francs) col 2
1 personne	57 785	57 785
2 personnes	89 558	52 827
3 personnes	112 192	48 698
4 personnes	123 187	42 595
5 personnes	145 022	41 568
6 personnes ou plus	165 386	38 092
Ensemble	99 049	50 032

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.33: Evolution du Revenu disponible selon la taille des ménages
(R.D. mensuel moyen, en francs; Prix 1985)

Taille du ménage	Revenu disponible moyen					
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	37 131	40 424	47 429	49 179	52 013	53 954
2 personnes	63 575	67 005	72 429	79 131	79 405	83 620
3 personnes	75 818	82 916	94 003	98 713	103 637	104 754
4 personnes	85 612	89 790	98 362	105 943	109 384	115 020
5 personnes	98 125	107 546	111 390	124 298	127 170	135 407
6 personnes et plus	116 688	124 933	146 430	142 541	158 183	154 421
Ensemble	69 086	73 621	81 799	86 249	89 559	92 482

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.34: Evolution du Revenu disponible par Unité de Consommation,
par ménage, selon la taille des ménages
(R.D./U.C. mensuel moyen, en francs; Prix 1985)

Taille du ménage	Revenu disponible par Unité de Consommation moyen					
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	37 131	40 424	47 429	49 179	52 013	53 954
2 personnes	37 452	39 488	42 698	46 670	46 833	49 325
3 personnes	33 050	35 954	40 672	42 710	44 932	45 469
4 personnes	29 747	31 085	33 984	36 642	37 938	39 771
5 personnes	27 983	30 645	31 897	35 586	36 478	38 812
6 personnes et plus	26 261	27 692	32 656	32 703	35 506	35 566
Ensemble	33 948	36 357	40 494	43 368	44 853	46 715

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

L'élévation du niveau de vie entre 1985 et 1990

Le niveau de vie élevé auquel la population luxembourgeoise a, dans son ensemble, accédé en 1990, ne survient pas au hasard, mais s'inscrit, au contraire, dans le cadre d'une évolution particulière du contexte économique et social, comme nous l'avons commenté dans la première partie de cette étude.

L'année 1985, en effet, marquait le terme d'une période de crise et d'incertitude. Durant les cinq années suivantes, les ménages luxembourgeois ont pu bénéficier des effets positifs d'une période d'expansion économique, qui se sont traduits par une élévation de 37.6% de l'indicateur de niveau de vie (en francs constants). Pareille hausse du niveau de vie constitue un événement exceptionnel et il convient d'en apprécier exactement la signification. Cette évolution correspond, en effet, à une tendance moyenne calculée pour l'ensemble de la population. En pratique, elle résulte de la combinaison de valeurs variables, certaines inférieures et d'autres supérieures à cette moyenne. Le tableau 2.35 illustre cette situation lorsqu'on utilise la taille des ménages afin d'examiner l'évolution du bien-être économique.

Le sort des ménages formés d'une personne y est bien mis en évidence; ceux-ci, en effet, ont connu la hausse la plus spectaculaire (+45.3%) du niveau de vie durant la période de référence. Cette hausse est encore importante pour les ménages composés de cinq personnes (+38.7%). Dans les ménages de trois personnes, dont la taille coïncide avec la moyenne nationale, l'élévation du niveau de vie rejoint également la tendance moyenne (+37.6%). Les autres catégories de ménages ont toutes connu des augmentations substantielles de leur niveau de vie, même si celles-ci restent inférieures à la moyenne nationale.

L'un des constats intéressants qui ressort de cette analyse, concerne l'allure particulière de la progression de l'indicateur de bien-être en fonction des différentes tailles de ménages; cette progression n'est pas uniforme; il semble, par exemple, que certaines catégories de ménages tardent, plus que d'autres, à ressentir les effets de l'expansion économique. Les ménages composés de six personnes ou plus, suivent eux-aussi une évolution dont le rythme est plus saccadé. En d'autres termes, le bien-être économique n'évolue pas de façon linéaire; la composition propre à certains ménages ou leur mode de participation à la vie économique, expliquent sans doute que les effets positifs de la croissance ne soient ressentis, ni avec la même intensité, ni au même moment par toutes les catégories de ménages.

Tableau 2.35: Evolution du R.D./U.C. selon la taille des ménages
(R.D./U.C. 1985 = 100; Prix 1985)

Taille du ménage	Evolution du R.D./U.C.					
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	100.0	108.9	127.7	132.5	140.1	145.3
2 personnes	100.0	105.4	114.0	124.6	125.0	131.7
3 personnes	100.0	108.8	123.1	129.2	136.0	137.6
4 personnes	100.0	104.5	114.2	123.2	127.5	133.7
5 personnes	100.0	109.5	114.0	127.2	130.4	138.7
6 personnes et plus	100.0	105.5	124.4	124.5	135.2	135.4
Ensemble	100.0	107.1	119.3	127.8	132.1	137.6

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.36: Répartition du pouvoir d'achat selon la taille des ménages
(R.D./U.C. des ménages d'une personne = 100)

Taille du ménage	Niveau du pouvoir d'achat					
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2 personnes	100.9	97.7	90.0	94.9	90.0	91.4
3 personnes	90.1	88.9	85.8	86.9	86.4	84.3
4 personnes	80.1	76.9	71.7	74.5	72.9	73.7
5 personnes	75.4	75.8	67.3	72.4	70.1	71.9
6 personnes et plus	70.7	68.5	69.4	66.5	68.3	65.9

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.37: Evolution du pouvoir d'achat des ménages : 1985-1990
(R.D./U.C. des ménages de 3 personnes = 100)

Taille des ménages	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	112.4	112.4	116.6	115.2	115.8	118.7
2 personnes	113.3	109.8	105.0	109.3	104.2	108.5
3 personnes	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
4 personnes	90.0	86.5	83.6	85.8	84.4	87.5
5 personnes	84.7	85.2	78.4	83.3	81.2	85.4
6 personnes ou plus	79.5	77.0	80.3	76.6	79.0	78.2

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Dans cette perspective, les ménages **d'isolés** font évidemment figure d'exception; leur profil particulier s'adapte mieux au contexte actuel; c'est, du moins, la conclusion qu'on peut dégager, à partir de la progression -forte et constante- de l'indicateur de niveau de vie qui les caractérise entre 1985 et 1990 (il faut cependant observer que l'accélération la plus nette du pouvoir d'achat, pour ces ménages, s'est produite entre 1986 et 1987, soit en avance sur la plupart des autres catégories).

La répartition des niveaux de vie selon la taille des ménages
(cf. tableau 2.36)

Depuis 1985, les ménages composés **d'une** seule personne se sont progressivement imposés comme la norme de référence en matière de niveau de vie. Cette situation est nouvelle et ne résulte pas, par exemple, du mode de calcul de l'indicateur de niveau de vie. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à la situation enregistrée en 1985 où les ménages d'une et de deux personnes détenaient un niveau de pouvoir d'achat identique.

Le R.D./U.C. des ménages de deux personnes s'est ensuite écarté de celui des ménages d'une personne; depuis 1986, les ménages de deux personnes occupent le second rang. D'une manière générale, on assiste - après 1985 - à une aggravation des écarts de niveau de vie entre les ménages. Ce phénomène a déjà été commenté, mais on en trouve ici une autre illustration⁽¹⁾.

Cependant, ces écarts se sont surtout creusés par rapport aux ménages **d'une** personne; cette situation est compréhensible, étant donné que ces ménages ont connu une croissance exceptionnelle de leur niveau de bien-être.

La position relative des **autres** catégories de ménages, en revanche, a peu varié. Cette situation ressort très bien lorsqu'on prend les ménages de trois personnes⁽²⁾ comme référence (tableau 2.37). De ce point de vue, on note que les seuls changements se sont produits entre 1985 et 1986 (pour les ménages de deux et de quatre personnes); mais, depuis 1986, on peut considérer que tous ces ménages (à l'exception donc des ménages d'une personne) ont conservé le même écart de niveau de vie, les uns par rapport aux autres.

-
1. La période de crise antérieure à 1985 a eu pour effet de resserrer la distribution des revenus alors que l'expansion économique des années 85-90 a eu la conséquence inverse.
 2. qui ont suivi une progression du R.D./U.C. identique à celle de l'ensemble des ménages.

Cette observation est importante, car elle permet de mieux caractériser la nature de l'évolution du bien-être des ménages. Globalement, tous ont bénéficié d'une importante augmentation de leur niveau de vie; mais la progression enregistrée pour les ménages d'une personne classe pratiquement ces derniers "hors normes". Quant aux ménages de tailles plus grandes, l'augmentation du niveau de vie n'a pas modifié l'organisation hiérarchique déjà relevée entre eux en 1985.

Il convient donc de ne pas interpréter les résultats présentés en terme de dégradation du pouvoir d'achat pour la plupart des catégories de ménages; une telle impression s'impose effectivement lorsque les ménages d'une personne sont pris comme référence et s'applique alors à toutes les autres tailles de ménages.

Par contre, il serait préférable d'insister sur l'allure exceptionnelle que revêt la progression de pouvoir d'achat dans les **ménages d'isolés**. Le décalage entre ce type de ménages et les autres doit être noté comme un phénomène de société et intervient au moment où l'augmentation de leur effectif dans la population prend des proportions importantes (en 1991, ces ménages représentaient, en effet, plus d'un quart de l'ensemble).

La progression du pouvoir d'achat dans les ménages d'isolés et dans les autres ménages

Tableau 2.38
Evolution du pouvoir d'achat des ménages entre 1985 et 1990
R.D./U.C. des ménages d'une personne, 1985 = 100
(Prix: 1985)

Taille du ménage	Evolution du pouvoir d'achat par référence au niveau des ménages d'une personne en 1985					
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1 personne	100.0	108.9	127.7	132.5	140.1	145.3
2 personnes	100.9	106.4	115.0	125.7	126.1	132.8
3 personnes	90.1	96.8	109.5	115.0	121.0	122.5
4 personnes	80.1	83.7	91.5	98.7	102.2	107.1
5 personnes	75.4	82.5	85.9	95.8	98.2	104.5
6 personnes et plus	70.7	74.6	88.0	88.1	95.6	95.8

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Les ménages composés **d'une** personne sont de plus en plus **nombreux**, alors que les proportions des autres catégories dans la population, sont, soit stables (ménages de deux personnes), soit en régression.

On ne peut évidemment ignorer cette information, au moment même où l'on enregistre cette spectaculaire croissance du niveau de vie au sein des ménages **d'isolés**: plus de 45% entre 1985 et 1990 (en francs constants). Si cette tendance se prolonge, on peut craindre que ne s'établisse une véritable **rupture** entre le niveau de vie de ces ménages et celui des autres.

Le processus semble déjà bien amorcé, comme en témoignent les données relatives à l'évolution du pouvoir d'achat, exprimé en fonction du R.D./U.C., atteint par les ménages d'une personne en 1985.

Malgré l'importante croissance du pouvoir d'achat durant les années 1985-1990, les plus grands ménages (six personnes ou plus) n'ont pas encore rejoint, en 1990, le niveau de vie qui était celui des ménages d'isolés en 1985.

Un tel rattrapage n'a été accompli qu'après cinq ans par les ménages de cinq personnes et après quatre années par les ménages de quatre personnes. Ce type d'examen met bien en évidence l'ampleur du décalage et permet de suspecter qu'il augmentera encore.

Seuls les ménages formés de deux personnes n'ont pas connu une telle distanciation par rapport aux ménages d'isolés; l'écart entre ces deux catégories s'est stabilisé, en 1990, à moins de 10% (par rapport au R.D./U.C. des ménages d'une personne).

3.6. Les variations du niveau de vie selon le type de ménages

Les développements précédents ont montré que le niveau de vie des ménages était fortement associé à la taille de ceux-ci ainsi qu'à l'âge de la personne de référence. Une combinaison de ces deux dernières caractéristiques devrait donc fournir un aperçu encore plus précis des fluctuations du niveau de vie des ménages (R.D./U.C.).

Le tableau 2.39 présente le résultat d'une telle approche. Les ménages y sont regroupés au sein d'une typologie qui permet de distinguer 18 groupes constitués sur base de:

- l'âge du chef de ménage (six classes d'âge, de dix ans)
- et de la taille du ménage (trois catégories: une personne, deux personnes, trois personnes ou plus).

Tableau 2.39
Répartition et évolution du niveau de vie des ménages
selon le type de ménages

Type n°	Age C.M.	Taille du ménage	R.D./U.C. mensuel en francs de 1985		Progression 1985 > 1990 (1985 = 100)	Position relative des ménages par rapport au niveau de vie médian	
			1985	1990		1985	1990
21	20-29 ans	1 pers.	37 395	53 661	+43.5	124.0	132.9
22		2 pers.	41 128	54 632	32.8	136.4	135.3
23		3 pers. et +	26 269	37 254	41.8	87.1	92.3
31	30-39 ans	1 pers.	46 587	67 767	45.5	154.5	167.9
32		2 pers.	46 911	67 758	44.4	155.6	167.9
33		3 pers. et +	29 453	38 770	31.6	97.7	96.0
41	40-49 ans	1 pers.	47 474	86 374	81.9	157.4	214.0
42		2 pers.	43 828	51 609	17.8	145.3	127.8
43		3 pers. et +	30 892	42 166	36.5	102.4	104.5
51	50-59 ans	1 pers.	42 993	76 744	78.5	142.6	190.1
52		2 pers.	36 125	48 622	34.6	119.8	120.4
53		3 pers. et +	32 750	43 647	33.3	108.6	108.1
61	60-69 ans	1 pers.	31 932	43 664	36.7	105.9	108.2
62		2 pers.	33 580	47 233	40.7	111.4	117.0
63		3 pers. et +	33 620	50 890	51.4	111.5	126.1
71	70-79 ans	1 pers.	33 837	44 512	31.6	112.2	110.3
72		2 pers.	30 647	39 050	27.4	101.6	96.7
73		3 pers. et +	32 066	38 802	21.0	106.3	(96.1)
Ensemble							
des ménages			33 948	46 715	+37.6	100.0	100.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

La perspective ainsi proposée est forcément plus synthétique que les précédentes; elle ne peut, par exemple, mettre clairement en évidence les phénomènes particuliers comme ceux découverts dans la génération des chefs de ménage âgés de 65 à 69 ans.

Malgré ces lacunes, l'approche fondée sur une telle typologie présente un certain intérêt, dans la mesure où elle permet de relativiser plusieurs tendances déjà commentées.

Les ménages d'une personne n'ont pas toujours le niveau de vie le plus élevé

La règle, selon laquelle les ménages composés d'une personne disposeraient d'un niveau de vie plus élevé que les ménages de taille plus grande (cf. point 3.5), n'est ici vérifiée que pour trois catégories de ménages sur six.

Ce n'est pas le cas, par exemple, des catégories de ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans ou de 60 à 69 ans. Dans ces deux catégories, ce sont les ménages de deux personnes qui ont le niveau de pouvoir d'achat le plus élevé. En 1990, cet avantage s'est réduit dans les jeunes ménages, mais il s'est accentué chez les ménages plus âgés.

Entre 30 et 39 ans, les ménages composés d'une ou de deux personnes bénéficient d'un niveau de vie semblable.

En fait, la prévalence du niveau de vie des ménages d'une personne ne s'impose réellement que pour les ménages où la personne de référence est âgée de 40 à 59 ans et de 70 ans à 79 ans.

Les ménages d'une personne, âgée de 40 à 49 ans

En 1985 comme en 1990, ces ménages disposaient du niveau de vie le plus élevé. En 1990, leur avantage sur les autres catégories s'est encore consolidé.

D'une manière générale, la hiérarchie établie en 1985 entre les différents types de ménages, correspond encore à celle observée en 1990.

Quelques catégories se signalent toutefois par des gains de rangs importants. Ainsi, les ménages composés d'une personne âgée de 50 à 59 ans (type n° 51) passent du cinquième au second rang. De même, tous les types de ménages, où la personne de référence est âgée de 60 à 69 ans, gagnent un ou plusieurs rangs (types n° 61, 62 et 63).

En 1990, comme en 1985, le niveau de pouvoir d'achat le plus bas était relevé dans les ménages de trois personnes dont la personne de référence était âgée de 20 à 29 ans (type n° 23). Aux seizième et dix-septième rangs, on retrouvait aussi, en 1990, des ménages composés de trois personnes ou plus (types n° 33 et 73).

Section 4. Répartition et évolution du niveau de vie dans les ménages ayant charge d'enfants⁽¹⁾

4.1. La reprise de la natalité

Le problème du niveau de vie des ménages avec enfant(s) à charge, ne peut être posé indépendamment de celui de la natalité/dénatalité.

Le phénomène de la dénatalité a débuté vers les années 1965-1968 et il a très vite pris d'importantes proportions au cours de la décennie suivante. La chute de la natalité s'est encore poursuivie au cours des années 80.

Cependant, il ne semble pas que ce processus ait perduré jusqu'en 1990. Comme l'indiquent les données reproduites dans le tableau 2.40, une légère reprise de la natalité aurait été amorcée entre 1985 et 1990⁽²⁾. En effet, la proportion des ménages sans enfant a légèrement reculé, tandis que celle des familles avec un ou deux enfants augmentait; la représentation des familles nombreuses s'est maintenue, elle, au niveau de 1985.

Tableau 2.40
Ménages d'ouvriers et d'employés, composés de deux adultes
- Répartition selon le nombre d'enfants à charge

Nombre d'enfants à charge	Fréquences (%)	
	1985	1990
Aucun	32.2	27.6
un enfant	28.5	31.1
deux enfants	27.5	29.3
trois enfants et plus	11.8	12.0
TOTAL	100.0	100.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Si l'on assiste bien à une reprise, même légère, de la natalité à la fin des années 1980, cette tendance doit correspondre à une modification de la répartition du nombre d'enfants entre 1985 et 1990 et, de préférence, dans les jeunes ménages. C'est effectivement ce que fait ressortir l'examen du tableau 2.41:

-
1. Ménages composés de deux adultes dans lesquels le C.M. est ouvrier ou employé, âgé de moins de 60 ans.
 2. Cette reprise est également confirmée par les analyses du STATEC.
Voir à ce propos, J.LANGERS in "Population et Emploi", Bulletin n°6, 1993 du STATEC.

- parmi les jeunes ménages, ceux qui n'ont pas d'enfant perdent huit points, alors que les proportions de familles avec un ou deux enfants gagnent 2.1 et 5.8 points;
- dans le groupe où la personne de référence est âgée de 40 ans ou plus, la proportion relative aux ménages sans enfant n'a pas varié entre 1985 et 1990; le seul changement observé concerne le renforcement du nombre de ménages avec un seul enfant.

Tableau 2.41
Ménages d'ouvriers et d'employés, composés de deux adultes
- Répartition selon le nombre d'enfants à charge

Nombre d'enfants à charge	Fréquences (%)			
	C.M. âgé de moins de 40 ans		C.M. âgé de plus de 39 ans	
	1985	1990	1985	1990
Aucun	33.1	25.1	30.9	30.3
un enfant	30.9	33.0	24.9	28.8
deux enfants	25.6	31.4	30.3	26.9
trois enfants et +	10.4	10.5	13.9	14.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

4.2. Le niveau de vie se détériore dans les familles avec deux enfants

L'évolution du niveau de vie des familles s'inscrit donc dans le contexte d'une légère reprise de la natalité.

Cette reprise s'accompagne-t-elle d'une amélioration du sort des familles avec enfants?

En fait, la position de ces familles n'a guère varié entre 1985 et 1990. Dans les familles avec un seul enfant, comme dans les familles nombreuses, on observe, en effet, un statu quo par rapport aux ménages sans enfant. C'est grâce à une forte progression de leur pouvoir d'achat (+de 40% en cinq ans), que ces deux types de familles ont pu maintenir, en 1990, le même écart qui les séparaient, en 1985, des ménages sans enfant.

Par contre, dans les familles avec deux enfants à charge, cet écart a augmenté de sept points en cinq ans (la différence qui sépare le niveau de vie de ces familles de celui des ménages sans enfant est passée de -35% à -42%).

Tableau 2.42: Evolution et répartition du pouvoir d'achat dans les familles nucléaires

Nombre d'enfants à charge	Revenu disp./U.C. par mois (francs 1985)		Evolution 1985-1990 1985=100	Niveau du pouvoir d'achat Ménages sans enfant = 100	
	1985	1990		1985	1990
aucun	42 919	60 777	+41.6	100.0	100.0
un enfant	32 105	45 452	+41.6	74.8	74.8
deux enfants	27 911	35 741	+28.0	65.0	58.8
trois enfants ou plus	25 213	35 368	+40.3	58.8	58.2
Ensemble	33 619	45 627	+35.7		

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.43: Evolution et répartition du pouvoir d'achat dans les familles nucléaires,
dont le C.M. est âgé de moins de 40 ans

Nombre d'enfants à charge	Revenu disp./U.C. par mois (francs 1985)		Evolution 1985-1990 1985=100	Niveau du pouvoir d'achat Ménages sans enfant = 100	
	1985	1990		1985	1990
Aucun	44 149	66 868	+51.5	100.0	100.0
un enfant	31 718	45 058	+42.1	71.8	67.4
deux enfants	26 156	34 040	+30.1	59.2	50.9
trois enfants ou plus	22 946	35 159	+53.2	52.0	52.6

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.44: Evolution et répartition du pouvoir d'achat dans les familles nucléaires,
dont le C.M. est âgé de 40 ans ou plus

Nombre d'enfants à charge	Revenu disp./U.C. par mois (francs 1985)		Evolution 1985-1990 1985=100	Niveau du pouvoir d'achat Ménages sans enfant = 100	
	1985	1990		1985	1990
aucun	41 034	54 844	+33.7	100.0	100.0
un enfant	32 789	45 986	+40.2	79.9	83.9
deux enfants	30 025	38 084	+26.8	73.2	69.4
trois enfants ou plus	27 645	35 556	+28.6	67.4	64.8

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

La comparaison établie par rapport aux ménages sans enfant, montre donc une dégradation du pouvoir d'achat qui s'accroît selon le nombre d'enfant (s):

- -25.2% pour les familles avec un seul enfant
- -42.2 % pour les familles avec deux enfants ou plus.

A la différence de ce qui était observé en 1985, le bilan de 1990 montre une diminution brutale du pouvoir d'achat dès lors que la famille comprend au moins deux enfants (en 1985, cette diminution était progressive).

Ce bilan général doit cependant être nuancé. Si l'on examine ensuite l'évolution du pouvoir d'achat des ménages en tenant compte de l'âge de la personne de référence, il apparaît nettement que le bilan est plus problématique pour les jeunes ménages que pour les plus âgés.

- Ainsi, dans les familles où le C.M. est âgé de moins 40 ans, la présence d'un enfant à charge entraîne une diminution du pouvoir d'achat égale à 32.6%; et les familles avec deux enfants ou plus disposent, en 1990, d'un pouvoir d'achat valant à peine la moitié de celui des ménages sans enfant; de plus, on constate que, entre 1985 et 1990, cette situation s'est aggravée pour les familles avec un seul enfant ou deux.

- Dans les familles où le C.M. est âgé de 40 ans ou plus, l'écart du niveau de vie calculé par rapport aux ménages sans enfant est plus faible. Le pouvoir d'achat ne diminue que de 16% lorsque ces familles n'ont qu'un seul enfant à charge. Il diminue encore de 31.6% et de 35.2% pour celles qui ont la charge respectivement de deux enfants et de trois enfants ou plus.

On remarque, en outre, que la position des familles avec un seul enfant s'est améliorée entre 1985 et 1990; mais, dans les deux autres cas de figure, elle s'est légèrement dégradée.

4.3 L'effet des ménages "duo"

La présence d'un ou de plusieurs enfants à charge n'est vraisemblablement pas le seul facteur susceptible d'influencer le pouvoir d'achat des familles. Il peut éventuellement conjuguer ses effets avec d'autres éléments comme:

- le fait que le chef de ménage (C.M.) soit ouvrier ou employé;
- ou le fait que l'épouse du C.M. dispose d'un revenu du travail (dans la plupart des cas, il s'agit d'un salaire).

Tableau 2.45
Proportions de ménages "duo" dans les familles nucléaires

Familles nucléaires (couple d'adultes)	Fréquences %	
	1985	1990
sans enfant	64.1	67.5
avec un enfant	39.3	34.3
avec deux enfants	32.1	28.2
avec trois enfants ou plus	31.5	20.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.46
Proportions de ménages "duo" dans les familles nucléaires,
selon l'âge de la personne de référence (C.M.)

Familles nucléaires	Fréquences (%)			
	C.M. : moins de 40 ans		C.M. : 40 ans ou plus	
	1985	1990	1985	1990
sans enfant	74.6	85.8	48.1	49.6
avec un enfant	41.2	40.1	36.0	26.4
avec deux enfants	30.8	31.5	33.8	23.7
avec trois enfants ou plus	18.9	14.1	44.9	25.4

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Lorsque le ménage dispose de deux sources principales de revenus, il est évident que la situation financière de ces ménages "duo" se présente, le plus souvent, sous un jour différent de celle où le revenu du C.M. constitue la seule ressource importante du ménage (ménages "mono").

La distinction entre ces deux types de ménages s'impose d'autant plus que ceux-ci ne se répartissent pas de façon égale selon le nombre d'enfants à charge.

Cette répartition varie, en effet, en fonction du nombre d'enfants à charge, comme le montre le bilan général présenté dans le tableau 2.45:

- les ménages "duo" sont nettement plus fréquents lorsqu'il n'y a pas d'enfant à charge; en 1990, 67.5% de pareils ménages bénéficient ainsi du cumul des revenus du travail du C.M. et de son épouse;
- l'occurrence de telles situations ("duo") diminue régulièrement au fur et à mesure que le nombre d'enfants à charge s'élève; on ne recense, par exemple, qu'un ménage "duo" parmi cinq familles avec trois enfants ou plus (en outre, il semble que la fréquence des ménages "duo" ait fléchi, entre 1985 et 1990, dans toutes les catégories de familles ayant charge d'enfants).

Enfin, on peut également constater (tableau 2.46) que les ménages plus jeunes disposent plus souvent aussi de deux revenus du travail que les ménages dont la personne de référence est âgée de 40 ans ou plus.

Les ménages "duo" bénéficient d'un niveau de vie beaucoup plus élevé que celui des ménages "mono"
(tabl.2.47)

Les niveaux de pouvoir d'achat mesurés dans ces deux types de ménages présentent des écarts considérables.

En moyenne, les ménages "duo" ont (en 1990) un niveau de pouvoir d'achat dépassant de 55% celui des ménages "mono". Cette tendance se vérifie également lorsque l'analyse s'effectue en fonction du nombre d'enfants à charge du ménage. L'écart le plus faible (+21%) est enregistré lorsque le ménage comprend au moins 3 enfants (dans ce cas, l'activité professionnelle de l'épouse du C.M. "duo" se réduit en raison de ses charges familiales).

Si l'on prend les **ménages sans enfant** comme référence, il apparaît que les variations du niveau de vie s'inscrivent dans des logiques différentes, selon qu'il s'agit de ménages "mono" ou "duo".

Dans le cas des ménages "mono", la présence d'un seul enfant entraîne une diminution du pouvoir d'achat inférieure à 15%; cette diminution est de 34.4% pour deux enfants, mais de 28.6% lorsque le ménage a la charge de trois enfants, au moins.

Dans les ménages "duo", la dégradation du pouvoir d'achat est, en moyenne, plus forte; elle est aussi plus régulière, à mesure que le nombre d'enfants s'élève.

Enfin, il est possible d'estimer avec exactitude l'apport des revenus du travail de l'épouse (ménages "duo"), en prenant comme base de comparaison le niveau de vie des ménages "mono" sans enfant (tableau 2.48). Le travail de l'épouse permet, en effet, aux ménages "duo" de trois enfants ou plus, de bénéficier d'un niveau de pouvoir d'achat comparable à celui des ménages "mono" ayant un **seul** enfant à charge.

De leur côté, les ménages "duo" avec deux enfants parviennent à rivaliser avec le niveau de vie des ménages "mono" sans enfant.

Tableau 2.47: Répartition du niveau de vie dans les ménages "mono" et "duo", en 1990
(R.D./U.C, par mois en francs courants)

Familles nucléaires	R.D./U.C.		Progression du pouvoir d'achat entre les ménages "mono" et "duo"	Répartition du R.D./U.C.; R.D./U.C. des ménages sans enfant = 100	
	Ménages "mono"	Ménages "duo"		"mono"	"duo"
sans enfant	50 725	71 594	+41.1	100.0	100.0
avec 1 enfant	43 487	58 015	+33.4	85.7	81.0
avec 2 enfants	33 313	50 228	+50.8	65.6	70.2
avec 3 enfants ou plus	36 193	43 780	+21.0	71.4	61.2
Ensemble	39 887	61 878	+55.1		

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.48: Comparaison du niveau de vie entre les ménages "mono" et "duo";
niveau de vie des ménages "mono" sans enfant = 100

Familles nucléaires	Ménages "mono"	Ménages "duo"
sans enfant	100.0	141.1
avec 1 enfant	85.7	114.4
avec 2 enfants	65.6	99.0
avec 3 enfants ou plus	71.4	86.0

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

L'effet "duo" dans les ménages d'ouvriers et d'employés
(tableaux 2.49 et 2.50)

Quel que soit le statut du chef de ménage, la contribution des revenus du travail de l'épouse est importante pour sauvegarder le pouvoir d'achat du ménage.

Ainsi, les ménages "duo" **d'ouvriers** avec trois enfants ou plus ont-ils un niveau de vie plus élevé respectivement de quatre et de vingt-cinq points par rapport aux ménages "mono" avec un seul enfant ou trois enfants ou plus. Cet effet est encore plus important dans les ménages **d'employés** où tous les ménages "duo", quel que soit le nombre d'enfants à charge, disposent d'un pouvoir d'achat supérieur à celui des ménages "mono" **sans enfant**.

L'effet du statut du chef de ménage
(tableau 2.51)

La comparaison entre les ménages d'ouvriers et d'employés permet de conclure à un avantage très net de ces derniers en matière de pouvoir d'achat, quel que soit le type de ménage ("mono"/"duo") ou le nombre d'enfants à charge.

- Les ménages "mono" d'employés bénéficient **tous** de niveaux de vie supérieurs à ceux observés dans les ménages d'ouvriers (mono ou duo);
- quant aux ménages "duo" d'employés, leur niveau de vie est au moins **égal** au double de celui des ménages "mono" d'ouvriers et encore **supérieur de 60%** aux ménages "duo" d'ouvriers.

Le tableau 2.51 met ainsi en évidence toute la disparité qui existe entre les ménages en matière de pouvoir d'achat. Dans les limites de la présente analyse, on peut se rendre compte que le nombre d'enfants à charge n'est pas le seul facteur influençant le niveau de vie des familles et, qu'à charge d'enfants égale, il existe des niveaux de vie différents variant du simple au double (au moins). Dans ce contexte, il est tout à fait évident que, pour éclairer de telles disparités, on ne peut négliger des éléments comme le **statut** du C.M. ou l'**activité** professionnelle de l'**épouse** du C.M.

Tableau 2.49: Répartition du niveau de vie dans les ménages dont le C.M. est ouvrier, en 1990
(R.D./U.C., par mois, en francs courants)

Familles nucléaires	R.D./U.C.		Progression du niveau de vie entre les ménages "mono" et "duo"	Répartition du niveau de vie		
	Ménages "mono"	Ménages "duo"		R.D./U.C. des ménages sans enfant = 100		R.D./U.C. des ménages "mono" ss. enfant = 100
				"mono"	"duo"	"duo"
sans enfant	40 744	58 315	+43.1	100.0	100.0	143.1
avec 1 enfant	33 494	43 054	+28.5	82.2	73.8	105.7
avec 2 enfants	27 119	33 951	+25.2	66.6	58.2	83.3
avec 3 enfants ou plus	24 762	(35 105)	+41.8	60.8	60.2	86.2

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.50: Répartition du niveau de vie dans les ménages dont le C.M. est employé, en 1990
(R.D./U.C., par mois, en francs courants)

Familles nucléaires	R.D./U.C.		Progression du niveau de vie entre les ménages "mono" et "duo"	Répartition du niveau de vie		
	Ménages "mono"	Ménages "duo"		R.D./U.C. des ménages sans enfant = 100		R.D./U.C. des ménages "mono" ss. enfant = 100
				"mono"	"duo"	"duo"
sans enfant	57 316	81 644	+42.5	100.0	100.0	142.5
avec 1 enfant	51 649	70 382	+36.3	90.1	86.2	122.8
avec 2 enfants	40 560	61 949	+52.7	70.8	75.9	108.1
avec 3 enfants ou plus	44 471	(63 512)	+42.8	77.6	77.8	110.8

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

Tableau 2.51: Comparaison des niveaux de vie des ménages d'ouvriers et d'employés
(R.D./U.C des ménages mono sans enfant, C.M. ouvrier = 100)

Familles nucléaires	C.M.: ouvrier		C.M.: employé	
	"mono"	"duo"	"mono"	"duo"
sans enfant	100.0	143.1	140.7	200.4
un enfant	82.2	105.7	126.8	172.7
deux enfants	66.6	83.3	99.6	152.0
trois enfants ou plus	60.8	86.2	109.2	(155.9)

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

4.4. Les fruits de la croissance (tableau 2.52)

Quels sont les types de ménages ayant le plus récolté les fruits de la croissance au cours de la période 1985-1990?

Si, d'une manière générale, les ménages "duo" semblent disposer ici d'un léger avantage, cela tient surtout au mauvais score réalisé par les ménages "mono" avec deux enfants et, en particulier, les ménages d'employés.

Individuellement, ce sont les ménages "mono" d'ouvriers, sans enfant, qui ont connu la progression de pouvoir d'achat la plus forte (+50.7%); on trouve, ensuite, les ménages "mono" avec un enfant (+44%).

A l'exception des ménages "duo" avec trois enfants ou plus,⁽¹⁾ ce sont donc des ménages "mono" qui présentent, contre toute attente, les gains les plus importants en matière de pouvoir d'achat.

1. mais ces ménages ne sont pas très nombreux.

Tableau 2.52: **Evolution du pouvoir d'achat des familles nucléaires entre 1985 et 1990**
(francs 1985; 1985 = 100%)

Type de ménages	Nombre d'enfants	Statut du C.M.	Progression du pouvoir d'achat entre 1985 et 1990
1. "Mono"			+ 36.7
	10. sans enfant		+43.8
		ouvrier	+50.7
		employé	+31.6
	11. un enfant		+49.4
		ouvrier	+44.0
		employé	+44.3
	12. deux enfants		+22.6
		ouvrier	+30.4
		employé	+25.8
	13. trois enfants ou plus		+43.8
		ouvrier	+28.9
		employé	+37.0
2. "Duo"			+ 40.0
	20. sans enfant		+38.7
		ouvrier	+38.0
		employé	+36.4
	21. un enfant		+37.7
		ouvrier	+26.8
		employé	+29.9
	22. deux enfants		+42.6
		ouvrier	+37.4
		employé	+30.0
	23. trois enfants ou plus		+42.9
		ouvrier	(+47.7)
		employé	(+51.4)
Ensemble des familles nucléaires			+35.7

Source PSELL-C.E.P.S./Instead

CONCLUSION

Cette étude, pour la première fois, a permis d'aborder l'évolution du revenu des ménages sur l'étendue d'une période de douze ans.

L'exploration de cette période a mis en évidence divers phénomènes jusqu'ici méconnus, sinon inconnus.

Nous ignorions tout, par exemple, des conséquences effectives du second choc pétrolier (1978-1983) ou des années de croissance économique (1984-1990) sur le **niveau de vie** des ménages.

De ce point de vue, il est apparu que les données macro-économiques - disponibles à partir des Comptes Nationaux - fournissent des estimations forcément approximatives à propos de l'évolution du bien-être économique de la population.

Dès lors, le caractère irremplaçable des informations construites sur base d'enquêtes menées auprès des ménages eux-mêmes s'est imposé progressivement.

L'approche micro-économique, fondée sur les déclarations des ménages, a dévoilé des tendances insoupçonnées au niveau de la croissance du revenu de la population:

- en période de crise économique, ce revenu a progressé au même rythme que l'inflation, de sorte que le pouvoir d'achat des ménages a été, dans l'ensemble, préservé durant ces années difficiles;
- en période d'expansion économique, le niveau de vie des ménages a connu une ascension tout à fait exceptionnelle, évaluée à 37.6% entre 1985 et 1990.

L'avantage de l'approche micro-économique s'est également confirmé lorsqu'il fut question de préciser le profil des ménages plus sensibles aux effets soit de la crise, soit de la croissance. A cet égard, on a constaté que le niveau de vie des ménages d'actifs, et surtout d'indépendants, fluctuait au rythme des cycles économiques. Dans ce même contexte, il est apparu que de telles variations n'affectaient pas l'ensemble de la population, mais se produisaient avec plus d'intensité pour certains échelons du revenu et plus modérément pour d'autres.

Entre 1985 et 1990, la progression du pouvoir d'achat des ménages a donc dépassé - en intensité - celle de tous les indicateurs macro-économiques examinés.

Ce résultat surprenant suscite évidemment toute une série de questions. Il conduit, en particulier, à s'interroger sur les divers mécanismes qui ont soutenu une croissance aussi exceptionnelle du revenu des ménages .

Pareille évolution concorde, bien sûr, avec l'expansion économique enregistrée au cours de cette période; mais il semble aussi que cette expansion n'explique pas tout.

D'autres facteurs encore ont dû contribuer à ce développement. Il faut souligner, en premier lieu, l'évolution socio-démographique du pays:

1. la taille des ménages diminue progressivement et les ménages composés d'**une seule personne** sont aujourd'hui de plus en plus nombreux, y compris dans les classes d'âge jeune de la population; de tels processus ont certainement influencé l'évolution des revenus observée entre 1985 et 1990.
2. les ménages âgés sont plus nombreux qu'auparavant; mais, avec le renouvellement des générations, le troisième âge coïncide - de moins en moins - avec celui de la précarité. En 1990, les ménages dont la personne de référence était âgée de 65 à 69 ans, appartenaient ainsi aux deux catégories de ménages bénéficiant du niveau de vie le plus élevé de la population luxembourgeoise; les pensions de vieillesse plus élevées qu'on enregistre dans ces nouvelles générations de retraités, s'expliquent par des carrières de cotisation plus longues, portant, en outre, sur des revenus professionnels plus importants. De plus, dans la classe des personnes âgées de 60 à 69 ans, les cas de veuvage avaient diminué en 1990 par rapport à 1985.
3. enfin, la composition socio-professionnelle des ménages d'actifs s'est modifiée elle aussi; en 1990, dans le groupe des ménages de salariés, ceux d'employés étaient devenus majoritaires.

Voilà quelques sources importantes de transformation du revenu. Mais il en est d'autres.

En fait, aucun de ces facteurs n'a pu provoquer, à lui seul, la forte croissance des revenus observée. Par contre, l'effet combiné de ces différents facteurs a enclenché une dynamique tout à fait particulière en matière d'organisation des revenus; et cette dynamique est, pour l'essentiel, à l'origine de la forte croissance du revenu des ménages.

- C'est cette dynamique que nous avons mise en lumière.

Elle consiste en un équilibre subtil entre:

- * les revenus primaires
- * et les revenus de transfert composant les ressources des ménages.

Plus précisément, il est apparu que les revenus de transfert ont, en grande partie, **soutenu** la croissance du revenu des ménages.

- Mais ce soutien ne s'est pas organisé n'importe comment:

- les revenus de transfert ont, en effet, pris le relais des revenus primaires chaque fois que la progression de ceux-ci marquait le pas.

Cet influence des transferts publics sur la croissance des revenus peut encore être appréciée à partir des constatations suivantes:

- 1° les montants des transferts publics ont, en moyenne, davantage augmenté que les montants des revenus primaires; entre 1985 et 1990, les revenus de remplacement ont - par exemple - gagné 36.2%, alors que les revenus primaires ne progressaient que de 32.9%;
- 2° en 1990, les transferts publics prenaient une place plus grande dans le budget des ménages (36.6% contre 34.3%) qu'en 1985 .

Ces résultats semblent tout à fait inédits et il convient de bien en apprécier la portée.

- La poussée des transferts publics dans le revenu des ménages est un phénomène qu'on retrouve aussi dans les pays voisins en raison, principalement, du développement du chômage et du vieillissement des populations.
- Mais il existe, au Grand-Duché de Luxembourg, certaines différences notables:
 - * tout d'abord, l'argument du chômage ne peut y être invoqué;
 - * ensuite, la contribution des transferts publics s'inscrit, chez nous, dans le cadre de revenus qui progressent fortement, ce qui n'est sans doute pas le cas ailleurs.

Les autres faits marquants de l'évolution du revenu

En cinq années seulement, l'évolution du revenu des ménages laisse percevoir les profondes transformations survenues au niveau de la situation sociale, économique et politique du pays et de sa population.

Aux côtés de la dynamique interne des composants du revenu, on repère ainsi d'autres signes de ces **transformations** au niveau des **ménages eux-mêmes**.

Au premier rang figure, de toute évidence, le vieillissement démographique.

a. L'effectif des ménages bénéficiaires de transferts publics⁽¹⁾ a progressé au rythme d'un pour cent l'an; en 1990, 81% des ménages percevaient de tels revenus alors qu'ils étaient 76%, en 1985.

b. Durant cette même période, l'effectif des ménages bénéficiaires de revenus primaires augmentait lui de 10 points. Ici, cependant, les revenus du travail ne concernent que 2.7% de ménages supplémentaires, en 1990; l'augmentation générale des ménages bénéficiaires de revenus primaires ne provient donc pas du facteur "**travail**", mais résulte, en fait, de ce qu'il convient d'appeler "**l'explosion des revenus du capital**":

1. Il s'agit surtout de pensions de vieillesse et de survie.

- en 1985, 9.4% des ménages percevaient de tels revenus;
- ils étaient 41.4% en 1990 (soit un bond de 32 points).

Les fruits de la croissance

La période 1985-1990 s'est également avérée bénéfique pour le niveau de vie des retraités; la génération âgée de 65 à 69 ans en 1990 partageait d'ailleurs la position de "leader" en matière de pouvoir d'achat avec celle des chefs de ménage âgés de 45 à 49 ans. Cette génération de retraités constitue encore pour l'instant un cas particulier. Cependant, si, au cours des prochaines années, les tendances actuelles se maintiennent, la plupart des personnes âgées disposeront, d'ici l'an 2000, d'un niveau de vie comparable à celui des ménages d'actifs.

- D'une façon plus générale, à quelles catégories de ménages cette période d'expansion économique a-t-elle profité le plus?

>> Ce sont les ménages où la personne de référence exerce une profession libérale ou d'artisan/commerçant qui ont connu les gains de pouvoir d'achat les plus importants entre 1985 et 1990. Ces deux catégories de ménages sont également celles qui disposent du niveau de vie le plus élevé de la population; il dépasse de 9% celui des employés; et, vis-à-vis des autres types de ménages, cet écart se creuse encore, puisqu'il atteint:

- plus de 38% par rapport aux ménages de retraités
- et même, plus de 81% par rapport aux ménages d'ouvriers.

>> Les variations du pouvoir d'achat sont, par ailleurs, fortement associées à la taille des ménages ainsi qu'à l'âge du chef de ménage:

- les ménages composés d'une ou de deux personnes ont, en moyenne, connu de plus fortes augmentations de leur niveau de bien-être économique que les ménages de plus grande taille;

- en 1990, le niveau de vie le plus élevé était enregistré dans les ménages composés d'une seule personne, âgée de 40 à 49 ans.

D'après ces résultats, il serait presque permis de dire que nous sommes, ici, confrontés à un phénomène de société:

- d'une part, ces ménages d'une personne sont de plus en plus nombreux
- d'autre part, ils bénéficient aussi, en moyenne, du niveau de vie le plus élevé.

Dans la mesure où ce type de ménages est habituellement pris comme base de comparaison, on a évidemment l'impression que le niveau de vie des ménages de plus grande taille se dégrade au fil des années.

Mais cette impression est due, essentiellement, à la poussée exceptionnelle du pouvoir d'achat dans ces ménages d'**une** personne.

Toutefois, on ne peut nier le fait que le sort des ménages devient d'autant plus critique que le nombre d'enfants à charge s'élève.

Les familles nucléaires

Ainsi, la comparaison établie par rapport aux ménages **sans** enfants montre que le pouvoir d'achat diminue, en 1990:

- * de 25% dans les familles, avec un seul enfant à charge
- * de 42% dans les familles, avec deux enfants à charge ou plus.

Ce résultat est nouveau pour les familles ayant la charge de **deux** enfants. Auparavant, la diminution du pouvoir d'achat était plus progressive (en fonction du nombre d'enfants).

Depuis 1990, on observe une diminution brutale du niveau de vie dès l'arrivée du **second** enfant. Il s'ensuit que la position des familles de deux enfants est désormais semblable à celle des familles qui ont trois enfants à charge, ou davantage.

Deux remarques s'imposent, cependant, pour apprécier exactement la portée de ces derniers résultats:

- tout d'abord, ces situations ont été observées alors que le montant moyen des prestations familiales avait augmenté de 50%, entre 1985 et 1990;
- ensuite, il faut souligner le fait que les données analysées s'arrêtent en 1990 et, donc, avant que n'intervienne la réforme fiscale de 1991.

Cette réforme fiscale de 1991 accorde certains avantages aux ménages avec enfant(s) à charge de telle sorte que leur situation financière devrait s'en trouver modifiée.

- Dans quelle mesure? C'est ce que nous tenterons de vérifier dans une prochaine étude.